# VistaSoft 1.0

FR

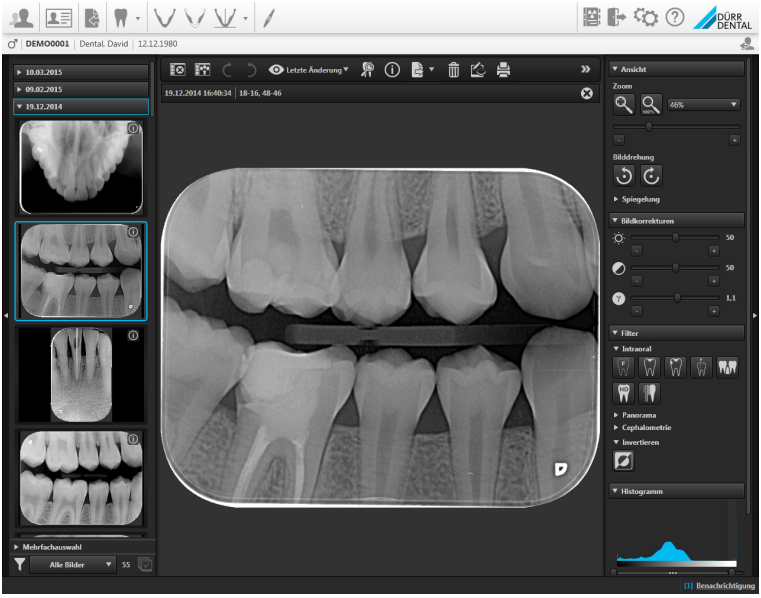


Manuel

CE 0297

2110100001L03

DÜRR DENTAL

1510V005

FR

## Informations importantes


1 **Signaux d'alarme et symboles** . . . . . 4

2 **Sécurité** . . . . . 5
- 2.1 Usage de destination . . . . . 5
- 2.2 Utilisation conforme aux directives . . . 5
- 2.3 Utilisation non conforme . . . . . 5
- 2.4 Fonctions . . . . . 5
- 2.5 Personnel qualifié . . . . . 5

3 **Contrat de mise à disposition du logiciel (EULA)** . . . . . 6

4 **Exigences du système** . . . . . 9


## Installation


5 **Installer le logiciel** . . . . . 10
- 5.1 Installation en poste monoplace . . . . 10
- 5.2 Installation multiposte . . . . . 11
- 5.3 Migrer les données d'une installation DBSWIN . . . . . 14

6 **Créer un cabinet** . . . . . 15

7 **Sauvegarde des données** . . . . . 16

8 **Attribution de licence** . . . . . 16
- 8.1 Attribution de licence avec une clé de licence . . . . . 16
- 8.2 Attribution de licence sans clé de licence . . . . . 16

9 **Désinstaller le logiciel** . . . . . 17


## Première étape


10 **Informations concernant l'utilisation** . . 18
- 10.1 Interface du logiciel . . . . . 18
- 10.2 Concept d'enregistrement . . . . . 20
- 10.3 Aide aux utilisateurs . . . . . 21

11 **Démarrer le logiciel** . . . . . 21

12 **Gérer les patients** . . . . . 22
- 12.1 Créer un patient . . . . . 22
- 12.2 Importer les données de patients . . . 22
- 12.3 Rechercher un patient et ouvrir une fiche patient . . . . . 22
- 12.4 Éditer les données de patients . . . . . 23
- 12.5 Fermer une fiche patient . . . . . 23

13 **Enregistrer un cliché radiographique** . . 23

14 **Créer un enregistrement vidéo** . . . . . 24

15 **Afficher les images** . . . . . 25

16 **Éditer une image** . . . . . 26

17 **Exporter une image** . . . . . 27


## Configuration


18 **Changer la langue d'affichage** . . . . . 28

19 **Cabinets** . . . . . 28
- 19.1 Créer un cabinet . . . . . 28
- 19.2 Configurer un cabinet . . . . . 28
- 19.3 Supprimer un cabinet . . . . . 29

20 **Ajouter des appareils** . . . . . 29
- 20.1 Connecter des appareils . . . . . 29
- 20.2 Installer des composants supplémentaires . . . . . 29

21 **Postes de radiographie** . . . . . 30
- 21.1 Créer un poste de radiographie . . . . 30
- 21.2 Configurer un poste de radiographie . . . . . 31
- 21.3 Saisir les valeurs recommandées pour les paramètres radio . . . . . 32
- 21.4 Supprimer un poste de radiographie . . . . . 32

22 **Types de prise de vue** . . . . . 32
- 22.1 Configurer les types de prise de vue . . . . . 32


## Utilisation


23 **Gérer les patients** . . . . . 34
- 23.1 Créer un patient . . . . . 34
- 23.2 Importer les données de patients . . . 34
- 23.3 Rechercher un patient et ouvrir une fiche patient . . . . . 34
- 23.4 Éditer les données de patients . . . . . 35
- 23.5 Fermer une fiche patient . . . . . 35
- 23.6 Supprimer un patient . . . . . 35

FR


**24 Afficher les images** . . . . . 36
24.1 Inspecteur d'images . . . . . 36
24.2 Négatoscope . . . . . 37

**25 Gérer les images** . . . . . 40
25.1 Afficher et modifier les informations d'image . . . . . 40
25.2 Saisir une indication . . . . . 41
25.3 Exporter une image . . . . . 41
25.4 Transférer des images au logiciel de gestion de cabinet . . . . . 41
25.5 Réaffecter une image à un patient . . 41
25.6 Supprimer une image . . . . . 42
25.7 Sélection multiple . . . . . 42

**26 Enregistrer des images** . . . . . 43
26.1 Enregistrer un cliché radiographique . . . . . 43
26.2 Créer un enregistrement vidéo . . . . . 43

**27 Importer des images** . . . . . 44

**28 Éditer des images** . . . . . 46
28.1 Boîte à outils . . . . . 46
28.2 Gérer les paramètres d'image par défaut . . . . . 52

**29 Imprimer des images** . . . . . 53

**30 Afficher le rapport de radiographie** . . . 53

**31 Changer de cabinet** . . . . . 54

**32 Créer le fichier de support** . . . . . 54


## Vérification et contrôle de qualité


**33 Démarrer VistaSoft Inspect** . . . . . 55

**34 Configurer VistaSoft Inspect** . . . . . 55
34.1 Créer des postes de radiographie . . 55
34.2 Configurer le contrôle moniteur . . . . 55

**35 Effectuer le contrôle d'acceptation** . . . 56
35.1 Effectuer le contrôle d'acceptation du système de reproduction d'image . . . . . 56
35.2 Effectuer le contrôle d'acceptation du système radiographique . . . . . 57

**36 Effectuer le contrôle de cohérence** . . . 58
36.1 Effectuer le contrôle de cohérence du système de reproduction d'image . . . . . 58
36.2 Effectuer le contrôle de cohérence du système radiographique . . . . . 58

**37 Effectuer le contrôle d'acceptation partiel** . . . . . 59

**38 Gérer les contrôles du système radiographique** . . . . . 60

**39 Gérer les contrôles du système de reproduction d'image** . . . . . 61

**40 Vue d'ensemble de la configuration VistaSoft Inspect** . . . . . 62
40.1 Application . . . . . 62
40.2 Appareils . . . . . 64
40.3 Postes de radiographie . . . . . 65


## Vue d'ensemble de la configuration


**41 Application** . . . . . 68
41.1 Mémoire temporaire d'images . . . . . 68
41.2 Poste de travail . . . . . 69
41.3 Paramètres de connexion . . . . . 70
41.4 Consignation . . . . . 70
41.5 Sécurité . . . . . 71
41.6 Schéma dentaire . . . . . 71
41.7 Attribution de licence . . . . . 71
41.8 Postes de radiographie . . . . . 71

**42 Appareils** . . . . . 72
42.1 VistaScan . . . . . 72
42.2 VistaCam . . . . . 74
42.3 VistaRay . . . . . 75
42.4 VistaPano . . . . . 75
42.5 Appareil TWAIN . . . . . 76

**43 Types de prise de vue** . . . . . 77
43.1 Configurer . . . . . 78

**44 Postes de radiographie** . . . . . 79
44.1 Configurer . . . . . 79
44.2 Paramètres . . . . . 80
44.3 Traitement d'image . . . . . 80
44.4 Supprimer . . . . . 81

**45 Interfaces** . . . . . 82
45.1 Modes d'exportation d'images . . . . . 82

**46 Cabinets** . . . . . 84
46.1 Configurer . . . . . 84
46.2 Supprimer . . . . . 86

## Annexe

**47 Astuces à l'attention des techniciens** . 87
47.1 Déplacer le répertoire DBSData . . . . 87

**48 Conditions de licence supplémentaires** . . . . . 89
48.1 Licence Apache 2.0. . . . . 89
48.2 Licence MIT . . . . . 92
48.3 Licence DCMTK . . . . . 92
48.4 Licence Boost 1.0 . . . . . 93
48.5 Licence GLEW . . . . . 93
48.6 Licence Mesa 3-D . . . . . 94

# Informations importantes

FR

Ce manuel fait partie intégrante du logiciel. Il est conforme aux caractéristiques du logiciel et à l'état des techniques au moment de la première mise en circulation.

En cas de non-respect des instructions et consignes figurant dans le présent manuel, la société Dürr Dental décline toute garantie ou responsabilité pour l'utilisation sécurisée et le fonctionnement sûr de l'appareil et de son logiciel.

La traduction a été rédigée en toute bonne conscience. La version originale allemande fait foi. Dürr Dental décline toute responsabilité concernant des erreurs de traduction.

Tous les schémas de connexion, procédés, noms, logiciels et appareils indiqués sont protégés par les lois relatives à la protection intellectuelle.

Toute reproduction, même partielle, de la présente notice d'utilisation n'est autorisée qu'avec l'accord écrit de la société Dürr Dental.

– "Signaux d'alarme et symboles"
– "Sécurité"
– "Contrat de mise à disposition du logiciel (EULA)"
– "Exigences du système"

## 1 Signaux d'alarme et symboles

Les mises en garde dans le présent document attirent l'attention sur d'éventuels risques de dommages personnels et matériels.

Elles sont identifiées par les symboles d'avertissement suivants :

Symbole d'avertissement général

Les mises en garde sont structurées comme suit :

**MENTION D'AVERTISSEMENT**

**Description du type et de la source du danger**

Conséquences éventuelles en cas de non-respect de la mise en garde

› Consignes à respecter pour prévenir ces dangers.

La mention d'avertissement différencie les mises en garde selon quatre niveaux de risques :

– **DANGER**
  Danger immédiat de blessures graves ou de mort
– **AVERTISSEMENT**
  Danger éventuel de blessures graves ou de mort
– **ATTENTION**
  Risque de blessures légères
– **ATTENTION**
  Danger de dommages matériels considérables

Ces symboles sont utilisés dans le document et sur l'appareil :

Consigne, par ex. indications particulières concernant l'utilisation économique de l'appareil.

Tenir compte des documents d'accompagnement.

CE 0297 Marquage CE

# 2 Sécurité

Ce chapitre fournit des informations importantes relatives à la sécurité.

Le chapitre est divisé en plusieurs parties :

– "2.1 Usage de destination"
– "2.2 Utilisation conforme aux directives"
– "2.3 Utilisation non conforme"
– "2.4 Fonctions"
– "2.5 Personnel qualifié"

## 2.1 Usage de destination

Le logiciel VistaSoft offre des fonctions d'acquisition, d'affichage, d'analyse, de diagnostic, de gestion et de transmission de vidéos et de radiographies numériques ou numérisées dans les cabinets ou cliniques de médecine dentaire.

## 2.2 Utilisation conforme aux directives

VistaSoft est conçu pour le visionnage des données d'image et leur évaluation dans le cadre des examens médicaux dentaires. L'utilisation conforme aux directives est documentée dans le mode d'emploi des systèmes d'imagerie correspondants. Les systèmes d'imagerie pris en compte sont les caméras vidéo optiques (par ex. VistaCam), les caméras à rayons X numériques (par ex. VistaRay), les scanners d'écrans à mémoire (par ex. VistaScan), les appareils de radiographie extra-oraux (par ex. VistaPano) et les scanners à lignes de lumière optiques.

VistaSoft doit uniquement être utilisé par des personnes qualifiées et formées (par ex. dentiste, médecin spécialisé et personnel qualifié) dans le domaine de la médecine dentaire pour réaliser les tâches suivantes :

– Optimisation de la représentation des images radiographiques avec des filtres facilitant le diagnostic
– Acquisition, enregistrement, gestion, affichage, analyse et traitement d'enregistrements vidéo optiques numériques / numérisés
– Acquisition, enregistrement, gestion, affichage, analyse, diagnostic et traitement de radiographies numériques / numérisées
– Transmission d'images et de données supplémentaires à un logiciel tiers (logiciel de fournisseurs tiers)

## 2.3 Utilisation non conforme

VistaSoft ne doit pas être utilisé pour

– La mesure d'images qui n'y sont pas adaptées du fait de leur constitution. En raison des caractéristiques de reproduction géométriques inhérentes aux images radiographiques, le logiciel n'assure pas de fonction de mesure. Les valeurs affichées ne peuvent alors être utilisées qu'à titre indicatif. Cette remarque s'applique également à l'utilisation de la fonction de calibrage.
– Une utilisation ne respectant pas les contre-indications du système de formation d'images. À cet effet, le mode d'emploi du système de formation d'images doit être observé.

Toute autre utilisation est considérée comme non conforme. Les dommages résultant d'une utilisation non conforme n'engagent pas la responsabilité du fabricant. L'utilisateur porte l'entière responsabilité des risques encourus.

## 2.4 Fonctions

Les données des patients peuvent être prises en charge par des programmes tiers par le biais d'interfaces définies. Les images sont enregistrées pour le patient sélectionné et leur reproduction peut être optimisée pour faciliter le diagnostic. Les données d'image peuvent être importées et exportées sous différents formats graphiques, y compris les métadonnées, ou transférées à des programmes tiers par le biais d'interfaces définies.

## 2.5 Personnel qualifié

Du fait de leur formation et de leurs connaissances, les personnes utilisant le logiciel doivent être en mesure de garantir son utilisation sûre et conforme.

› Instruire ou faire instruire chaque utilisateur à l'utilisation du logiciel.
› Ne faire effectuer le montage, le reparamétrage, les modifications, les extensions et les réparations que par Dürr Dental ou par un service agréé à cet effet par Dürr Dental.

# 3 Contrat de mise à disposition du logiciel (EULA)

FR

entre
DÜRR DENTAL AG
Höpfigheimer Str. 17
D-74321 Bietigheim-Bissingen
et
vous en tant qu'utilisateur

Le contrat actuel de mise à disposition du logiciel est présenté lors de laprocédure d'installation.

§1 Objet du contrat
(1) L'objet du contrat est le logiciel Dürr Dental VistaSoft, les pilotes et les interfaces avec tous les composants du programme correspondants ainsi que – le cas échéant – les modules complémentaires du logiciel VistaSoft (« logiciel »).
(2) La société Dürr Dental AG concède à l'utilisateur un droit d'utilisation sur le logiciel acquis légalement pour la durée du présent accord et dans le cadre des dispositions suivantes. Le logiciel est protégé par le droit d'auteur (§ 69 a et suiv. de la loi allemande sur le droit d'auteur).
(3) Les paragraphes 5 et 6 (Garantie et Responsabilité) ne s'appliquent pas si l'utilisateur n'acquiert pas le logiciel directement auprès de la société Dürr Dental AG, mais par exemple auprès d'un revendeur spécialisé dans l'équipement dentaire. Dans ce cas, l'utilisateur ne peut faire valoir ses réclamations en matière de garantie et de responsabilité qu'auprès du vendeur direct.
(4) Les réclamations légales envers la société Dürr Dental AG conformément à la loi sur la responsabilité du fait des produits restent pleinement applicables dans la mesure où elles sont justifiées et ne font pas l'objet du présent contrat.
(5) Le logiciel est entretenu et doté de nouvelles caractéristiques par la société Dürr Dental AG, à son entière discrétion, par le biais de mises à jour (actualisations) et de mises à niveau (développements et extensions des fonctions). En règle générale, les mises à jour sont fournies gratuitement à l'utilisateur. Les mises à niveau sont payantes. L'utilisateur ne peut revendiquer aucun droit sur les mises à jour et les mises à niveau. Le prix des mises à niveau et – dans certains cas particuliers – des mises à jour est défini par la liste des tarifs de la société Dürr Dental AG en vigueur actuellement. Les règlements du présent contrat s'appliquent également aux mises à jour et mises à niveau futures.

§2 Validité du contrat
Le présent contrat prend effet a) au moment où, si le logiciel a été acheté sur un support de données, l'utilisateur accepte les présentes dispositions contractuelles en cliquant sur le bouton « Accepter » lors de l'installation du logiciel, ou b) au moment où, si l'objet du contrat a été acheté sous la forme d'un produit à télécharger (version web), l'utilisateur a accepté les présentes dispositions contractuelles en cliquant sur le bouton « Accepter » avant le téléchargement.

§3 Droits de reproduction et protection de l'accès, recompilation et modifications du programme
(1) L'utilisateur peut copier le programme fourni dans la mesure où la reproduction en question est nécessaire pour l'utilisation du programme. L'installation du programme à partir du support de données d'origine sur la mémoire de masse du matériel utilisé ainsi que le chargement du programme dans la mémoire de travail sont des exemples de reproductions nécessaires.
(2) L'utilisateur est autorisé à copier le logiciel au sein du réseau du cabinet utilisé par l'utilisateur. Si l'utilisateur a acquis des licences de modules complémentaires pour des postes de travail individuels (par ex. module complémentaire DICOM), les droits d'utilisation et de reproduction de l'utilisateur sont régis par les accords particuliers conclus pour le module complémentaire en question.
(3) L'utilisateur peut procéder à la reproduction du logiciel à des fins de sauvegarde. Néanmoins, il ne doit effectuer et conserver qu'une seule copie de sauvegarde. La copie de sauvegarde doit être identifiée comme telle.
(4) L'utilisateur ne doit procéder à aucune reproduction dépassant le cadre fixé par les dispositions précédentes, ce qui inclut notamment l'impression du code du programme sur une imprimante.
(5) Les notes de l'auteur, les numéros de série et les autres caractéristiques servant à l'identification du programme ne doivent en aucun cas être supprimées ou modifiées.
(6) La retraduction du code du programme cédé dans d'autres formes de code (recompilation) ainsi que tout autre type de reconstitution des différentes étapes de création du logiciel (rétro-ingénierie), y compris la modification du programme, sont interdits, sauf si les conditions du § 69 e de la loi allemande sur le droit d'auteur sont réunies.

§4 Revente et location
(1) L'utilisateur peut revendre ou donner à un tiers le logiciel accompagné de sa documentation, à condition que le tiers en question accepte le maintien de la validité des présentes conditions contractuelles à son égard. Avant la transmission du logiciel, l'utilisateur doit présenter au tiers les présentes conditions contractuelles.
(2) Dans le cas d'une transmission, l'utilisateur doit transmettre au tiers toutes les copies du programme, y compris les éventuelles copies de sauvegarde existantes, ou détruire les copies non transmises (y compris une éventuelle base de données VistaSoft). Du fait de la transmission, l'utilisateur est déchu de son droit d'utiliser le programme.
§5 Garantie
(1) Après notification par écrit par l'utilisateur, les vices du logiciel fourni, y compris la documentation, sont corrigés par la société Dürr Dental AG pendant la période de garantie de deux ans à compter de la première utilisation du logiciel. Dans ce cadre, la société Dürr Dental AG a le choix entre réaliser une réparation ou une livraison de remplacement gratuite.
(2) Si la société Dürr Dental AG n'est pas prête à ou n'est pas en mesure de réaliser la réparation ou la livraison de rechange, si la réparation ou la livraison de rechange subit un retard dépassant un délai raisonnable fixé par l'utilisateur ou fait défaut pour d'autres raisons, l'utilisateur est en droit de résilier le contrat ou d'exiger une remise. Une réparation ne peut être considérée comme faisant défaut qu'à partir du moment où la société Dürr Dental AG a bénéficié d'une opportunité suffisante pour réaliser la réparation sans que l'objectif souhaité ait été atteint, en particulier si la réparation a déjà été infructueuse à deux reprises. L'utilisateur conserve le droit de réclamer des dommages et intérêts conformément au § 437 du code civil allemand (BGB).
(3) L'utilisateur comprend qu'il est généralement impossible de créer des produits logiciels exempts de toute erreur. Dans ce contexte, le logiciel fourni ne présente un vice que si les erreurs réduisent considérablement la valeur ou la capacité du logiciel à convenir pour l'usage prévu dans le contrat.
(4) L'utilisateur comprend que le logiciel est un produit informatique complexe dont l'installation, les mises à jour / mises à niveau et l'adaptation à l'environnement informatique individuel de l'utilisateur requièrent des connaissances préalables. L'installation, les mises à jour / mises à niveau et l'adaptation du logiciel à l'environnement informatique de l'utilisateur doivent donc être exécutées uniquement par des personnes qualifiées, dans l'idéal par un personnel formé du revendeur spécialisé dans l'équipement dentaire ou du secteur informatique. La société Dürr Dental AG décline toute responsabilité pour les vices et dommages résultant d'une manipulation incorrecte du logiciel lors de l'installation, des mises à jour / mises à niveau et de l'exploitation. Cela s'applique également aux vices et dommages imputables au fait que l'environnement matériel et logiciel (système d'exploitation) utilisé par l'utilisateur ne correspond pas à la configuration minimale requise pour le logiciel par la société Dürr Dental AG.
§6 Responsabilité
(1) Les demandes de dommages et intérêts ou de remboursement des dépenses inutiles formulées par l'utilisateur sont régies par la présente disposition sans égard pour la nature juridique de la réclamation. La responsabilité selon la loi relative à la responsabilité du fait des produits n'en est pas affectée.
(2) La société Dürr Dental AG assume une responsabilité illimitée pour les dommages portant atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé.
(3) La société Dürr Dental AG assume une responsabilité illimitée pour les dommages résultant d'une négligence intentionnelle ou grave de sa part. La société Dürr Dental AG n'assume de responsabilité pour les dommages découlant d'une négligence légère qu'en cas de violation d'une obligation dont le respect revêt une importance particulière pour la réalisation de l'objet du contrat (obligation essentielle du contrat). Une obligation essentielle du contrat de ce type est toujours constituée lorsque l'obligation est fondamentale pour l'exécution conforme du contrat ou lorsque l'utilisateur doit se fier régulièrement au respect de cette obligation. En cas de violation d'une obligation essentielle du contrat, la responsabilité de la société Dürr Dental AG se limite aux dommages typiquement attendus dans le cadre de la mise à disposition d'un logiciel ou lors des travaux de maintenance et d'entretien (paragraphe 9).
(4) En cas de perte de données, la responsabilité se limite au travail de restauration typique qui serait à réaliser si des copies de sauvegarde ont été créées régulièrement et de manière adaptée aux risques.
(5) Les alinéas 1 à 4 s'appliquent en conséquence pour la responsabilité personnelle des

employés, des collaborateurs, des représentants et des agents d'exécution de la société Dürr Dental AG.

§7 Réserve de propriété

La société Dürr Dental AG se réserve la propriété du logiciel jusqu'au paiement complet du logiciel.

§8 Durée du contrat

(1) Le contrat est conclu pour une durée indéterminée.

(2) L'utilisateur est déchu de son droit d'utiliser le logiciel et la documentation s'il enfreint de manière non négligeable les conditions d'utilisation définies dans le présent contrat, en particulier s'il ne respecte pas les règles d'utilisation et de transmission indiquées aux paragraphes 3 et 4, et si la société Dürr Dental AG résilie le présent contrat pour un motif sérieux. Dans ce cas, l'utilisateur est tenu de restituer tous les supports de données ainsi que toutes leurs copies et de supprimer toutes les copies du logiciel (y compris une éventuelle base de données VistaSoft).

§9 Versions démo

(1) Dürr Dental AG donne la possibilité au responsable de se servir gratuitement de versions limitées dans leur emploi du logiciel (versions démo), pour tester le logiciel. Le Responsable peut changer de la version démo du logiciel vers la version complète, en la validant tout en s'enregistrant. Pour la validation les coûts réguliers pour l'acquisition du logiciel envers Dürr Dental AG ou envers le vendeur respectif deviennent exigibles.

(2) Dürr Dental AG n'assure aucune garantie pour les versions démo. La responsabilité de Dürr Dental AG pour l'emploi de versions démo chez le responsable se limite aux prétentions, énumérées dans le numéro 6 al. 2 et 3. Une responsabilité prorogée de Dürr Dental AG est exclue.

§10 Travaux de maintenance et d'entretien réalisés par Dürr Dental, notamment maintenance à distance

Si la société Dürr Dental AG effectue des travaux de maintenance et/ou d'entretien du logiciel installé sur le matériel de l'utilisateur à la demande de ce dernier (ci-après « Travaux »), les dispositions suivantes s'appliquent à ces travaux :

(1) Le prix des travaux est défini par la liste des tarifs de la société Dürr Dental AG en vigueur actuellement. Les factures de la société Dürr Dental AG sont payables au plus tard deux semaines après la date de facture. Les travaux sous garantie de la société Dürr Dental AG selon le paragraphe 5 ne sont pas soumis à une obligation de rémunération.

(2) La responsabilité de la société Dürr Dental AG pour les travaux est régie par le paragraphe 6.

(3) L'utilisateur est tenu, avant le début des travaux par Dürr Dental AG, de créer une sauvegarde des données apte à restaurer l'intégralité des données de l'utilisateur dans un délai acceptable.

(4) Si les travaux sont réalisés via un système de transmission des données à distance sans contact physique avec le matériel de l'utilisateur (ci-après « Maintenance à distance »), l'utilisateur est responsable d'installer le logiciel de maintenance à distance du fournisseur tiers sur son matériel, et en particulier de respecter les conditions de licence du logiciel de maintenance à distance. L'utilisateur est en outre responsable d'établir la connexion nécessaire entre son matériel / logiciel et le système de transmission des données à distance. La société Dürr Dental AG décline toute responsabilité pour les dommages résultant de défaillances du système de transmission des données à distance non imputables à Dürr Dental ou de l'accès non autorisé par un tiers au matériel / logiciel de l'utilisateur.

§11 Dispositions finales

(1) Les modifications, compléments et concrétisations des présentes conditions contractuelles, ainsi que les confirmations et garanties doivent être consignés par écrit. Ceci s'applique également à l'annulation de la présente clause au sujet de la forme écrite.

(2) L'invalidité ou l'irréalisabilité d'une ou de plusieurs clauses du présent contrat n'affecte pas la validité des autres clauses du contrat.

(3) A la place de la stipulation inefficiente ou impraticable vient une disposition, qui se rapproche le plus possible de l'intention de cette stipulation inefficiente ou impraticable.

(4) Les rapports contractuels avec l'utilisateur sont soumis au droit allemand, à l'exclusion du droit commercial des Nations Unies.

5) La juridiction compétente pour des litiges issus du lien contractuel au responsable est, dans la mesure où le responsable est commerçant, au choix de Dürr Dental AG sa juridiction compétente à elle ou celle du responsable .

# 4 Exigences du système

Les indications suivantes décrivent uniquement les configurations minimales des systèmes informatiques. Même en respectant les exigences du système, le bon fonctionnement des matériels et des logiciels de Dürr Dental peut être perturbé par des particularités inhérentes aux matériels et logiciels des clients. Dans ces cas, Dürr Dental ne se porte aucunement garant du parfait fonctionnement de ses matériels et logiciels.

Si d'autres systèmes sont connectés à l'ordinateur, les exigences du système peuvent s'en trouver altérées. Respecter les exigences requises par tous les systèmes connectés.



| | |
|---|---|
| CPU : | ≥ Intel Core i3 |
| RAM : | ≥ 4 Go |
| Systèmes d'exploitation : | Microsoft Windows 7 (à partir de Home Premium)<br>Microsoft Windows 8.1 (pas Windows RT)<br>Microsoft Windows 10<br>Microsoft Windows Server 2012 |
| Disque dur : | Poste de travail (sans base de données) ≥ 50 Go<br>La capacité mémoire de la banque de données se base sur la production d'images du cabinet dentaire. (image de la caméra : env. 1 Mo, radiographie : env. 2 Mo - 10 Mo) |
| Lecteur : | DVD-ROM |
| Sauvegarde des données : | Sauvegarde quotidienne des données |
| Interface : | Ethernet ≥ 100 Mbits |
| Carte graphique : | Résolution ≥ 1280 x 1024<br>Profondeur des couleurs 32 bits, 16,7 millions de couleurs |
| Moniteur de diagnostic : | selon DIN V 6868-157, classe de local 5 ou 6 (selon les exigences)<br>Nous vous recommandons d'utiliser les moniteurs de diagnostic suivants (satisfont à la norme DIN V 6868-157, catégorie de local 5 ou 6) :<br>– EIZO RX340<br>– BARCO Nio Color 2MP HE (MDNC-2221 HE) |
| Compatibilité : | DBSWIN à partir de la version 5.4<br>VistaEasy<br>Image Bridge<br>VistaConnect (ne peut être installé que si VistaEasy / DBSWIN a été désinstallé au préalable !) |

FR

Ce chapitre décrit l'installation et la configuration du logiciel, qui permettent de l'utiliser dans sa configuration standard.

Il décrit en outre la désinstallation et la migration des données de DBSWIN vers VistaSoft.

L'installation, la configuration et la migration des données de DBSWIN doivent uniquement être réalisées par Dürr Dental ou par un organisme autorisé à cet effet par Dürr Dental.

Le chapitre est divisé en plusieurs parties :

– "7 Sauvegarde des données"
– "5 Installer le logiciel"
– "6 Créer un cabinet"
– "8 Attribution de licence"
– "9 Désinstaller le logiciel"

# 5 Installer le logiciel

Le pack logiciel VistaSoft est constitué principalement de deux composants :

– le logiciel VistaSoft à proprement parler
– la base de données VistaSoft

Le logiciel d'imagerie doit être installé différemment en fonction du cas d'application spécifique à l'utilisation prévue :

– "5.1 Installation en poste monoplace":
  Le logiciel et la base de données sont installés localement sur un client (ordinateur).
– "5.2 Installation multiposte":
  Le logiciel est installé localement sur plusieurs clients (ordinateurs). La base de données est installée de manière centralisée sur un serveur.

Avant l'installation du logiciel, nous recommandons de procéder à une sauvegarde complète des données du logiciel déjà installé sur l'ordinateur.

Nous recommandons également de désactiver le programme anti-virus pour la durée de l'installation.

Pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme anti-virus et pour aller plus vite, nous recommandons d'exclure les répertoires suivants du scan anti-virus après l'installation :

– C:\ProgramData\Duerr\VistaSoft\Data (en cas d'installation sur serveur, client et poste monoplace)
– C:\VistaSoftData (en cas d'installation sur serveur et poste monoplace)
– C:\Program Files (x86)\Duerr

Les répertoires mentionnés se réfèrent à l'installation standard. Ces répertoires peuvent différer en fonction des indications effectuées lors de l'installation.

## 5.1 Installation en poste monoplace

– "Installer le logiciel"
– "Démarrer le logiciel pour la première fois"

**Installer le logiciel**

› Insérer le DVD d'installation dans le lecteur ou bien enregistrer localement le fichier d'installation téléchargé.
› La fonction de démarrage automatique lance automatiquement le menu de démarrage. Si le menu de démarrage ne démarre pas automatiquement ou si le fichier d'installation a été téléchargé, démarrer le fichier *Start.exe*.
› Cliquer sur *Installer VistaSoft*.
› Sélectionner la langue d'installation souhaitée.
› Accepter le contrat de licence.
› Choisir les composants souhaités.
  Il s'agit ici des composants de logiciels.
  Mobile Connect : logiciel permettant de connecter l'application d'imagerie Dürr Dental pour iPad à la base de données VistaSoft
  VistaSoft Inspect : logiciel pour exécuter et archiver des tests d'acquisition et de cohérence
› Sélectionner les appareils à installer.
  Il s'agit ici de modules de l'appareil et non de pilotes. Les pilotes doivent être installés séparément. Pour ce faire, voir la notice de montage et d'utilisation de l'appareil.

Le logiciel se trouve dans le répertoire d'installation.
Le répertoire de données ne doit pas renvoyer à un chemin réseau. Il contient et enregistre tous les paramètres du logiciel (par ex. taille des fenêtres, position des fenêtres, etc.). Il ne contient pas la base de données d'image. Celle-ci est créée ou localisée lorsque le logiciel est démarré pour la première fois.

› Spécifier le répertoire pour l'installation.
  Le chemin peut être adapté via .
› Spécifier le répertoire pour les données.
  Le chemin peut être adapté via .

› Sélectionner les cases à cocher pour les appareils devant être installés, afin de pouvoir travailler avec ces appareils sur cet ordinateur.
› Dans la vue d'ensemble, vérifier les répertoires d'installation, les composants et les appareils à installer.

  Si une entrée doit être corrigée, il est possible de retourner à l'étape correspondante en cliquant sur ***Précédent*** et de modifier l'entrée en question.
› Après l'affichage d'un message indiquant que le logiciel est prêt à être installé, cliquer sur *Suivant*.

  Le logiciel est installé.

› Cliquer sur ***Quitter*** pour terminer l'installation.

Par défaut, le port utilisé est le port 3114. Si celui-ci est occupé, on utilise le port disponible suivant.

Les ports utilisés peuvent être ajustés dans la configuration (voir "41.2 Poste de travail" et "41.3 Paramètres de connexion").

› Activer le port utilisé.
› Démarrer le logiciel pour la première fois (voir "Démarrer le logiciel pour la première fois").

**Démarrer le logiciel pour la première fois**

S'il est nécessaire de faire migrer des données depuis une installation DBSWIN existante, les points suivants doivent être pris en compte avant le premier démarrage de VistaSoft :

– Version 5.9 ou plus récente de DBSWIN installée, à actualiser si nécessaire.
– Les images archivées dans DBSWIN ne peuvent pas être migrées, récupérer les images le cas échéant.
– DBSWIN fermé.

› Démarrer le logiciel (voir "11 Démarrer le logiciel").
› S'il est nécessaire de faire migrer des données depuis une installation DBSWIN existante, lancer l'importation avec *Importer depuis DBSWIN*.

  Pour d'autres informations relatives à la migration, voir "5.3 Migrer les données d'une installation DBSWIN".

  VistaSoft détecte l'installation DBSWIN (poste monoplace, client, serveur), fait migrer les données requises et se configure en fonction de l'installation DBSWIN. Après l'importation, il n'est pas nécessaire de sélectionner un mode de fonctionnement et de créer un cabinet. L'installation DBSWIN n'est alors ni modifiée ni supprimée !

› S'il n'est pas nécessaire de faire migrer des données depuis l'installation DBSWIN existante, sauter la migration avec *Sauter importation*.

  Aucune migration de données n'a lieu. Le mode de fonctionnement et le cabinet doivent être créés manuellement.

› Pour le *Mode de fonctionnement*, sélectionner l'option *Poste monoplace*.
› Enregistrer la sélection avec *Appliquer les paramètres*.
› Saisir un chemin d'accès pour la base de données.
› Cliquer sur *Créer une base de données*.

  Une base de données vide est créée.

## 5.2 Installation multiposte

Les conditions suivantes doivent être remplies pour que l'installation multiposte fonctionne :

– Tous les clients sont reliés au réseau.
– Le serveur est relié au même réseau que les clients.

Pour que l'installation multiposte se déroule sans problème, il faut procéder dans l'ordre suivant :

1. Installation du logiciel et de la base de données sur le serveur (voir "Installation sur le serveur").
2. Démarrage du logiciel sur le serveur.
3. Installation des clients et établissement de la connexion avec la base de données (voir "Installation sur le client").

**Installation sur le serveur**

– "Installer le logiciel"
– "Démarrer le logiciel pour la première fois"

*Installer le logiciel*

› Insérer le DVD d'installation dans le lecteur ou bien enregistrer localement le fichier d'installation téléchargé.
› La fonction de démarrage automatique lance automatiquement le menu de démarrage. Si le

FR

menu de démarrage ne démarre pas automatiquement ou si le fichier d'installation a été téléchargé, démarrer le fichier ***Start.exe***.

› Cliquer sur ***Installer VistaSoft***.
› Sélectionner la langue d'installation souhaitée.
› Accepter le contrat de licence.
› Choisir les composants souhaités.

Il s'agit ici des composants de logiciels.

Mobile Connect : logiciel permettant de connecter l'application d'imagerie Dürr Dental pour iPad à la base de données VistaSoft

VistaSoft Inspect : logiciel pour exécuter et archiver des tests d'acquisition et de cohérence

› Sélectionner les appareils à installer.

Il s'agit ici de modules de l'appareil et non de pilotes. Les pilotes doivent être installés séparément. Pour ce faire, voir la notice de montage et d'utilisation de l'appareil.

Le logiciel se trouve dans le répertoire d'installation.

Le répertoire de données ne doit pas renvoyer à un chemin réseau. Il contient et enregistre tous les paramètres du logiciel (par ex. taille des fenêtres, position des fenêtres, etc.). Il ne contient pas la base de données d'image. Celle-ci est créée ou localisée lorsque le logiciel est démarré pour la première fois.

› Spécifier le répertoire pour l'installation.

Le chemin peut être adapté via .

› Spécifier le répertoire pour les données.

Le chemin peut être adapté via .

› Sélectionner les cases à cocher pour les appareils devant être installés, afin de pouvoir travailler avec ces appareils sur cet ordinateur.
› Dans la vue d'ensemble, vérifier les répertoires d'installation, les composants et les appareils à installer.

Si une entrée doit être corrigée, il est possible de retourner à l'étape correspondante en cliquant sur ***Précédent*** et de modifier l'entrée en question.

› Après l'affichage d'un message indiquant que le logiciel est prêt à être installé, cliquer sur ***Suivant***.

Le logiciel est installé.

› Cliquer sur ***Quitter*** pour terminer l'installation.

Par défaut, le port utilisé est le port 3114. Si celui-ci est occupé, on utilise le port disponible suivant.

Les ports utilisés peuvent être ajustés dans la configuration (voir "41.2 Poste de travail" et "41.3 Paramètres de connexion").

› Activer le port utilisé.
› Démarrer le logiciel pour la première fois (voir "11 Démarrer le logiciel").

*Démarrer le logiciel pour la première fois*

S'il est nécessaire de faire migrer des données depuis une installation DBSWIN existante, les points suivants doivent être pris en compte avant le premier démarrage de VistaSoft :

– Version 5.9 ou plus récente de DBSWIN installée, à actualiser si nécessaire.
– Les images archivées dans DBSWIN ne peuvent pas être migrées, récupérer les images le cas échéant.
– DBSWIN fermé.

› Démarrer le logiciel (voir "11 Démarrer le logiciel").
› S'il est nécessaire de faire migrer des données depuis une installation DBSWIN existante, lancer l'importation avec ***Importer depuis DBSWIN***.

Pour d'autres informations relatives à la migration, voir "5.3 Migrer les données d'une installation DBSWIN".

VistaSoft détecte l'installation DBSWIN (poste monoplace, client, serveur), fait migrer les données requises et se configure en fonction de l'installation DBSWIN. Après l'importation, il n'est pas nécessaire de sélectionner un mode de fonctionnement et de créer un cabinet. L'installation DBSWIN n'est alors ni modifiée ni supprimée !

› S'il n'est pas nécessaire de faire migrer des données depuis l'installation DBSWIN existante, sauter la migration avec ***Sauter importation***.

Aucune migration de données n'a lieu. Le mode de fonctionnement et le cabinet doivent être créés manuellement.

› Pour le ***Mode de fonctionnement***, sélectionner l'option ***Serveur***.
› Enregistrer la sélection avec ***Appliquer les paramètres***.

› Saisir un chemin d'accès pour la base de données.
› Cliquer sur *Créer une base de données*.
Une base de données vide est créée.

**Installation sur le client**

– "Installer le logiciel"
– "Démarrer le logiciel pour la première fois"

*Installer le logiciel*

› Insérer le DVD d'installation dans le lecteur ou bien enregistrer localement le fichier d'installation téléchargé.
› La fonction de démarrage automatique lance automatiquement le menu de démarrage. Si le menu de démarrage ne démarre pas automatiquement ou si le fichier d'installation a été téléchargé, démarrer le fichier *Start.exe*.
› Cliquer sur *Installer VistaSoft*.
› Sélectionner la langue d'installation souhaitée.
› Accepter le contrat de licence.
› Choisir les composants souhaités.
Il s'agit ici des composants de logiciels.
Mobile Connect : logiciel permettant de connecter l'application d'imagerie Dürr Dental pour iPad à la base de données VistaSoft
VistaSoft Inspect : logiciel pour exécuter et archiver des tests d'acquisition et de cohérence
› Sélectionner les appareils à installer.
Il s'agit ici de modules de l'appareil et non de pilotes. Les pilotes doivent être installés séparément. Pour ce faire, voir la notice de montage et d'utilisation de l'appareil.

Le logiciel se trouve dans le répertoire d'installation.
Le répertoire de données ne doit pas renvoyer à un chemin réseau. Il contient et enregistre tous les paramètres du logiciel (par ex. taille des fenêtres, position des fenêtres, etc.). Il ne contient pas la base de données d'image. Celle-ci est créée ou localisée lorsque le logiciel est démarré pour la première fois.

› Spécifier le répertoire pour l'installation.
Le chemin peut être adapté via .
› Spécifier le répertoire pour les données.
Le chemin peut être adapté via .
› Sélectionner les cases à cocher pour les appareils devant être installés, afin de pouvoir travailler avec ces appareils sur cet ordinateur.
› Dans la vue d'ensemble, vérifier les répertoires d'installation, les composants et les appareils à installer.
Si une entrée doit être corrigée, il est possible de retourner à l'étape correspondante en cliquant sur *Précédent* et de modifier l'entrée en question.
› Après l'affichage d'un message indiquant que le logiciel est prêt à être installé, cliquer sur *Suivant*.
Le logiciel est installé.
› Cliquer sur *Quitter* pour terminer l'installation.

Par défaut, le port utilisé est le port 3114. Si celui-ci est occupé, on utilise le port disponible suivant.
Les ports utilisés peuvent être ajustés dans la configuration (voir "41.2 Poste de travail" et "41.3 Paramètres de connexion").

› Activer le port utilisé.
› Démarrer le logiciel pour la première fois (voir "11 Démarrer le logiciel").

*Démarrer le logiciel pour la première fois*

S'il est nécessaire de faire migrer des données depuis une installation DBSWIN existante, les points suivants doivent être pris en compte avant le premier démarrage de VistaSoft :

– Version 5.9 ou plus récente de DBSWIN installée, à actualiser si nécessaire.
– Les images archivées dans DBSWIN ne peuvent pas être migrées, récupérer les images le cas échéant.
– DBSWIN fermé.
› Démarrer le logiciel (voir "11 Démarrer le logiciel").
› S'il est nécessaire de faire migrer des données depuis une installation DBSWIN existante, lancer l'importation avec *Importer depuis DBSWIN*.
Pour d'autres informations relatives à la migration, voir "5.3 Migrer les données d'une installation DBSWIN".
VistaSoft détecte l'installation DBSWIN (poste monoplace, client, serveur), fait migrer les données requises et se configure en fonction de l'installation DBSWIN. Après l'importation, il n'est pas nécessaire de sélectionner un mode de fonctionnement et de créer un cabinet. L'installation DBSWIN n'est alors ni modifiée ni supprimée !

FR

› S'il n'est pas nécessaire de faire migrer des données depuis l'installation DBSWIN existante, sauter la migration avec *Sauter importation*.

  Aucune migration de données n'a lieu. Le mode de fonctionnement et le cabinet doivent être créés manuellement.

› Pour le *Mode de fonctionnement*, sélectionner l'option *Client*.
› Enregistrer la sélection avec *Appliquer les paramètres*.
› Sous *Serveur*, saisir l'adresse IP ou le nom de l'ordinateur sur lequel la base de données est installée.
› Indiquer le port à utiliser.
› Établir la connexion au serveur avec *Connecter*.

## 5.3 Migrer les données d'une installation DBSWIN

VistaSoft offre la possibilité de migrer certains paramètres et certaines données une seule fois depuis une installation DBSWIN existante. Différentes données seront migrées en fonction du mode d'installation de DBSWIN.

– "Migrer les données d'une installation sur poste monoplace DBSWIN"
– "Migrer les données d'une installation sur serveur DBSWIN"
– "Migrer les données d'une installation sur serveur DBSWIN"

Les points suivants doivent être pris en compte lors de la migration :

– Version 5.9 ou plus récente de DBSWIN
– Les données seront migrées une seule fois depuis DBSWIN vers VistaSoft. Il est ensuite possible de continuer à travailler avec DBSWIN, mais les données ne seront plus alignées avec VistaSoft.
– L'installation DBSWIN n'est pas modifiée.
– Les images ne sont pas copiées dans la base de données VistaSoft. Elles sont conservées dans les répertoires DBSWIN. VistaSoft se réfère à ces répertoires.
– Les enregistrements vidéo ne sont pas pris en charge par VistaSoft, ils peuvent uniquement être représentés par une image d'aperçu mais ne peuvent pas être lus.

Nous recommandons de désinstaller DBSWIN après une migration réussie. Le répertoire DBSData ne doit alors pas être supprimé.

Il est possible de déplacer le répertoire DBSData depuis DBSWIN dans le répertoire VistaSoftData de VistaSoft (voir "47.1 Déplacer le répertoire DBSData"). Un seul répertoire doit être sauvegardé lors de cette opération.

**Migrer les données d'une installation sur poste monoplace DBSWIN**

Dans le cas d'une installation sur poste monoplace VistaSoft, les données suivantes sont migrées depuis DBSWIN :

Données du client :

– Adresse du serveur (le port n'est pas importé, car un autre port sera utilisé dans VistaSoft)
– Chemin d'importation pour l'importation du patient
– Paramètres VDDS Media (actifs, système de gestion du cabinet référencé, support pour niveau 6)

Données du serveur :

– Adresse de la base de données DBSWIN
– Cabinets et paramètres des cabinets
– Patients et champs des patients
– Données des images des patients (rayons X et vidéo)

  Le type d'objet de DBSWIN est affecté à un type de prise de vue et un type d'image dans VistaSoft

– Modèles (mises en page) pour la visualisation

**Migrer les données d'une installation sur serveur DBSWIN**

Dans le cas d'une installation sur serveur VistaSoft, les données suivantes sont migrées depuis DBSWIN :

– Adresse de la base de données DBSWIN
– Cabinets et paramètres des cabinets
– Patients et champs des patients
– Données des images des patients (rayons X et vidéo)

  Le type d'objet de DBSWIN est affecté à un type de prise de vue et un type d'image dans VistaSoft

– Modèles (mises en page) pour la visualisation

La configuration du client n'est pas migrée.

**Migrer les données d'une installation sur client DBSWIN**

Dans le cas d'une installation sur client VistaSoft, les données suivantes sont migrées depuis DBSWIN :

– Adresse du serveur (le port n'est pas importé, car un autre port sera utilisé dans VistaSoft)
– Chemin d'importation pour l'importation du patient
– Paramètres VDDS Media (actifs, système de gestion du cabinet référencé, support pour niveau 6)

# 6 Créer un cabinet

Un cabinet doit impérativement être créé lors du premier démarrage du logiciel. Sinon, il est impossible de travailler avec le logiciel. Pour ce faire, il faut remplir au minimum tous les champs obligatoires.

Pour d'autres informations concernant la manière de ***Créer un cabinet***, voir "19 Cabinets".

› Remplir au minimum tous les champs obligatoires.
› Vérifier le chemin de la base de données et le chemin des images, les adapter si nécessaire.
› Créer le cabinet avec ***Appliquer les paramètres***.

Le cabinet est créé et VistaSoft démarre.

Le cabinet peut ensuite être configuré.

FR

# 7 Sauvegarde des données

Il est indispensable de sauvegarder régulièrement les données des répertoires contenant la base de données et les images de VistaSoft. Cette consigne s'applique en particulier s'il existe un délai de conservation légal des radiographies et si un appareil de radiographie (par ex. VistaScan, VistaRay, VistaPano) est utilisé avec VistaSoft.

Pour réaliser une sauvegarde intégrale des données, les répertoires suivants doivent être sauvegardés :

– C:\ProgramData\Duerr\VistaSoft\Data (en cas d'installation sur serveur, client et poste monoplace)
– C:\VistaSoftData (en cas d'installation sur serveur et poste monoplace)

Les répertoires mentionnés se réfèrent à l'installation standard. Ces répertoires peuvent différer en fonction des indications effectuées lors de l'installation.

Nous recommandons de sauvegarder les répertoires susmentionnés avec la sauvegarde du cabinet. Votre administrateur système peut vous fournir des consignes sur la marche à suivre.

# 8 Attribution de licence

Sans clé de licence valide, il est possible de créer 30 patients dans le logiciel en profitant de l'étendue complète des fonctions. À partir du 30ème patient, il est possible de créer d'autres patients pendant un délai de 30 jours. Une fois ce délai écoulé, il n'est plus possible de travailler avec le logiciel sans clé de licence.

En cas de transfert du logiciel sur un autre ordinateur, une nouvelle clé de licence doit être demandée (voir "8.2 Attribution de licence sans clé de licence").

L'attribution de licence diffère en fonction de la disponibilité actuelle ou non d'une clé de licence :

– Si la clé de licence est disponible : "8.1 Attribution de licence avec une clé de licence"
– Si la clé de licence doit être commandée : "8.2 Attribution de licence sans clé de licence"

## 8.1 Attribution de licence avec une clé de licence

› Du côté droit de la barre des patients (voir "Interface du logiciel"), cliquer sur le message *Version d'essai : XX patient(s) et XX jour(s) restants*.

Si le message concernant la version d'essai n'est pas visible, l'attribution de licence peut être appelée sous >*Application*.

› Saisir la clé de licence disponible dans le champ de saisie de la zone *Attribution de licence* et fermer la fenêtre contextuelle avec .

› Redémarrer le logiciel.

## 8.2 Attribution de licence sans clé de licence

› Du côté droit de la barre des patients (voir "Interface du logiciel"), cliquer sur le message *Version d'essai : XX patient(s) et XX jour(s) restants*.

Si le message concernant la version d'essai n'est pas visible, l'attribution de licence peut être appelée sous >*Application*.

› Cliquer sur *Obtenir une nouvelle clé de licence...*.

› Dans la fenêtre *Enregistrement* sous *Modules*, activer tous les modules à commander.

› Sous *Numéros de série*, vérifier si tous les appareils connectés / installés sont affichés.

Si tous les appareils connectés / installés ne sont pas affichés, cliquer sur *Actualiser*. La liste des appareils est actualisée.

Si tous les appareils connectés / installés ne sont toujours pas affichés, cliquer sur *Ajouter un appareil* et saisir manuellement le numéro de série et le numéro de référence.

› Remplir au minimum tous les champs obligatoires sous *Adresse* et *Revendeur*.

› Cliquer sur *Enregistrement via e-mail* pour envoyer l'enregistrement par e-mail.

Cliquer sur *Exporter les données d'enregistrement* pour exporter l'enregistrement au format XML dans un répertoire local.

La hotline d'enregistrement génère une clé de licence à partir des données envoyées. En fonction du volume de travail, cette opération peut prendre un certain temps. La clé de licence vous sera envoyée par e-mail.

› Revenir à *Application* à l'aide de la barre de navigation.

› Saisir la clé de licence reçue dans le champ de saisie et fermer la fenêtre contextuelle avec .

› Redémarrer le logiciel.

# 9 Désinstaller le logiciel

Le pack logiciel VistaSoft est constitué principalement de deux composants :

– le logiciel VistaSoft à proprement parler
– une base de données

Pour que le logiciel puisse être désinstallé, les conditions préalables suivantes doivent être remplies :

– Le logiciel doit être fermé
– Toutes les données des patients / la base de données (y compris radiographies, etc.) doivent être sauvegardées

Les répertoires à sauvegarder peuvent différer en fonction de l'installation. Vous pouvez contacter notre hotline pour vous assurer que toutes les données des patients / la base de données ont été sauvegardées.

Pour désinstaller complètement le logiciel, procéder comme suit :

› Lancer le programme de désinstallation via *Démarrer* > *Tous les programmes* > *VistaSoft* > *Désinstaller VistaSoft*.

› Répondre *Oui* à la question vous demandant s'il faut désinstaller VistaSoft.

VistaSoft est désinstallé.

FR

Ce chapitre décrit les premières étapes du logiciel d'imagerie.

Le chapitre est divisé en plusieurs parties :

– "10 Informations concernant l'utilisation"
– "11 Démarrer le logiciel"
– "12 Gérer les patients"
– "13 Enregistrer un cliché radiographique"
– "14 Créer un enregistrement vidéo"
– "15 Afficher les images"
– "16 Éditer une image"
– "17 Exporter une image"

Les configurations suivantes sont requises pour pouvoir travailler avec le logiciel :

– "19.1 Créer un cabinet"
– "20 Ajouter des appareils"
– "21.1 Créer un poste de radiographie"
– "21.2 Configurer un poste de radiographie"

Les configurations suivantes peuvent être requises (en fonction des appareils connectés, connexion à un logiciel tiers) pour pouvoir travailler avec le logiciel :

– "22.1 Configurer les types de prise de vue"
– "Vérification et contrôle de qualité"

# 10 Informations concernant l'utilisation

Les informations suivantes doivent être prises en compte pour l'utilisation du logiciel :

– "10.1 Interface du logiciel"
– "10.2 Concept d'enregistrement"
– "10.3 Aide aux utilisateurs"

## 10.1 Interface du logiciel

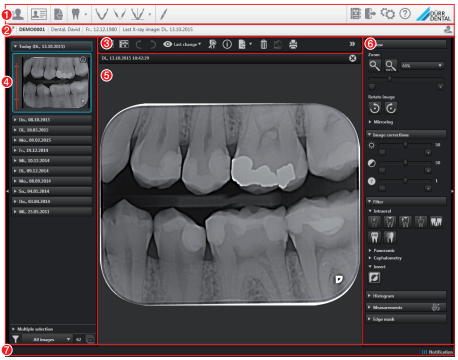


1 "Barre des menus"
2 "Barre des patients"
3 "Menu Négatoscope"
4 "Inspecteur d'images"
5 "Négatoscope"
6 "Boîte à outils"
7 "Barre d'état"

L'interface du logiciel est décrite dans la configuration standard. L'apparence peut différer en fonction de la configuration effective.

Différents boutons (par ex. Patient, Configuration ou Information d'image) entraînent l'ouverture de fenêtres contextuelles permettant de réaliser des saisies ou des modifications et de consulter des informations.

La fenêtre contextuelle peut être refermée de différentes manières : en cliquant sur ou en cliquant à côté de la fenêtre contextuelle. Les saisies / modifications sont enregistrées automatiquement lorsque la fenêtre contextuelle est fermée (voir "10.2 Concept d'enregistrement").

Si une fenêtre contextuelle comporte plusieurs niveaux, une barre de navigation apparaît. Cette barre permet d'accéder directement aux niveaux supérieurs.

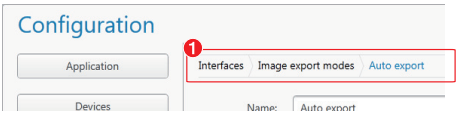


1 Barre de navigation

Si des informations sont obligatoires dans une fenêtre contextuelle, ces champs obligatoires sont encadrés en rouge et identifiés par .

Les images et les fonctions sont regroupées dans l'inspecteur d'images et dans la boîte à outils. Il est possible d'ouvrir ou de fermer les groupes en cliquant sur le titre du groupe.

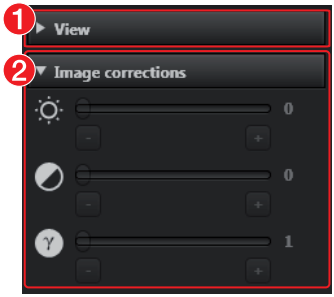


1 Groupe de fonctions *Vue* (fermé)
2 Groupe de fonctions *Corrections d'image* (ouvert)

### Barre des menus

La barre des menus est divisée en deux zones principales :

– Zone de gauche
  - Gestion des patients (voir "12 Gérer les patients")
  - Importation d'image (voir "27 Importer des images")
  - Radiographies et enregistrements vidéo, selon les types de prise de vue (voir "13 Enregistrer un cliché radiographique" et "14 Créer un enregistrement vidéo")

– Zone de droite
  - Rapport de radiographie (voir "30 Afficher le rapport de radiographie")
  - Configuration (voir "Vue d'ensemble de la configuration")
  - Aide

### Barre des patients

La barre des patients est divisée en deux zones principales :

– Zone de gauche
  - Informations de la fiche patient actuellement ouverte (voir "12 Gérer les patients")

– Zone de droite
  - "Fermer une fiche patient"

### Menu Négatoscope

Le menu Négatoscope contient différentes commandes pour les images affichées sur le négatoscope :

| | |
|---|---|
| | "Vider le négatoscope" |
| | "Charger la vue" |
| | "Transférer des images au logiciel de gestion de cabinet" (uniquement visible lorsque l'interface VDDS Media est activée, voir "Interfaces") |
| | Répéter ou annuler les actions |
| | "Afficher la version de l'image" |
| | "Saisir une indication" |
| | "Afficher et modifier les informations d'image" |
| | "Exporter une image" |
| | "Supprimer une image" |
| | "Afficher / masquer les annotations et les mesures" |
| | "Imprimer des images" |
| | Ouvrir une liste de sélection avec d'autres commandes : |
| | "Réaffecter une image à un patient" |
| | "28.2 Gérer les paramètres d'image par défaut" |

### Inspecteur d'images

L'inspecteur d'images est divisé en trois zones :

– Fenêtre de prévisualisation :
  visible uniquement lors de l'acquisition de nouvelles images

– Archive d'images de la fiche patient ouverte :
  Toutes les images sont regroupées selon leur date d'enregistrement.

– Traiter et filtrer les images de l'archive d'images :
  - "Sélection multiple"
  - "Filtrer les images"

FR

Plusieurs actions peuvent être réalisées pour les radiographies et les images vidéo de l'archive d'images :

– "Afficher les images"
– "Afficher et modifier les informations d'image"
– "Sélection multiple"
– "Filtrer les images"

Si la période légale de conservation est activée (voir "Configurer"), les radiographies ne peuvent être supprimées qu'une fois cette période écoulée.

Lorsqu'une image est affichée sur le négatoscope, elle est mise en évidence par un cadre bleu.

Si des informations associées sont disponibles, l'indicateur de dosage s'affiche sous la forme d'une barre de couleur à côté de chaque radiographie dans l'inspecteur d'images. L'indicateur de dosage sert de référence pour les réglages optimaux des paramètres de dose. Cette valeur indique s'il existe un risque de sur-modulation ou de sous-modulation de l'image, c.-à-d. si des niveaux de gris faibles ou élevés ne peuvent plus être représentés et des informations concernant l'image risquent ainsi d'être perdues. Un bon réglage des paramètres de dose est indiqué par une barre verte, tandis qu'une barre rouge signale un mauvais réglage des paramètres de dose. Une barre jaune indique un réglage limite.

L'indicateur de dosage ne peut pas être affiché pour les appareils / images ci-dessous :

– VistaPano S
– VistaPano S Ceph
– Images vidéo

| | | |
|---|---|---|
| Barres rouges longues | -> | Diminuer la dose de rayons X ou le gain du système d'enregistrement |
| Barres jaunes longues | -> | Diminuer légèrement la dose de rayons X ou le gain du système d'enregistrement |
| Barres vertes | -> | Dose de rayons X et gain du système d'enregistrement appropriés |
| Barres jaunes courtes | -> | Augmenter légèrement la dose de rayons X ou le gain du système d'enregistrement |
| Barres rouges courtes | -> | Augmenter la dose de rayons X ou le gain du système d'enregistrement |

**Négatoscope**

Tous les clichés sélectionnés dans l'inspecteur d'images sont affichés sur le négatoscope.

Cliquer sur une image sur le négatoscope permet d'afficher un en-tête indiquant la date et contenant des boutons permettant de réaliser les actions suivantes :

| | |
|---|---|
| | Agrandir l'image |
| | Réduire l'image |
| | Fermer l'image |

Pour agrandir le négatoscope, il est possible de réduire l'inspecteur d'images (à gauche) et la boîte à outils (à droite). Pour ce faire, cliquer sur la barre latérale .

**Boîte à outils**

La boîte à outils contient les différents outils et filtres pour le traitement des images (voir "28.1 Boîte à outils"). La sélection des outils diffère en fonction du type d'image.

**Barre d'état**

Les informations suivantes sont affichées dans la barre d'état :

– Message d'état
– Barre de progression
– Notifications

## 10.2 Concept d'enregistrement

Le concept d'enregistrement ne prévoit aucun enregistrement actif (par ex. bouton ***Enregistrer***) à réaliser par l'utilisateur. Lorsqu'une fenêtre contextuelle est fermée, les saisies / modifications sont enregistrées automatiquement.

› Fermer la fenêtre contextuelle avec .

Les saisies / modifications sont enregistrées automatiquement. La fenêtre contextuelle est fermée.

› Cliquer à côté de la fenêtre contextuelle active avec la souris.

Les saisies / modifications sont enregistrées automatiquement. La fenêtre contextuelle est fermée.

› Si les saisies / modifications effectuées ne doivent pas être enregistrées, cliquer sur *Annuler les modifications*.

Les modifications ne sont pas appliquées. La fenêtre contextuelle reste ouverte.

## 10.3 Aide aux utilisateurs

VistaSoft génère des notifications pour certaines actions et certains événements. Celles-ci sont affichées dans une fenêtre contextuelle dans le coin inférieur droit. Après env. 5 secondes, les notifications sont automatiquement masquées. Les notifications sont réparties selon les catégories suivantes :

Défaillance

Attention

Remarque

Information

De plus, une barre de progression est affichée dans la barre d'état pour les actions dont l'exécution prend un certain temps.

*Afficher de nouveau les notifications:*

*Notifications* apparaît uniquement s'il y a effectivement des notifications. Un compteur de notifications (chiffre bleu) est également affiché.

› Dans la barre d'état, cliquer sur *Notifications*.

Toutes les notifications datant de moins de 24 heures sont de nouveau affichées dans la fenêtre contextuelle. Les notifications remontant à plus de 24 heures peuvent uniquement être affichées dans la configuration (voir "Notification à l'utilisateur").

*Effacer les notifications:*

› Cliquer sur *Effacer les notifications*.

Toutes les notifications sont effacées de la liste affichée dans la fenêtre contextuelle.

Après avoir été effacées, les notifications peuvent encore être affichées dans la configuration (voir "Notification à l'utilisateur").

FR

FR

# 11 Démarrer le logiciel

Le logiciel peut être démarré de deux manières :

– Via l'icône sur le bureau
– Via l'entrée du menu de démarrage *Démarrer* > *Tous les programmes* > *VistaSoft* > *VistaSoft*

› Double-cliquer sur l'icône du bureau

ou

sélectionner l'entrée dans le menu de démarrage.

Démarrage de VistaSoft.

Si plusieurs cabinets sont créés dans VistaSoft, sélectionner le cabinet correspondant (voir "Créer d'autres cabinets").

Si la demande de mot de passe est activée, saisir le mot de passe (voir "Paramètres de mot de passe").

Les configurations suivantes sont requises pour pouvoir travailler avec le logiciel :

– "19.1 Créer un cabinet"
– "20 Ajouter des appareils"
– "21.1 Créer un poste de radiographie"
– "21.2 Configurer un poste de radiographie"

Les configurations suivantes peuvent être requises (en fonction des appareils connectés, connexion à un logiciel tiers) pour pouvoir travailler avec le logiciel :

– "18 Changer la langue d'affichage"
– "22.1 Configurer les types de prise de vue"

# 12 Gérer les patients

Chaque image traitée dans le logiciel est affectée à un patient.

Une fiche patient doit être ouverte pour pouvoir créer ou enregistrer de nouvelles images (voir "12.3 Rechercher un patient et ouvrir une fiche patient").

La gestion des patients offre deux possibilités pour gérer les données des patients :

– Gérer les données des patients directement dans le logiciel (voir "12.1 Créer un patient")
– Importer les données des patients depuis un logiciel de gestion de cabinet (voir "12.2 Importer les données de patients")

## 12.1 Créer un patient

Après le démarrage du logiciel, la fenêtre contextuelle *Patients* s'ouvre automatiquement et il est possible de créer un nouveau patient.

› Si la fenêtre contextuelle n'est pas ouverte, cliquer sur .

› Dans la zone de droite du champ de recherche, cliquer sur .

La fenêtre contextuelle de création d'un nouveau patient s'ouvre.

Les champs signalés par sont des champs obligatoires et doivent impérativement être remplis.

Les champs obligatoires sont sélectionnés dans la configuration.

› Remplir les champs, au minimum tous les champs obligatoires.

› Fermer la fenêtre contextuelle avec .

La fiche patient est créée et automatiquement ouverte.

## 12.2 Importer les données de patients

Les données des patients peuvent être importées depuis un logiciel de gestion de cabinet. Si aucune fiche patient n'est ouverte, la fiche patient est automatiquement ouverte lors de l'importation.

Condition préalable :

– Répertoire pour l'importation des patients depuis le logiciel de gestion de cabinet configuré (voir "45 Interfaces")
– Aucune prise de vue (rayons X, vidéo) n'est en cours sur le client sur lequel la fiche patient doit être ouverte

› Dans le logiciel de gestion de cabinet, transférer le patient vers le logiciel d'imagerie.

La fiche patient est automatiquement ouverte. Si une autre fiche patient est déjà ouverte, une notification s'affiche et ***Fiche patient en attente d'ouverture*** apparaît dans la barre des patients.

Si une fiche patient appartenant à un autre cabinet doit être ouverte, le cabinet est modifié automatiquement.

› Pour ouvrir la fiche patient transférée par le logiciel de gestion de cabinet, cliquer sur ***Fiche patient en attente d'ouverture*** dans la barre des patients.

La fiche patient précédente est fermée et la nouvelle fiche patient est ouverte.

## 12.3 Rechercher un patient et ouvrir une fiche patient

En principe, ouvrir la fiche patient est la première étape à effectuer pour pouvoir créer ou éditer des images. La fenêtre contextuelle ***Patients*** s'ouvre automatiquement lors du démarrage du logiciel.

Si une fiche patient est déjà ouverte, cele-ci se ferme automatiquement à l'ouverture d'une autre fiche patient. Pour cela, toutes les prises de vue doivent être terminées et les indications obligatoires concernant les prises de vue doivent être saisies.

› Appuyer sur .

La fenêtre contextuelle ***Patients*** s'ouvre.

› Si la fiche patient a été ouverte récemment, sélectionner la fiche patient en question dans la liste ***Dernières fiches patients ouvertes***.

ou

› Saisir les informations du patient (par ex. numéro du patient, nom ou date de naissance) dans le champ de recherche.

Les résultats de la recherche sont affichés immédiatement dans la liste située sous le champ de recherche.

› Sélectionner le patient souhaité dans la liste et ouvrir la fiche patient avec .

Il est également possible d'ouvrir la fiche patient en double-cliquant sur l'entrée correspondante dans la liste.

La fiche patient est ouverte. Dans la barre de patients apparaissent les données importantes du patient. L'archive d'images du patient apparaît dans l'inspecteur d'images.

## 12.4 Éditer les données de patients

Condition préalable :

– La fiche patient est ouverte

› Cliquer sur .

La fenêtre contextuelle ***Données du patient*** s'ouvre.

Les champs signalés par sont des champs obligatoires et doivent impérativement être remplis.

Les champs obligatoires peuvent différer en fonction de la configuration.

› Modifier les données du patient souhaitées.

## 12.5 Fermer une fiche patient

Si les prises de vue sont terminées pour le patient, la fiche patient peut être refermée.

La fiche patient est automatiquement fermée lorsqu'une autre fiche patient est ouverte.

Conditions préalables :

– Toutes les prises de vue sont terminées pour le patient.
– Toutes les indications obligatoires pour les prises de vue ont été saisies.

› Cliquer sur dans la barre des patients.

FR

# 13 Enregistrer un cliché radiographique

Conditions préalables :

– La fiche patient est ouverte
– Aucune autre prise de vue (rayons X ou vidéo) n'est en cours

› Dans la barre des menus, cliquer sur la prise de vue souhaitée (par ex. pour la prise de vue intra-orale favorite).

Le bouton permet d'afficher d'autres types de prise de vue pouvant être regroupés.

Les types de prise de vue favoris peuvent différer en fonction de la configuration (voir "22 Types de prise de vue").

En fonction de la configuration des types de prise de vue (voir "43 Types de prise de vue"), le logiciel peut être prêt immédiatement pour la radiographie ou il peut être nécessaire de sélectionner la source et le mode d'acquisition.

› Sélectionner la source et le mode d'acquisition, saisir les paramètres radio si nécessaire.

› Créer ou enregistrer le cliché radiographique.

L'enregistrement démarre. La fenêtre de prévisualisation s'ouvre.

› Si nécessaire, créer ou enregistrer d'autres clichés.

› Après la dernière prise de vue, cliquer sur *Terminer l'enregistrement*.

La fenêtre de prévisualisation est fermée. Tous les clichés sont enregistrés dans l'archive d'images de la fiche patient ouverte. Les clichés peuvent ensuite être ouverts et modifiés sur le négatoscope à partir de l'archive (voir "16 Éditer une image"). Les fonctions du menu Négatoscope permettent en outre de saisir une indication ou de modifier les informations de l'image (voir "25 Gérer les images").

› Si les paramètres radio n'ont pas été saisis et préréglés dans la configuration (voir "44.2 Paramètres") et si la fonction ***Les paramètres radio sont obligatoires*** est activée (voir "46.1 Configurer"), les paramètres radio doivent être saisis individuellement sous pour chaque image.

Sans quoi, les paramètres prédéfinis dans les configurations sont automatiquement enregistrés pour la première image lue, mais pas pour les images restantes. Si les paramètres prédéfinis pour les autres images sont eux aussi enregistrés, aller pour chaque image dans ***Informations de l'image*** et cliquer sur le bouton ***Appliquer les paramètres radio***.

Il faut également cocher la dent dans ***Schéma dentaire*** (sélection multiple possible) ou sélectionner dans ***Type de prise de vue*** le type de prise de vue correspondant pour lequel le cliché a été créé.

Si les paramètres de radiographie ne sont pas saisis, il est impossible de fermer la fiche patient et de quitter le logiciel.

# 14 Créer un enregistrement vidéo

Une fenêtre d'enregistrement séparée s'ouvre pour les enregistrements vidéo.

Conditions préalables :

– La fiche patient est ouverte
– Aucune autre prise de vue (rayons X ou vidéo) n'est en cours

› Dans la barre de menus, cliquer sur .

La fenêtre d'enregistrement s'ouvre.

En fonction de la configuration (voir "VistaCam"), l'aperçu de la vidéo peut s'afficher ou il peut être nécessaire de sélectionner un appareil.

Si la caméra n'est pas activée, une animation apparaît dans la fenêtre de prévisualisation.

› Si l'aperçu de la vidéo n'est pas visible, sélectionner l'appareil dans la barre de prise de vue.
› Si une animation est affichée dans la fenêtre d'enregistrement, activer la caméra (par ex. en la sortant du support de pièce à main ou en insérant une tête interchangeable).
› Si nécessaire, agrandir l'image vidéo en plein écran avec .
› Si la caméra prend en charge le filtre Carie animé, l'aperçu vidéo peut être passé de Vue prophylactique à Vue des caries .
› Positionner la caméra et utiliser le déclencheur manuel ou pour prendre un cliché fixe.

Si la lumière ambiante est trop forte lors d'un enregistrement d'essai, cela fait apparaître . Le filtre Carie ne peut pas être appliqué pour cet enregistrement.

› Pour les images d'essai, sélectionner le filtre Carie ou la vue prophylactique .
› Utiliser le déclencheur manuel ou pour retourner sur l'aperçu vidéo.
› Après la dernière prise de vue, cliquer sur *Terminer l'enregistrement*.

La fenêtre d'enregistrement est fermée. Tous les clichés sont enregistrés dans l'archive d'images de la fiche patient ouverte. Les clichés peuvent ensuite être ouverts et modifiés sur le négatoscope à partir de l'archive (voir "Boîte à outils"). Les fonctions du menu Négatoscope permettent en outre de saisir une indication ou de modifier les informations de l'image (voir "Gérer les images").

# 15 Afficher les images

Conditions préalables :

– La fiche patient est ouverte
– Des clichés sont disponibles pour le patient dans l'inspecteur d'images

FR

*Afficher un ou plusieurs clichés sur le négatoscope (Sélection multiple fermée):*

› Cliquer sur l'image d'aperçu appropriée pour la sélectionner dans l'inspecteur d'images.

Le cliché est affiché sur le négatoscope et mis en évidence par un cadre bleu dans l'inspecteur d'images.

Si plusieurs clichés sont sélectionnés, ils sont affichés les uns à côté et au-dessous des autres sur le négatoscope et mis en évidence par un cadre bleu dans l'inspecteur d'images. L'espace disponible sur le négatoscope est réparti dynamiquement entre les clichés.

*Afficher plusieurs clichés sur le négatoscope (Sélection multiple ouverte):*

› Dans l'inspecteur d'images, cliquer sur ***Sélection multiple*** pour ouvrir le groupe de fonctions et activer la sélection multiple.
› Cliquer sur les clichés appropriés pour les sélectionner.

Les clichés sont identifiés par .

› Cliquer sur pour charger les clichés sélectionnés sur le négatoscope.

Les clichés sont affichés les uns à côté et au-dessous des autres sur le négatoscope. L'espace disponible sur le négatoscope est réparti dynamiquement entre les clichés.

*Afficher tous les clichés d'une journée sur le négatoscope:*

› Placer le pointeur de la souris sur la ligne de date souhaitée dans l'inspecteur d'images.

La zone apparaît à droite dans la ligne de date. Elle indique que la ligne de date peut être déplacée.

› Cliquer sur la ligne de date avec le bouton gauche de la souris et le maintenir enfoncé.
› Tirer la ligne de date sur le négatoscope et relâcher le bouton gauche de la souris.

Tous les clichés de la journée sont affichés les uns à côté et au-dessous des autres sur le négatoscope et mis en évidence en couleur dans l'inspecteur d'images. Le négatoscope répartit dynamiquement l'espace disponible entre tous les clichés.

## 16 Éditer une image

Les images peuvent être éditées à l'aide des outils de la boîte à outils, afin de mieux visualiser les détails et de faciliter le diagnostic. Les outils d'édition dépendent du type d'image.

Les modifications suivantes peuvent être apportées à une radiographie :

– "Vue"
– "Corrections d'image"
– "Filtres"
– "Histogramme"
– "Mesures"

Les modifications suivantes peuvent être apportées à une image vidéo :

– "Vue"
– "Filtres" (uniquement pour les images d'essai)

Les modifications de l'image sont enregistrées en plus de l'image originale. Dans le menu Négatoscope, l'image originale peut de nouveau être affichée avec  (*Vue d'origine*).

› Cliquer sur l'image sur le négatoscope.
› Éditer l'image selon les besoins avec les outils de la boîte à outils.
› Fermer l'image sur le négatoscope ou cliquer à un autre endroit du négatoscope pour enregistrer le traitement de l'image.

## 17 Exporter une image

› Dans le menu Négatoscope, cliquer sur .
La liste de sélection du mode d'exportation d'images s'ouvre.

› Sélectionner le mode d'exportation d'images approprié.
Les modes d'exportation d'images peuvent être adaptés (voir "45.1 Modes d'exportation d'images...").
L'image sélectionnée est exportée en suivant le chemin défini.
Plusieurs images peuvent être exportées en même temps en utilisant *Sélection multiple* dans l'inspecteur d'images (voir "Sélection multiple").

FR

Les configurations suivantes sont requises pour pouvoir travailler avec le logiciel :

– "19.1 Créer un cabinet"
– "20 Ajouter des appareils"
– "21.1 Créer un poste de radiographie"
– "21.2 Configurer un poste de radiographie"

Les configurations suivantes peuvent être requises (en fonction des appareils connectés, connexion à un logiciel tiers) pour pouvoir travailler avec le logiciel :

– "18 Changer la langue d'affichage"
– "22.1 Configurer les types de prise de vue"

# 18 Changer la langue d'affichage

Le logiciel prend en charge de multiples langues. La langue peut être changée dans la configuration.

› Cliquer sur .
› Cliquer sur *Application*.
› Cliquer sur *Poste de travail...*.
› Dans la zone *Affichage*, sélectionner la langue souhaitée sous *Langue d'affichage :* via le menu.
› Cliquer sur *Redémarrer*.

VistaSoft redémarre pour que les modifications soient effectives.

# 19 Cabinets

La configuration des cabinets permet de créer, de configurer et de supprimer des cabinets.

› Cliquer sur .
› Cliquer sur *Cabinets*.

## 19.1 Créer un cabinet

Il faut créer au moins un cabinet pour pouvoir travailler avec le logiciel d'imagerie. Cette requête apparaît une seule fois, lors du premier démarrage.

› Saisir le nom du cabinet sous *Nom*.
› Saisir l'adresse complète du cabinet sous *Adresse*.
› Le chemin d'accès à la base de données enregistrée pour le cabinet peut être modifié sous *Chemin d'accès base de données*.
› Le chemin d'accès aux images enregistrées pour le cabinet peut être modifié sous *Chemin d'accès image*.
› Enregistrer le cabinet avec *Appliquer les paramètres*.

*Résultat:*

Le cabinet apparaît dans la liste des cabinets.

**Créer d'autres cabinets**

Si le poste de travail est utilisé par plusieurs cabinets, il est possible de créer ces cabinets et de changer ensuite simplement de cabinet (voir "31 Changer de cabinet").

› Cliquer sur *Créer un cabinet...*.
› Saisir les informations dans les champs.
› Appuyer sur ou sur *Cabinets*.

Le cabinet apparaît dans la liste des cabinets.

## 19.2 Configurer un cabinet

Les cabinets créés peuvent être configurés. Les possibilités de configuration incluent par ex. les paramètres du délai de conservation des radiographies ou les paramètres de la base de données.

› Sélectionner le cabinet à configurer.
› Cliquer sur *Configurer*.

Les possibilités de configuration sont décrites plus en détails sous "46.1 Configurer".

## 19.3 Supprimer un cabinet

Il est en principe possible de supprimer les cabinets créés.

Un cabinet ne peut être supprimé que dans les conditions suivantes :

– Pas de données de patients
– Aucun utilisateur connecté à ce cabinet
– Une fois la suppression effectuée, il reste encore au moins un autre cabinet

› Sélectionner le cabinet à supprimer.
› Cliquer sur *Effacer*.
› Confirmer la suppression du cabinet avec *Effacer*.

# 20 Ajouter des appareils

Pour que les appareils connectés au logiciel apparaissent dans la liste des appareils, les conditions préalables suivantes doivent être remplies :

– Les appareils sont reliés au réseau / client.
– Les appareils sont en marche.
– Le composant supplémentaire est installé pour l'appareil correspondant (voir "20.2 Installer des composants supplémentaires").

Si toutes les conditions préalables sont remplies, les appareils peuvent être affichés dans la liste des appareils et configurés. La connexion au logiciel est établie automatiquement.

› Cliquer sur .
› Cliquer sur *Appareils*.

## 20.1 Connecter des appareils

Tous les appareils connectés apparaissent automatiquement dans la liste des appareils. Si ce n'est pas le cas, l'appareil doit être ajouté manuellement (voir "Ajouter un appareil manuellement").

La procédure exacte d'installation et de configuration d'un appareil est décrite dans la notice de montage et d'utilisation / la notice d'installation de l'appareil.

Si la case à cocher associée à *Connecté* est sélectionnée, l'appareil est connecté au logiciel.

**Ajouter un appareil manuellement**

Si un appareil connecté n'apparaît pas dans la liste des appareils, il doit être enregistré manuellement.

– L'adresse IP de l'appareil est connue

› Cliquer sur *Enregistrer le périphérique réseau*.
› Saisir l'adresse IP de l'appareil.
› Cliquer sur *Ajouter un appareil*.

*Résultat:*

L'appareil est recherché sur le réseau et affiché dans la liste des appareils.

FR

## 20.2 Installer des composants supplémentaires

Si le composant supplémentaire d'un appareil n'a pas été installé lors du processus d'installation initial, ce composant supplémentaire doit être installé ultérieurement.

Pour ce faire, procéder comme pour l'installation initiale (voir "5 Installer le logiciel").

› Lors du processus d'installation, sélectionner l'appareil concerné par l'installation ultérieure.

› Effectuer l'installation.

Les composants supplémentaires manquants sont installés.

› Effectuer l'installation des pilotes en suivant les instructions fournies dans la notice de montage et d'utilisation / la notice d'installation de l'appareil.

# 21 Postes de radiographie

S'il existe une obligation d'enregistrement légale des données radiographiques et si, sous *Configuration* > *Application*, l'option *Postes de radiographie* est activée, il faut créer des postes de radiographie.

Si les postes de radiographie ne sont pas obligatoires et si l'option *Postes de radiographie* est désactivée sous *Configuration* > *Application*, le poste de radiographie est créé automatiquement lors de la création d'un appareil en arrière-plan et ne requiert aucune autre configuration.

Un poste de radiographie est principalement constitué des éléments suivants :

– Émetteur de rayons X
– Appareil d'acquisition d'images
– Informations sur l'exploitant

Dans ce cadre, il est par exemple possible de combiner un émetteur de rayons X avec différents scanners pour écrans à mémoire ou un scanner pour écrans à mémoire avec différents émetteurs de rayons X pour former plusieurs postes de radiographie.

Le poste de radiographie sélectionné comme favori apparaît en premier dans la liste de sélection au démarrage de la radiographie.

Si un poste de radiographie doit être affecté de manière fixe à un type de prise de vue, il est possible d'effectuer ce réglage dans la configuration du type de prise de vue (voir "22.1 Configurer les types de prise de vue").

La configuration des postes de radiographie permet de créer, de configurer et de supprimer des postes de radiographie.

› Cliquer sur .

› Cliquer sur *Postes de radiographie*.

## 21.1 Créer un poste de radiographie

Il est possible de créer un nouveau poste de radiographie manuellement ou avec un assistant. S'il existe une obligation d'enregistrement légale des données radiographiques, la procédure à suivre dépend de l'appareil d'acquisition d'images :

– Créer un poste de radiographie avec l'assistant
  - VistaPano S
  - VistaPano S Ceph

– Créer un poste de radiographie manuellement
  - Tous les appareils VistaScan
  - VistaRay
  - Appareils céphalométriques / panoramiques sans récepteur d'images numérique (par ex. avec écran à mémoire)
  - Appareils Twain

**Créer un poste de radiographie avec l'assistant**

› Cliquer sur *Recherche automatique*.

L'assistant s'ouvre.

› Sélectionner l'appareil de radiographie dans la liste.

Si l'appareil de radiographie n'apparaît pas dans la liste, il doit être connecté au logiciel (voir "20 Ajouter des appareils").

› Saisir l'exploitant et l'adresse.

Les informations sur l'exploitant sont renseignées avec les données du cabinet actuel.

› Fermer l'assistant avec *OK*.

*Résultat:*

Le poste de radiographie apparaît dans la liste des postes de radiographie.

Les informations de l'émetteur de rayons X concernant le poste de radiographie créé ont été renseignées automatiquement. Le poste de radiographie peut être configuré via *Configurer* (voir "21.2 Configurer un poste de radiographie").

S'il existait déjà un poste de radiographie avec cet appareil de radiographie, la configuration du poste de radiographie n'est pas écrasée, mais un autre poste de radiographie est créé.

**Créer un poste de radiographie manuellement**

› Cliquer sur *Créer un poste de radiographie...*.

› Sous *Généralités*, saisir la désignation du poste de radiographie et les informations sur l'exploitant.

Les informations sur l'exploitant sont renseignées avec les données du cabinet actuel.

› Sous *Émetteur de rayons X*, affecter l'émetteur de rayons X qui sera utilisé pour réaliser les radiographies.

Si l'émetteur de rayons X souhaité n'apparaît pas dans la liste, il doit être créé via *Créer un émetteur de rayons X...* (voir "Créer un émetteur de rayons X...").

› Sous *Appareil d'acquisition d'images*, sélectionner l'appareil qui sera utilisé pour enregistrer les radiographies.

La liste de sélection contient uniquement les appareils d'acquisition d'images adaptés à l'émetteur de rayons X. Si l'appareil d'acquisition d'images n'apparaît pas dans la liste, il doit être connecté au logiciel (voir "20 Ajouter des appareils").

› Appuyer sur ou sur *Postes de radiographie* dans la barre de navigation.

Le poste de radiographie apparaît dans la liste des postes de radiographie.

## 21.2 Configurer un poste de radiographie

Si la configuration d'un poste de radiographie doit être modifiée, il faut si nécessaire effectuer un nouveau contrôle d'acceptation ou contrôle d'acceptation partiel.

› Sélectionner le poste de radiographie souhaité dans la liste.

› Cliquer sur *Configurer*.

› Sous *Généralités*, saisir la désignation du poste de radiographie et les informations sur l'exploitant.

› Sous *Émetteur de rayons X*, affecter l'émetteur de rayons X qui sera utilisé pour réaliser les radiographies.

Si l'émetteur de rayons X souhaité n'apparaît pas dans la liste, il doit être créé via *Créer un émetteur de rayons X...* (voir "Créer un émetteur de rayons X...").

› Sous *Appareil d'acquisition d'images*, sélectionner l'appareil qui sera utilisé pour enregistrer les radiographies.

La liste de sélection contient uniquement les appareils d'acquisition d'images adaptés à l'émetteur de rayons X. Si l'appareil d'acquisition d'images n'apparaît pas dans la liste, il doit être connecté au logiciel (voir "20 Ajouter des appareils").

**Créer un émetteur de rayons X...**

Si les postes de radiographie sont obligatoires, un émetteur de rayons X doit être affecté à chaque poste de radiographie.

› Cliquer sur *Créer un émetteur de rayons X...*.
› Remplir si possible toutes les zones de texte.
› Sous *Catégorie*, sélectionner la catégorie (intra-oral, panoramique, céphalométrique) de l'émetteur de rayons X.
› Enregistrer les indications en cliquant sur le nom du poste de radiographie dans la barre de navigation (revenir d'un niveau en arrière).

## 21.3 Saisir les valeurs recommandées pour les paramètres radio

Pour les paramètres radio, il est possible d'enregistrer par type de prise de vue les valeurs recommandées pour un poste de radiographie. Cela permet de faciliter le travail si les clichés radiographiques sont toujours enregistrés avec les mêmes valeurs. Les valeurs par défaut pour les paramètres radio sont saisies automatiquement pour la première image, mais elles peuvent encore être ajustées si besoin est. Pour les autres images du même enregistrement, les paramètres radio doivent être saisis manuellement.

Les valeurs recommandées sont optionnelles. Il est aussi possible de laisser vides des paramètres isolés.

Si des valeurs recommandées sont saisies, elles s'affichent dans la fenêtre d'aperçu en mode d'acquisition.

› Sélectionner le poste de radiographie souhaité dans la liste.
› Cliquer sur *Paramètres*.
› Saisir les valeurs recommandées souhaitées par type de prise de vue.
› S'il faut utiliser une ou plusieurs valeurs pour tous les types de prise de vue, cocher le type de prise de vue et cliquer sur *Appliquer à tous*.

## 21.4 Supprimer un poste de radiographie

› Sélectionner le poste de radiographie souhaité dans la liste.
› Cliquer sur *Effacer*.
› Confirmer la suppression dans la fenêtre de dialogue.

# 22 Types de prise de vue

Les types de prise de vue définissent l'utilisation de la source et du mode d'acquisition pour les différents clichés radiographiques et enregistrements vidéo (par ex. intra-oral, vidéo).

La liste des types de prise de vue est prédéfinie en fonction des modules du logiciel activés (par ex. vidéo, rayons X). L'affectation de la source et du mode d'acquisition peut être configurée (voir "22.1 Configurer les types de prise de vue").

Les types de prise de vue sélectionnés comme *Favori* apparaissent sous forme de boutons dans la barre des menus.

Si la source et le mode d'acquisition sont définis de manière fixe pour un type de prise de vue, l'enregistrement démarre dès que l'on clique sur le type de prise de vue dans la barre des menus.

La configuration des types de prise de vue s'applique toujours localement sur un ordinateur.

## 22.1 Configurer les types de prise de vue

La liste des types de prise de vue est prédéfinie. Pour chaque type de prise de vue, il est possible de régler la source d'acquisition (appareil d'acquisition d'images) et le mode d'acquisition avec lesquels l'image doit être créée.

› Cliquer sur .
› Cliquer sur *Types de prise de vue*.
› Sélectionner le type de prise de vue souhaité dans la liste.
› Cliquer sur *Configurer*.
› Sous *Source d'acquisition*, choisir si l'appareil doit être sélectionné manuellement pour chaque prise de vue ou si un appareil spécifique ou le dernier appareil utilisé doit être sélectionné.

  Si l'appareil d'acquisition d'images n'apparaît pas dans la liste, il doit être connecté au logiciel (voir "20 Ajouter des appareils").
› Le mode sélectionné est affiché sous *Mode d'acquisition*. Pour changer le mode, cliquer sur [...]. Le mode d'acquisition dépend de la source d'acquisition sélectionnée.

› Si le type de prise de vue doit apparaître dans la barre des menus, sélectionner la case à cocher associée à *Favori*.

*Résultat:*

La configuration est activée pour la prochaine prise de vue de ce type.

La configuration d'un mode de prise de vue peut être réinitialisée avec *Restaurer les réglages par défaut*.

FR

Le chapitre Utilisation décrit le fonctionnement détaillé de VistaSoft (introduction, voir "Gérer les patients"). Le chapitre est divisé en plusieurs parties :

– "Gérer les patients"
– "Afficher les images"
– "Gérer les images"
– "Enregistrer des images"
– "Importer des images"
– "Éditer des images"
– "Imprimer des images"
– "Afficher le rapport de radiographie"
– "Changer de cabinet"
– "Créer le fichier de support"

# 23 Gérer les patients

Ce chapitre explique la gestion des patients.

Le chapitre est divisé en plusieurs parties :

– "Créer un patient"
– "Importer les données de patients"
– "Rechercher un patient et ouvrir une fiche patient"
– "Éditer les données de patients"
– "Fermer une fiche patient"
– "Supprimer un patient"

## 23.1 Créer un patient

Après le démarrage du logiciel, la fenêtre contextuelle *Patients* s'ouvre automatiquement et il est possible de créer un nouveau patient.

› Si la fenêtre contextuelle n'est pas ouverte, cliquer sur .

› Dans la zone de droite du champ de recherche, cliquer sur .

La fenêtre contextuelle de création d'un nouveau patient s'ouvre.

Les champs signalés par sont des champs obligatoires et doivent impérativement être remplis.

Les champs obligatoires sont sélectionnés dans la configuration.

› Remplir les champs, au minimum tous les champs obligatoires.

› Fermer la fenêtre contextuelle avec .

La fiche patient est créée et automatiquement ouverte.

## 23.2 Importer les données de patients

Les données des patients peuvent être importées depuis un logiciel de gestion de cabinet. Si aucune fiche patient n'est ouverte, la fiche patient est automatiquement ouverte lors de l'importation.

Condition préalable :

– Répertoire pour l'importation des patients depuis le logiciel de gestion de cabinet configuré (voir "45 Interfaces")
– Aucune prise de vue (rayons X, vidéo) n'est en cours sur le client sur lequel la fiche patient doit être ouverte

› Dans le logiciel de gestion de cabinet, transférer le patient vers le logiciel d'imagerie.

La fiche patient est automatiquement ouverte. Si une autre fiche patient est déjà ouverte, une notification s'affiche et *Fiche patient en attente d'ouverture* apparaît dans la barre des patients.

Si une fiche patient appartenant à un autre cabinet doit être ouverte, le cabinet est modifié automatiquement.

› Pour ouvrir la fiche patient transférée par le logiciel de gestion de cabinet, cliquer sur *Fiche patient en attente d'ouverture* dans la barre des patients.

La fiche patient précédente est fermée et la nouvelle fiche patient est ouverte.

## 23.3 Rechercher un patient et ouvrir une fiche patient

En principe, ouvrir la fiche patient est la première étape à effectuer pour pouvoir créer ou éditer des images. La fenêtre contextuelle *Patients* s'ouvre automatiquement lors du démarrage du logiciel.

Si une fiche patient est déjà ouverte, cele-ci se ferme automatiquement à l'ouverture d'une autre fiche patient. Pour cela, toutes les prises de vue doivent être terminées et les indications obligatoires concernant les prises de vue doivent être saisies.

› Appuyer sur .

La fenêtre contextuelle *Patients* s'ouvre.

› Si la fiche patient a été ouverte récemment, sélectionner la fiche patient en question dans la liste *Dernières fiches patients ouvertes*.

ou

› Saisir les informations du patient (par ex. numéro du patient, nom ou date de naissance) dans le champ de recherche.

Les résultats de la recherche sont affichés immédiatement dans la liste située sous le champ de recherche.

› Sélectionner le patient souhaité dans la liste et ouvrir la fiche patient avec .

Il est également possible d'ouvrir la fiche patient en double-cliquant sur l'entrée correspondante dans la liste.

La fiche patient est ouverte. Dans la barre de patients apparaissent les données importantes du patient. L'archive d'images du patient apparaît dans l'inspecteur d'images.

## 23.4 Éditer les données de patients

Condition préalable :

– La fiche patient est ouverte

› Cliquer sur .

La fenêtre contextuelle *Données du patient* s'ouvre.

Les champs signalés par sont des champs obligatoires et doivent impérativement être remplis.

Les champs obligatoires peuvent différer en fonction de la configuration.

› Modifier les données du patient souhaitées.

## 23.5 Fermer une fiche patient

Si les prises de vue sont terminées pour le patient, la fiche patient peut être refermée.

La fiche patient est automatiquement fermée lorsqu'une autre fiche patient est ouverte.

Conditions préalables :

– Toutes les prises de vue sont terminées pour le patient.
– Toutes les indications obligatoires pour les prises de vue ont été saisies.

› Cliquer sur dans la barre des patients.

## 23.6 Supprimer un patient

Dans certaines conditions, il est possible de supprimer un patient. Les images du patient sont également effacées lors de la suppression d'un patient.

Les conditions préalables suivantes doivent être remplies pour pouvoir supprimer un patient :

– La fiche du patient n'est ouverte sur aucun autre poste de travail.
– Il n'y a aucune radiographie pour laquelle le délai de conservation légal n'est pas encore écoulé (voir "Configurer").

› Appuyer sur .

La fenêtre contextuelle *Patients* s'ouvre.

› Si la fiche patient a été ouverte récemment, sélectionner la fiche patient en question dans la liste *Dernières fiches patients ouvertes*.

ou

› Saisir les informations du patient (par ex. numéro du patient, nom ou date de naissance) dans le champ de recherche.

Les résultats de la recherche sont affichés immédiatement dans la liste située sous le champ de recherche.

› Sélectionner le patient dans la liste.

› Appuyer sur .

*Résultat:*

Le patient et toutes les images du patient sont supprimées.

# 24 Afficher les images

Un aperçu de toutes les images d'un patient est affiché sous "Inspecteur d'images". Les images sont regroupées selon leur date d'enregistrement.

Les images sont ouvertes sur le "Négatoscope" pour être visionnées ou modifiées.

FR

## 24.1 Inspecteur d'images

L'inspecteur d'images affiche toutes les images d'un patient. Les images de l'archive d'images sont regroupées selon leur date d'enregistrement.

Si de nouvelles images sont enregistrées, la fenêtre de prévisualisation apparaît en outre au-dessus de l'archive d'images.

Les actions suivantes peuvent être réalisées avec les images dans l'archive d'images :

– Ouvrir l'image sur le négatoscope (voir "Afficher les images")
– "Afficher et modifier les informations d'image"
– "Sélection multiple"
– "Filtrer les images"

### Afficher les images

Conditions préalables :

– La fiche patient est ouverte
– Des clichés sont disponibles pour le patient dans l'inspecteur d'images

*Afficher un ou plusieurs clichés sur le négatoscope (Sélection multiple fermée):*

› Cliquer sur l'image d'aperçu appropriée pour la sélectionner dans l'inspecteur d'images.

Le cliché est affiché sur le négatoscope et mis en évidence par un cadre bleu dans l'inspecteur d'images.

Si plusieurs clichés sont sélectionnés, ils sont affichés les uns à côté et au-dessous des autres sur le négatoscope et mis en évidence par un cadre bleu dans l'inspecteur d'images. L'espace disponible sur le négatoscope est réparti dynamiquement entre les clichés.

*Afficher plusieurs clichés sur le négatoscope (Sélection multiple ouverte):*

› Dans l'inspecteur d'images, cliquer sur ***Sélection multiple*** pour ouvrir le groupe de fonctions et activer la sélection multiple.

› Cliquer sur les clichés appropriés pour les sélectionner.

Les clichés sont identifiés par .

› Cliquer sur pour charger les clichés sélectionnés sur le négatoscope.

Les clichés sont affichés les uns à côté et au-dessous des autres sur le négatoscope. L'espace disponible sur le négatoscope est réparti dynamiquement entre les clichés.

*Afficher tous les clichés d'une journée sur le négatoscope:*

› Placer le pointeur de la souris sur la ligne de date souhaitée dans l'inspecteur d'images.

La zone apparaît à droite dans la ligne de date. Elle indique que la ligne de date peut être déplacée.

› Cliquer sur la ligne de date avec le bouton gauche de la souris et le maintenir enfoncé.
› Tirer la ligne de date sur le négatoscope et relâcher le bouton gauche de la souris.

Tous les clichés de la journée sont affichés les uns à côté et au-dessous des autres sur le négatoscope et mis en évidence en couleur dans l'inspecteur d'images. Le négatoscope répartit dynamiquement l'espace disponible entre tous les clichés.

### Afficher et modifier les informations d'image

Les informations d'image peuvent être affichées et modifiées pour chaque prise de vue dans l'inspecteur d'images.

› Cliquer sur .

Les informations d'image de la prise de vue sont affichées dans une fenêtre contextuelle.

Certaines informations (par ex. le schéma dentaire) peuvent aussi être modifiées.

Il est également possible d'afficher et de modifier les informations d'image sur le négatoscope (voir "Afficher et modifier les informations d'image").

### Sélection multiple

La sélection multiple de l'inspecteur d'images permet de modifier une ou plusieurs images sans qu'elles soient ouvertes sur le négatoscope.

*Ouvrir la sélection multiple:*

› Cliquer sur ***Sélection multiple*** pour ouvrir le groupe de fonctions.

› Pour tous les clichés à modifier avec la sélection multiple, sélectionner la case à cocher associée aux images d'aperçu.

Il est également possible de sélectionner la case à cocher dans la barre de date. Tous les clichés de la journée complète sont alors sélectionnés.

*Exportation:*

› Appuyer sur .

La liste de sélection du mode d'exportation d'images s'ouvre.

› Sélectionner le mode d'exportation d'images approprié.

Les modes d'exportation d'images peuvent être adaptés (voir "Configurer").

Les images sélectionnées sont exportées en suivant le chemin défini.

L'exportation d'une image unique peut également se faire via le négatoscope (voir "Exporter une image").

*Charger un cliché sur le négatoscope:*

› Appuyer sur .

› Cliquer sur *Charger*.

Tous les clichés sélectionnés sont chargés sur le négatoscope.

*Supprimer:*

› Appuyer sur .

› Une boîte de dialogue apparaît pour demander si les images sélectionnées doivent bien être supprimées.

› Confirmer.

Les images sont définitivement supprimées.

Les radiographies dont la période légale de conservation n'est pas encore écoulée ne peuvent pas être supprimées. Une notification apparaît.

*Transférer au logiciel de gestion de cabinet (si l'interface VDDS Media est activée):*

› Appuyer sur .

Les images sélectionnées sont transférées au logiciel de gestion de cabinet.

**Filtrer les images**

Avec le temps, les clichés les plus variés s'accumulent dans le cabinet et chez le patient. Pour éviter que l'inspecteur d'images ne soit trop confus, il est possible de filtrer les clichés. VistaSoft offre les possibilités de filtrage suivantes :

– : affichées

– :

| | |
|---|---|
| Toutes les images | Toutes les images enregistrées pour le patient sont |
| Période | Toutes les images de la période sélectionnée sont affichées |
| Types d'images | Toutes les images d'un patient correspondant au type sélectionné sont affichées |

*Sélectionner un filtre:*

› Cliquer à côté de l'icône du filtre dans le champ de sélection.

› Une liste présentant les possibilités de sélection pour le filtrage est affichée.

› Sélectionner le filtrage.

D'autres saisies doivent être effectuées en fonction de la sélection.

› Effectuer les saisies requises (par ex. date de...à ou type d'image).

Avec *Types d'image*, toutes les images mises en évidence en bleu sont affichées. Les types d'image qui ne doivent pas être affichés doivent être désélectionnés (gris).

Toutes les images présentant les propriétés de filtre sélectionnées sont affichées.

*Supprimer un filtre:*

› Pour supprimer le filtre appliqué, sélectionner *Toutes les images*.

*Adapter les propriétés de filtre:*

› Appuyer sur ou .

Les propriétés peuvent être adaptées dans une fenêtre contextuelle.

## 24.2 Négatoscope

Tous les clichés sélectionnés dans l'inspecteur d'images sont affichés sur le négatoscope.

Les actions suivantes peuvent être appliquées aux images sur le négatoscope :

– "Afficher les images"
– "Agrandir l'image"
– "Agrandir et déplacer une partie de l'image"
– "Afficher et modifier les informations d'image"
– "Fermer l'image"
– "Vider le négatoscope"

– "Charger la vue"

Si l'interface VDDS Media est activée, l'affichage d'une image peut aussi être déclenché via le logiciel de gestion de cabinet. La fiche patient associée s'ouvre alors dans le logiciel d'imagerie et l'image s'ouvre dans le négatoscope.

FR

### Afficher les images

Conditions préalables :

– La fiche patient est ouverte
– Des clichés sont disponibles pour le patient dans l'inspecteur d'images

*Afficher un ou plusieurs clichés sur le négatoscope (Sélection multiple fermée):*

› Cliquer sur l'image d'aperçu appropriée pour la sélectionner dans l'inspecteur d'images.

Le cliché est affiché sur le négatoscope et mis en évidence par un cadre bleu dans l'inspecteur d'images.

Si plusieurs clichés sont sélectionnés, ils sont affichés les uns à côté et au-dessous des autres sur le négatoscope et mis en évidence par un cadre bleu dans l'inspecteur d'images. L'espace disponible sur le négatoscope est réparti dynamiquement entre les clichés.

*Afficher plusieurs clichés sur le négatoscope (Sélection multiple ouverte):*

› Dans l'inspecteur d'images, cliquer sur ***Sélection multiple*** pour ouvrir le groupe de fonctions et activer la sélection multiple.
› Cliquer sur les clichés appropriés pour les sélectionner.

Les clichés sont identifiés par .

› Cliquer sur pour charger les clichés sélectionnés sur le négatoscope.

Les clichés sont affichés les uns à côté et au-dessous des autres sur le négatoscope. L'espace disponible sur le négatoscope est réparti dynamiquement entre les clichés.

*Afficher tous les clichés d'une journée sur le négatoscope:*

› Placer le pointeur de la souris sur la ligne de date souhaitée dans l'inspecteur d'images.

La zone apparaît à droite dans la ligne de date. Elle indique que la ligne de date peut être déplacée.

› Cliquer sur la ligne de date avec le bouton gauche de la souris et le maintenir enfoncé.
› Tirer la ligne de date sur le négatoscope et relâcher le bouton gauche de la souris.

Tous les clichés de la journée sont affichés les uns à côté et au-dessous des autres sur le négatoscope et mis en évidence en couleur dans l'inspecteur d'images. Le négatoscope répartit dynamiquement l'espace disponible entre tous les clichés.

### Agrandir l'image

Si plusieurs clichés sont ouverts sur le négatoscope, ils sont affichés les uns à côté et au-dessous des autres. Chacun de ces clichés peut être agrandi pour obtenir une vue plus détaillée :

› Cliquer sur le cliché souhaité pour le sélectionner.

Le bord supérieur du cliché affiche la barre d'image

.
Cela indique que le cliché est actif.

› Appuyer sur .
Le cliché peut également être agrandi en double-cliquant sur la barre d'image.

Le cliché est affiché sur toute la surface du négatoscope.

› Pour réduire le cliché, cliquer sur .
Le cliché peut également être réduit en double-cliquant sur la barre d'image.

Le cliché est de nouveau affiché dans sa taille d'origine, à côté des autres clichés ouverts.

### Agrandir et déplacer une partie de l'image

Lorsqu'elle est ouverte sur le négatoscope, l'image est affichée dans son intégralité. Pour visionner les détails, il est possible d'agrandir l'image (zoom). La partie de l'image affichée peut être déplacée dans le cadre.

› Cliquer sur l'image souhaitée sur le négatoscope pour la sélectionner.
› Modifier la partie de l'image affichée avec les outils de zoom de la boîte à outils (voir "Vue") ou en tournant la molette de la souris.
› Pour déplacer la partie de l'image affichée, cliquer sur l'image avec le bouton droit de la souris et déplacer l'image dans le cadre en maintenant le bouton enfoncé.

**Afficher et modifier les informations d'image**

Les informations d'image peuvent être affichées et modifiées pour chaque prise de vue sur le négatoscope.

› Dans le menu Négatoscope, (voir "Interface du logiciel"), cliquer sur *Informations d'image*.

Les informations d'image de la prise de vue sont affichées dans une fenêtre contextuelle.

Certaines informations (par ex. le schéma dentaire) peuvent aussi être modifiées.

Il est également possible d'afficher et de modifier les informations d'image dans l'inspecteur d'images (voir "Afficher et modifier les informations d'image").

**Fermer l'image**

› Cliquer sur l'image sur le négatoscope.

› Cliquer sur .

*Résultat:*

L'image est supprimée du négatoscope. Le traitement de l'image est enregistré. La vue actuelle est représentée par une image d'aperçu dans l'inspecteur d'images.

**Vider le négatoscope**

S'il y a trop de clichés ouverts sur le négatoscope ou si le négatoscope doit être libéré pour de nouveaux clichés, il est possible de supprimer tous les clichés du négatoscope.

› Dans le menu Négatoscope, cliquer sur .

Tous les clichés sont supprimés du négatoscope. Les modifications effectuées pour chaque image sont enregistrées.

**Charger la vue**

*Charger la vue* permet d'afficher plusieurs images en même temps sur le négatoscope. Il existe plusieurs schémas prédéfinis à cet effet.

Les aperçus créés sont enregistrés avec la date et la désignation du schéma.

*Charger la vue:*

› Appuyer sur .

La fenêtre contextuelle présentant les vues disponibles s'affiche.

› Sélectionner la vue souhaitée.

La vue est chargée sur le négatoscope.

La première fenêtre est sélectionnée (bordure colorée).

› Dans l'inspecteur d'images, cliquer sur l'image à afficher dans cette fenêtre.

L'image sélectionnée est affichée dans la fenêtre et la fenêtre vide suivante est sélectionnée.

› Dans l'inspecteur d'images, cliquer sur une autre image à afficher dans la nouvelle fenêtre sélectionnée.

› Répéter l'opération jusqu'à ce que toutes les fenêtres contiennent les images souhaitées.

Les images peuvent également être déplacées dans la fenêtre prévue par glisser-déposer.

*Supprimer une image sélectionnée par erreur de la vue:*

› Si une image a été chargée par erreur dans la fenêtre, elle peut être supprimée avec .

La fenêtre est conservée.

*Supprimer une fenêtre superflue d'une vue du négatoscope:*

› Dans une fenêtre vide, cliquer sur .

*Supprimer la vue:*

› Appuyer sur .

› Dans l'aperçu souhaité, cliquer sur .

L'aperçu est supprimé. Les images utilisées dans l'aperçu sont conservées.

**Afficher la version de l'image**

En fonction du traitement de l'image, des versions d'image particulières sont enregistrées pour chaque image. Elles peuvent être affichées pour chaque image.

Les versions d'image suivantes peuvent être enregistrées pour l'image :

– *Vue d'origine* : image originale
– *Dernière modification* : modifications apportées à l'image avec les outils d'édition de la boîte à outils
– *Diagnostic* : vue enregistrée avec le diagnostic

› Cliquer sur .

› Sélectionner la version d'image souhaitée dans la liste de sélection.

La version d'image enregistrée est affichée sur le négatoscope.

FR

**Afficher / masquer les annotations et les mesures**

Si des annotations ou des mesures ont été ajoutées à une image, elles peuvent être affichées / masquées.

Un simple clic permet de masquer les annotations et mesures ajoutées. Cliquer une nouvelle fois permet de les afficher de nouveau.

› Si des annotations ou des mesures sont disponibles, cliquer sur .

Les annotations et les mesures sont masquées.

› Cliquer sur .

Les annotations et les mesures sont affichées.

# 25 Gérer les images

Différentes informations sont enregistrées pour chaque image :

– Informations de l'image (par ex. patient, schéma dentaire, taille d'image, dose de rayons X, appareil)
– Diagnostic (indication, commentaire)

Les informations relatives aux images peuvent être affichées et modifiées :

– "25.1 Afficher et modifier les informations d'image"
– "25.2 Saisir une indication"
– "25.3 Exporter une image"
– "25.5 Réaffecter une image à un patient"
– "25.6 Supprimer une image"
– "25.7 Sélection multiple"

## 25.1 Afficher et modifier les informations d'image

Les informations d'image peuvent être affichées via l'inspecteur d'images ou le menu Négatoscope.

Certaines informations (par ex. schéma dentaire, paramètres radio, type de prise de vue) peuvent aussi être modifiées. Les informations d'image situées dans la partie inférieure de la fenêtre contextuelle ne peuvent pas être modifiées. Les paramètres radio peuvent être définis comme des champs obligatoires (voir "19.2 Configurer un cabinet"). Si ces champs ne sont pas remplis, l'icône des informations d'image s'affiche avec une bordure rouge. Il est alors impossible de fermer la fiche patient et d'exporter l'image.

Les paramètres radio peuvent être modifiés tant que la fiche patient est ouverte et que l'image n'a pas été exportée. Lorsque la fiche patient est fermée ou que l'image est exportée, les données radiographiques sont enregistrées définitivement et ne peuvent plus être modifiées.

Les paramètres radio des images créées avec VistaPano ne peuvent pas être modifiés.

› Sélectionner l'image dans l'inspecteur d'images.

ou

Cliquer sur l'image sur le négatoscope.

› Appuyer sur dans le menu Négatoscope ou sur l'image d'aperçu dans l'inspecteur d'images.

La fenêtre contextuelle *Informations d'image* s'ouvre.

› Apporter les modifications souhaitées aux données.

Seuls les types de prise de vue de la classe de mode sélectionnée lors de la création de l'enregistrement peuvent être sélectionnés pour *Type de prise de vue*.

Si le type de prise de vue est modifié, les valeurs recommandées enregistrées peuvent être réutilisées pour les paramètres radio.

› Fermer la fenêtre contextuelle avec .

*Résultat:*

Si l'image est affectée à un patient de manière erronée, elle peut être réaffectée (voir "25.5 Réaffecter une image à un patient").

## 25.2 Saisir une indication

Sur le négatoscope, un diagnostic comprenant une indication et un commentaire peut être ajouté à chaque image.

Une vue de diagnostic de l'image, qui peut être affichée via le menu Négatoscope, est enregistrée avec le diagnostic (voir "Menu Négatoscope").

L'indication ne peut plus être modifiée après la fermeture de la fenêtre contextuelle *Diagnostic*. Le commentaire reste modifiable.

› Dans le menu Négatoscope, cliquer sur *Diagnostic*.

La fenêtre contextuelle Diagnostic s'ouvre.

› Saisir l'indication et le commentaire.

## 25.3 Exporter une image

› Dans le menu Négatoscope, cliquer sur .

La liste de sélection du mode d'exportation d'images s'ouvre.

› Sélectionner le mode d'exportation d'images approprié.

Les modes d'exportation d'images peuvent être adaptés (voir "Configurer").

L'image sélectionnée est exportée en suivant le chemin défini.

Plusieurs images peuvent être exportées en même temps en utilisant *Sélection multiple* dans l'inspecteur d'images (voir "Sélection multiple").

## 25.4 Transférer des images au logiciel de gestion de cabinet

Cette fonction est uniquement visible lorsque l'interface VDDS Media est activée (voir "Interfaces").

Si une commande d'enregistrement a été envoyée au logiciel d'imagerie par le logiciel de gestion de cabinet, les nouvelles images et les modifications des informations des images existantes peuvent être transférées au logiciel de gestion de cabinet sans avoir à fermer la fiche patient.

Lorsque l'on ferme la fiche patient ou que l'on quitte le logiciel d'imagerie, les nouvelles images et les modifications des informations d'image sont transférées automatiquement au logiciel de gestion de cabinet si l'interface VDDS est activée.

Le bouton VDDS media est activé lorsqu'il y a de nouvelles images provenant d'une commande d'enregistrement VDDS.

› Dans le menu Négatoscope, cliquer sur VDDS media.

Les images et les informations d'image sont transférées au logiciel de gestion de cabinet. Le travail ne peut pas être poursuivi pendant le transfert.

## 25.5 Réaffecter une image à un patient

Si des prises de vue ont été réalisées pour le mauvais patient, elles peuvent être affectées au patient correct sur le négatoscope.

› Dans le menu Négatoscope, cliquer sur .

Le masque de recherche des patients est affiché dans une fenêtre contextuelle.

› Chercher le patient sous *Dernières fiches patients ouvertes*.

Si le patient ne figure pas dans la liste *Dernières fiches patients ouvertes*, il est possible de lancer une recherche dans la base de données des patients via le champ de recherche.

FR

› Sélectionner le patient souhaité dans la liste et confirmer avec .

Le cliché est affecté au patient sélectionné.

Si l'interface VDDS Media est activée, la modification est transférée automatiquement au logiciel de gestion de cabinet.

## 25.6 Supprimer une image

Si certains clichés ne sont plus nécessaires, ils peuvent être supprimés.

Les radiographies ne peuvent être supprimées qu'après l'écoulement du délai de conservation légal (voir "Configurer").

› Dans le menu Négatoscope, cliquer sur .

Si le cliché sélectionné peut être supprimé, il faut confirmer que le cliché doit effectivement être supprimé.

› Répondre à la question par *Oui*.

Le cliché est définitivement supprimé.

## 25.7 Sélection multiple

La sélection multiple de l'inspecteur d'images permet de modifier une ou plusieurs images sans qu'elles soient ouvertes sur le négatoscope.

*Ouvrir la sélection multiple:*

› Cliquer sur *Sélection multiple* pour ouvrir le groupe de fonctions.

› Pour tous les clichés à modifier avec la sélection multiple, sélectionner la case à cocher associée aux images d'aperçu.

Il est également possible de sélectionner la case à cocher dans la barre de date. Tous les clichés de la journée complète sont alors sélectionnés.

*Exportation:*

› Appuyer sur .

La liste de sélection du mode d'exportation d'images s'ouvre.

› Sélectionner le mode d'exportation d'images approprié.

Les modes d'exportation d'images peuvent être adaptés (voir "Configurer").

Les images sélectionnées sont exportées en suivant le chemin défini.

L'exportation d'une image unique peut également se faire via le négatoscope (voir "Sélection multiple").

*Charger un cliché sur le négatoscope:*

› Appuyer sur .

› Cliquer sur *Charger*.

Tous les clichés sélectionnés sont chargés sur le négatoscope.

*Supprimer:*

› Appuyer sur .

› Une boîte de dialogue apparaît pour demander si les images sélectionnées doivent bien être supprimées.

› Confirmer.

Les images sont définitivement supprimées.

Les radiographies dont la période légale de conservation n'est pas encore écoulée ne peuvent pas être supprimées. Une notification apparaît.

*Transférer au logiciel de gestion de cabinet (si l'interface VDDS Media est activée):*

› Appuyer sur .

Les images sélectionnées sont transférées au logiciel de gestion de cabinet.

# 26 Enregistrer des images

VistaSoft offre la possibilité de créer ou d'enregistrer des radiographies et des enregistrements vidéo avec les appareils connectés.

Voir

– "Enregistrer un cliché radiographique"
– "Créer un enregistrement vidéo"

## 26.1 Enregistrer un cliché radiographique

Conditions préalables :

– La fiche patient est ouverte
– Aucune autre prise de vue (rayons X ou vidéo) n'est en cours

› Dans la barre des menus, cliquer sur la prise de vue souhaitée (par ex. pour la prise de vue intra-orale favorite).

Le bouton permet d'afficher d'autres types de prise de vue pouvant être regroupés.

Les types de prise de vue favoris peuvent différer en fonction de la configuration (voir "Configurer").

En fonction de la configuration des types de prise de vue (voir "Configurer"), le logiciel peut être prêt immédiatement pour la radiographie ou il peut être nécessaire de sélectionner la source et le mode d'acquisition.

› Sélectionner la source et le mode d'acquisition, saisir les paramètres radio si nécessaire.

› Créer ou enregistrer le cliché radiographique.

L'enregistrement démarre. La fenêtre de prévisualisation s'ouvre.

› Si nécessaire, créer ou enregistrer d'autres clichés.

› Après la dernière prise de vue, cliquer sur *Terminer l'enregistrement*.

La fenêtre de prévisualisation est fermée. Tous les clichés sont enregistrés dans l'archive d'images de la fiche patient ouverte. Les clichés peuvent ensuite être ouverts et modifiés sur le négatoscope à partir de l'archive (voir "28 Éditer des images"). Les fonctions du menu Négatoscope permettent en outre de saisir une indication ou de modifier les informations de l'image (voir "25.2 Saisir une indication").

› Si les paramètres radio n'ont pas été saisis et préréglés dans la configuration (voir "44.2 Paramètres") et si la fonction *Les paramètres radio sont obligatoires* est activée (voir "46.1 Configurer"), les paramètres radio doivent être saisis individuellement sous pour chaque image.

Sans quoi, les paramètres prédéfinis dans les configurations sont automatiquement enregistrés pour la première image lue, mais pas pour les images restantes. Si les paramètres prédéfinis pour les autres images sont eux aussi enregistrés, aller pour chaque image dans *Informations de l'image* et cliquer sur le bouton *Appliquer les paramètres radio*.

Il faut également cocher la dent dans *Schéma dentaire* (sélection multiple possible) ou sélectionner dans *Type de prise de vue* le type de prise de vue correspondant pour lequel le cliché a été créé.

Si les paramètres de radiographie ne sont pas saisis, il est impossible de fermer la fiche patient et de quitter le logiciel.

## 26.2 Créer un enregistrement vidéo

Une fenêtre d'enregistrement séparée s'ouvre pour les enregistrements vidéo.

Conditions préalables :

– La fiche patient est ouverte
– Aucune autre prise de vue (rayons X ou vidéo) n'est en cours

› Dans la barre de menus, cliquer sur .

La fenêtre d'enregistrement s'ouvre.

En fonction de la configuration (voir "VistaCam"), l'aperçu de la vidéo peut s'afficher ou il peut être nécessaire de sélectionner un appareil.

Si la caméra n'est pas activée, une animation apparaît dans la fenêtre de prévisualisation.

› Si l'aperçu de la vidéo n'est pas visible, sélectionner l'appareil dans la barre de prise de vue.

› Si une animation est affichée dans la fenêtre d'enregistrement, activer la caméra (par ex. en la sortant du support de pièce à main ou en insérant une tête interchangeable).

› Si nécessaire, agrandir l'image vidéo en plein écran avec .

› Si la caméra prend en charge le filtre Carie animé, l'aperçu vidéo peut être passé de Vue prophylactique à Vue des caries .

› Positionner la caméra et utiliser le déclencheur manuel ou pour prendre un cliché fixe.

FR

Si la lumière ambiante est trop forte lors d'un enregistrement d'essai, cela fait apparaître . Le filtre Carie ne peut pas être appliqué pour cet enregistrement.

› Pour les images d'essai, sélectionner le filtre Carie ou la vue prophylactique .
› Utiliser le déclencheur manuel ou pour retourner sur l'aperçu vidéo.
› Après la dernière prise de vue, cliquer sur *Terminer l'enregistrement*.

La fenêtre d'enregistrement est fermée. Tous les clichés sont enregistrés dans l'archive d'images de la fiche patient ouverte. Les clichés peuvent ensuite être ouverts et modifiés sur le négatoscope à partir de l'archive (voir "Éditer des images"). Les fonctions du menu Négatoscope permettent en outre de saisir une indication ou de modifier les informations de l'image (voir "Négatoscope").

# 27 Importer des images

Les méthodes suivantes permettent d'importer une image dans le logiciel :

– Importer un fichier d'image
– Importer une image à partir de la restauration de clichés d'un appareil
– Importer un répertoire DICOMDIR
– Importer une image depuis un appareil utilisé sans connexion à l'ordinateur

Les métadonnées du patient peuvent être enregistrées avec l'image et permettent de créer l'image avec un nouveau patient ou d'affecter l'image à un patient déjà existant. Par ailleurs, l'image peut également être affectée à un patient existant.

En fonction des informations enregistrées avec l'image, celle-ci peut être affectée à un patient existant ou

Les formats de fichier suivants peuvent être importés :

– DICOM (*.dcm)
– PNG (*.png)
– TIFF (*.tif, *.tiff)
– JPEG (*.jpg)
– JPEG 2000 (*.jp2, *j2k)
– Bitmap (*.bmp)
– XTF (version originale de l'image) (*.xtf)

Il est uniquement possible d'importer des images en deux dimensions.

*Importer des fichiers d'image:*

› Dans le ruban, cliquer sur .
› Dans la fenêtre contextuelle *Importation d'image*, cliquer sur .
› Sélectionner un ou plusieurs fichiers d'image.
› Cliquer sur *Ouvrir*.
› Sélectionner le type d'image.
› Une date d'enregistrement séparée peut être saisie pour chaque image.

S'il existe des images sans date d'enregistrement, il est possible de définir une date d'enregistrement globale pour ces images dans la partie supérieure de la fenêtre contextuelle.

› Si l'image doit être affectée à la fiche patient ouverte, cliquer sur *Importer dans la fiche patient ouverte*.
› Si l'image contient des données du patient qui doivent être reprises, importer l'image avec *Importer par le biais des informations d'image*.

› Si l'image doit être affectée à un autre patient, cliquer sur *Importer dans la fiche d'un autre patient* et sélectionner le patient.

*Importer une image à partir de la restauration de clichés d'un appareil:*

› Dans le ruban, cliquer sur .
› Dans la fenêtre contextuelle *Importation d'image*, cliquer sur .
› Sélectionner un ou plusieurs fichiers d'image.
› Si l'image doit être affectée à la fiche patient ouverte, cliquer sur *Importer dans la fiche patient ouverte*.
› Si l'image doit être affectée à un autre patient, cliquer sur *Importer dans la fiche d'un autre patient* et sélectionner le patient.

*Importer un répertoire DICOMDIR:*

› Dans le ruban, cliquer sur .
› Dans la fenêtre contextuelle *Importation d'image*, cliquer sur .
› Sélectionner le répertoire DICOMDIR à importer.
› Sélectionner les images à importer dans la fenêtre contextuelle.

Les images à importer sont affichées à droite.

› Sélectionner si nécessaire le type d'image.
› Une date d'enregistrement séparée peut être saisie pour chaque image.

S'il existe des images sans date d'enregistrement, il est possible de définir une date d'enregistrement globale pour ces images dans la partie supérieure de la fenêtre contextuelle.

Les images sans date d'enregistrement ne sont pas importées.

› Si les images contenues dans le répertoire doivent être affectées à la fiche patient ouverte, cliquer sur *Importer dans la fiche patient ouverte*.

Si les images contenues dans le répertoire doivent être affectées à un autre patient, cliquer sur *Importer dans la fiche d'un autre patient*.

Si les données du patient contenues dans le répertoire doivent être utilisées, importer avec *Importer par le biais des informations d'image*.

*Importer une image depuis la mémoire de l'appareil (« Standalone »):*

› Dans le ruban, cliquer sur .
› Dans la fenêtre contextuelle *Importation d'image*, cliquer sur .
› Sélectionner l'appareil souhaité.
› Sélectionner les images à importer dans la fenêtre contextuelle.

Les images à importer sont affichées à droite.

› Sélectionner si nécessaire le type d'image.
› Une date d'enregistrement séparée peut être saisie pour chaque image.

S'il existe des images sans date d'enregistrement, il est possible de définir une date d'enregistrement globale pour ces images dans la partie supérieure de la fenêtre contextuelle.

Les images sans date d'enregistrement ne sont pas importées.

› Si les images contenues dans le répertoire doivent être affectées à la fiche patient ouverte, cliquer sur *Importer dans la fiche patient ouverte*.

Si les images contenues dans le répertoire doivent être affectées à un autre patient, cliquer sur *Importer dans la fiche d'un autre patient*.

Si les données du patient contenues dans le répertoire doivent être utilisées, importer avec *Importer par le biais des informations d'image*.

# 28 Éditer des images

FR

Les images peuvent être modifiées sur le négatoscope (voir "28.1 Boîte à outils").

Par ailleurs, des paramètres d'image par défaut peuvent être enregistrés pour chaque poste de radiographie, de manière à ce que chaque nouvelle image enregistrée soit automatiquement affichée sur le négatoscope avec ces paramètres (voir "28.2 Gérer les paramètres d'image par défaut").

## 28.1 Boîte à outils

La boîte à outils contient des outils permettant de modifier les images sur le négatoscope.

Les outils sont répartis dans les groupes suivants et peuvent être affichés ou réduits avec :

– "Vue"
– "Corrections d'image"
– "Filtres"
– "Histogramme"
– "Mesures"
– "Masque de bord"

Les outils dépendent de l'image sélectionnée sur le négatoscope.

L'image traitée est enregistrée dans l'inspecteur d'images avec l'aperçu dès qu'une autre image est sélectionnée sur le négatoscope ou que l'image est supprimée du négatoscope.

Les modifications de l'image sont enregistrées en plus de l'image originale. Dans le menu Négatoscope, l'image originale peut de nouveau être affichée avec (*Vue d'origine*).

**Vue**

Ces outils permettent de modifier la vue de l'image.

Les outils de zoom modifient la taille d'affichage de l'image sur le négatoscope. Les réglages ne sont pas enregistrés.

Les réglages consistant à faire pivoter ou à inverser une image sont enregistrés.

| Zoom | |
|---|---|
| | L'image est adaptée à la taille de la fenêtre. |
| | L'image est agrandie de manière à ce qu'un pixel à l'écran corresponde à un pixel de l'image. |
| | La valeur de zoom actuelle est affichée. Une valeur de zoom définie peut être sélectionnée. |
| | Le curseur permet de régler le zoom en continu. La molette de la souris peut aussi être utilisée pour régler le zoom. |

| Rotation de l'image | |
|---|---|
| | Tourner l'image de 90° dans le sens antihoraire. |
| | Tourner l'image de 90° dans le sens horaire. |

| Sous-menu : miroir | |
|---|---|
| | Inverser l'image en miroir horizontal |
| | Inverser l'image en miroir vertical |

FR

### Corrections d'image

La luminosité, le contraste et le gamma de l'image peuvent être corrigés. Les modifications réalisées avec les curseurs sont visibles directement sur l'image.

| | |
|---|---|
| | Adapter la luminosité de l'image |
| | Adapter le contraste de l'image |
| | Adapter la valeur gamma de l'image<br>< 1 : les zones claires deviennent plus foncées<br>> 1 : les zones foncées deviennent plus claires |

FR

### Filtres

Les filtres facilitent le diagnostic des radiographies en faisant ressortir les structures intéressantes, qui sont donc mieux identifiables. Il existe à cet effet différents filtres pour les différents types d'image (par ex. intra-oral, panoramique, céphalométrique, ...).

En fonction du type d'image, les filtres adaptés sont automatiquement affichés dans la boîte à outils.

Le filtre d'inversion peut être combiné avec n'importe quel autre filtre pour les radiographies.

| Filtres pour radiographies intra-orales | | |
|---|---|---|
| | Intra-oral fin | Le contraste des structures fines est augmenté. |
| | Intra-oral Carie 1 | Le contraste des zones dans lesquelles se trouvent des caries est augmenté. Les structures fines sont privilégiées. |
| | Intra-oral Carie 2 | Le contraste des zones dans lesquelles se trouvent des caries est augmenté. Les structures plus grossières sont privilégiées. |
| | Intra-oral Endo | Représentation optimale de la lime dans le canal radiculaire. |
| | Intra-oral Paro | Le contraste des zones d'interstices parodontaux est augmenté. |
| | Intra-oral Haut Diagnostic | Renforcement du contraste, les objets d'une certaine taille sont représentés de manière optimale. |
| | Intra-oral Réduction du bruit | Réduction des bruits d'images gênants et conservation de la netteté de l'image. |

| Filtres pour radiographies panoramiques | | |
|---|---|---|
| | Panoramique fin | Le contraste des structures fines est augmenté. |
| | Panoramique Standard | Le contraste des structures grossières est augmenté. |
| | Panoramique Haut Diagnostic | Renforcement du contraste, les objets d'une certaine taille sont représentés de manière optimale. |
| | Panoramique Réduction du bruit | Réduction des bruits d'images gênants et conservation de la netteté de l'image. |

FR

| | | |
|---|---|---|
| **Filtres pour radiographies céphalométriques** | | |
| | Céphalométrie fin | Le contraste des structures fines est augmenté. |
| | Céphalométrie 1 | Le contraste des structures grossières est augmenté. |
| | Céphalométrie PA | Postérieur-antérieur : vue de l'arrière vers l'avant ; très forte accentuation du contraste des structures grossières. |
| | Céphalométrie Haut Diagnostic-10 | Renforcement du contraste : les objets d'une taille de 10 mm sont représentés de manière optimale. |
| | Céphalométrie Haut Diagnostic-5s | Renforcement du contraste : les objets d'une taille de 5 mm sont représentés de manière optimale. La netteté est ensuite améliorée avec le filtre Unsharp-Mask. |
| | Céphalométrie Haut Diagnostic-5g | Renforcement du contraste : les objets d'une taille de 5 mm sont représentés de manière optimale. La netteté est ensuite améliorée avec le filtre Gauss. |
| | Céphalométrie Réduction du bruit | Réduction des bruits d'images gênants et conservation de la netteté de l'image. |
| **Filtres pour enregistrements vidéo avec caméra d'essai** | | |
| | Filtre caries | Évalue la fluorescence propre des substances. L'échelle des couleurs et les chiffres fournissent une indication fiable des lésions cariées.<br>La légende de la table des couleurs peut s'ouvrir avec . |
| | Vue prophylactique | Enregistrement original de la caméra d'essai |

**Histogramme**

L'histogramme indique la répartition de luminosité de l'image.

Les niveaux de gris de l'image sont adaptés par le fenêtrage de l'histogramme. La ***Limite de noir*** indique le pourcentage de niveaux de gris qui sont transformés en noir et la ***Limite de blanc*** le pourcentage de niveaux de gris transformés en blanc. Les limites peuvent être décalées à volonté. La radiographie présente sur le négatoscope s'adapte immédiatement aux réglages effectués.

Cette adaptation permet de faire ressortir les petites structures qui ne sont plus visibles à l'œil nu de sorte qu'on puisse les distinguer.

Le traitement de l'image peut être enregistré avec les modifications effectuées (voir "Gérer les paramètres d'image par défaut"). Afin d'éviter que la qualité des radiographies suivantes ne soit influencée excessivement par le traitement d'image enregistré, les deux limites sont restreintes à 10 % lors de l'enregistrement.

**Mesures**

Afin d'évaluer les longueurs et les angles dans les radiographies, l'image doit être calibrée au moyen d'un objet d'image de référence. En dépit d'un calibrage, cette estimation ne présente pas la précision d'une mesure et ne doit pas être utilisée comme résultat de mesure. La précision dépend considérablement de la distorsion de la projection de l'objet sur la surface du récepteur de l'image. Les images vidéo ne permettent pas d'évaluation à l'échelle des longueurs et des angles !Les radiographies panoramiques ne sont pas adaptées à la mesure en raison du procédé de projection.

Les mesures suivantes peuvent être effectuées :

| | |
|---|---|
| | Ligne simple (point initial et final) |
| | Polyligne (point initial, intermédiaire et final) |
| | Angle (sur deux droites) |

L'image doit être calibrée pour les mesures. L'icône indique le mode de calibrage :

| | |
|---|---|
| | Calibrage par calcul géométrique :<br>La géométrie connue du système de prise de vue (par ex. résolution du mode d'acquisition, facteur d'agrandissement) est prise en compte dans le calcul. |
| | Calibrage avec un objet d'image de référence :<br>La taille connue d'un objet d'image de référence intégré dans l'image a été mesurée et enregistrée. |
| | Pas calibré :<br>Calibrage impossible, par ex. pour les images vidéo ou les images importées. Les longueurs mesurées sont uniquement affichées en pixels. |

*Effectuer un calibrage avec un objet d'image de référence:*

**AVIS**

**Résultat de mesure erroné en raison de la distorsion de la projection ou calibrage erroné**

- › Effectuer un calibrage avec un objet d'image de référence.
- › Minimiser autant que possible la distorsion de la projection lors de la radiographie.
- › Ne pas utiliser de radiographies panoramiques pour la mesure.

› Appuyer sur .

› Dans l'image, cliquer sur le point initial avec le bouton gauche de la souris.

› Cliquer sur le point final avec le bouton gauche de la souris.

› Sous ***Outils***, aller dans ***Calibrage*** pour saisir la longueur effective de la ligne mesurée (par ex. diamètre d'une bille en acier).

› Appuyer sur .

Les valeurs sont reprises dans l'image.

*Mesurer une ligne simple:*

› Appuyer sur .

› Dans l'image, cliquer sur le point initial avec le bouton gauche de la souris.

› Cliquer sur le point final avec le bouton gauche de la souris.

Le résultat de la mesure est affiché directement sur la ligne mesurée.

FR

*Mesurer une polyligne:*

› Appuyer sur .
› Dans l'image, cliquer sur le point initial avec le bouton gauche de la souris.
› Ajouter un nombre quelconque de points intermédiaires avec le bouton gauche de la souris.
› Cliquer sur le point final avec le bouton droit de la souris.

Le résultat de la mesure de la ligne complète est affiché directement sur la ligne mesurée.

*Mesurer un angle:*

› Appuyer sur .
› Dans l'image, cliquer sur le point initial de la première droite avec le bouton gauche de la souris.
› Cliquer sur le point final de la première droite avec le bouton gauche de la souris.
› Cliquer sur le point initial de la seconde droite avec le bouton gauche de la souris.
› Cliquer sur le point final de la seconde droite avec le bouton gauche de la souris.

L'angle entre les deux droites est affiché.

**Masque de bord**

Les radiographies peuvent être dotées d'un masque de bord pour éviter les effets gênants lors du diagnostic. La zone située en dehors du masque de bord est dissimulée.

Le masque de bord peut être activé ou désactivé. Le masque de bord est automatiquement activé pour les radiographies intra-orales.

Le masque de bord et la couleur d'arrière-plan peuvent être configurés pour chaque poste de radiographie.

## 28.2 Gérer les paramètres d'image par défaut

Des paramètres par défaut appliqués au traitement d'image sont enregistrés pour chaque poste de radiographie et type d'appareil (voir également "44.3 Traitement d'image"). Chaque nouvelle image créée est automatiquement affichée sur le négatoscope avec ces paramètres par défaut.

Les paramètres par défaut peuvent aussi être enregistrés via le menu Négatoscope avec les réglages effectués sur une image :

› Apporter les modifications souhaitées à une image sur le négatoscope.
› Dans le menu Négatoscope, cliquer sur , puis sur .

Les paramètres de traitement d'image sont affichés.

› Pour enregistrer les paramètres de traitement d'image, cliquer sur ***Enregistrer***.
› Pour ne pas conserver les paramètres de traitement d'image, cliquer sur ***Annuler***.

## 29 Imprimer des images

Les images ouvertes sur le négatoscope peuvent être imprimées grâce à la fonction *Imprimer l'image active*.

› Ouvrir l'image à imprimer sur le négatoscope.
Si plusieurs images sont ouvertes sur le négatoscope, l'image à imprimer doit être sélectionnée.

› Cliquer sur .
La fenêtre contextuelle *Imprimer* s'ouvre.

› Sélectionner l'imprimante souhaitée à l'aide du bouton *Sélectionner...*.

› Si l'image doit être imprimée dans sa taille originale, cocher la case *Taille d'image originale :*.
Le cas échéant, la taille du papier doit être ajustée dans les paramètres de l'imprimante.
L'image est imprimée dans sa taille originale.

› Contrôler les paramètres de l'imprimante sous *Résolution d'impression / taille des pages :*.

› Si l'image doit être imprimée au format paysage, cocher la case *Format paysage :*.

› Si l'image doit être imprimée en couleur, cocher la case *Couleur :*.

› Sélectionner le nombre de copies sous *Copies :*.

› Vérifier si les réglages effectués sont corrects avec le bouton *Aperçu...*.
Une fenêtre de prévisualisation séparée s'affiche.

› Lancer l'impression avec le bouton *Imprimer*.

*Résultat:*

L'image sélectionnée est imprimée avec les réglages effectués. Les informations supplémentaires (par ex. numéro du patient, date d'enregistrement, indications) figurent toujours sur l'impression.

## 30 Afficher le rapport de radiographie

Le rapport de radiographie présente tous les clichés avec la date, les valeurs d'exposition, le poste de radiographie et l'indication.

› Dans le ruban, cliquer sur .
La fenêtre contextuelle *Rapport de radiographie* s'ouvre.

› Sélectionner le tri.

› Si nécessaire, sélectionner la case à cocher de l'intervalle temps (de...à).
Une date de début et de fin peut être saisie. Si la case à cocher n'est pas sélectionnée (par défaut), tous les clichés sont pris en compte.

› Si nécessaire, sélectionner la case à cocher *Postes de radiographie*.
Après la sélection, les postes de radiographie souhaités doivent être activés.
Si la case à cocher est sélectionnée, le rapport de radiographie est créé avec les postes de radiographie sélectionnés. Si la case à cocher n'est pas sélectionnée (par défaut), tous les postes de radiographie sont pris en compte lors de la création.

› Si nécessaire, sélectionner la case à cocher *Patient*.
Après la sélection, le patient souhaité peut être recherché.
Le processus de recherche est identique à celui de la gestion des patients (voir "Rechercher un patient et ouvrir une fiche patient").
Si la case à cocher est sélectionnée, le rapport de radiographie est créé avec les patients sélectionnés. Si la case à cocher n'est pas sélectionnée (par défaut), tous les patients sont pris en compte lors de la création.

› Cliquer sur *Afficher le rapport*.
Le rapport de radiographie est affiché avec les paramètres sélectionnés.

FR

## 31 Changer de cabinet

Si plusieurs cabinets ont été créés, il est possible de changer de cabinet.

Les conditions suivantes doivent être remplies pour pouvoir changer de cabinet :

– Aucune radiographie active
– Aucun enregistrement vidéo actif

› Appuyer sur .

Le cabinet est déconnecté et la page de connexion s'affiche.

› Sous *Cabinet*, sélectionner le cabinet à connecter.
› Cliquer sur *Login*.

Le cabinet sélectionné est connecté.

Si la demande de mot de passe est activée, saisir le mot de passe (voir "Paramètres de mot de passe").

## 32 Créer le fichier de support

En cas de dysfonctionnement, un fichier de support peut être généré. Celui-ci pourra être transmis à l'assistance / au technicien pour diagnostic.

› Dans le menu de démarrage, cliquer sur l'entrée *Démarrer* > *Tous les programmes* > *VistaSoft* > *Créer le fichier pour le support*.

Un fichier ZIP contenant tous les fichiers / toutes les données nécessaires est créé sur le bureau.

› Transmettre le fichier créé à l'assistance / au technicien.

VistaSoft Inspect permet d'effectuer l'intégralité des contrôles d'acceptation, des contrôles de cohérence et des contrôles d'acceptation partiels du système de reproduction d'image et radiographique. Aucun logiciel tiers n'est requis.

VistaSoft Inspect offre la possibilité de réaliser les contrôles suivants :

– Contrôle d'acceptation du système de reproduction d'image et radiographique
  - "35 Effectuer le contrôle d'acceptation"
– Contrôle de cohérence du système de reproduction d'image et radiographique
  - "36 Effectuer le contrôle de cohérence"
– Contrôle d'acceptation partiel du système de reproduction d'image et radiographique
  - "37 Effectuer le contrôle d'acceptation partiel"

VistaSoft Inspect détecte alors quel appareil a été contrôlé et adapte le contrôle à effectuer aux exigences de l'appareil.

Les normes suivantes sont alors appliquées en première ligne :

– DIN 6868-5
– DIN 6868-151
– DIN 6868-157

Les directives et ordonnances suivantes sont également appliquées :

– Ordonnance sur les rayons X (RöV)
– Directive relative aux experts (SV-RL)
– Directive relative à l'assurance qualité (QS-RL)
– Directive relative aux connaissances techniques (FK-RL)

# 33 Démarrer VistaSoft Inspect

Le logiciel peut être démarré de deux manières :

– Via l'icône sur le bureau
– Via l'entrée du menu de démarrage *Démarrer* > *Tous les programmes* > *VistaSoft Inspect* > *VistaSoft Inspect*

› Double-cliquer sur l'icône du bureau
ou
sélectionner l'entrée dans le menu de démarrage.

# 34 Configurer VistaSoft Inspect

## 34.1 Créer des postes de radiographie

Les postes de radiographie de VistaSoft sont automatiquement affichés dans VistaSoft Inspect.

Si des postes de radiographie sont créés dans VistaSoft Inspect, ils s'affichent aussi automatiquement dans VistaSoft.

Un poste de radiographie est principalement constitué des éléments suivants :

– Émetteur de rayons X
– Appareil d'acquisition d'images
– Informations sur l'exploitant

Dans ce cadre, il est par exemple possible de combiner un émetteur de rayons X avec différents scanners pour écrans à mémoire ou un scanner pour écrans à mémoire avec différents émetteurs de rayons X pour former plusieurs postes de radiographie.

Le poste de radiographie sélectionné comme favori apparaît en premier dans la liste de sélection au démarrage des contrôles.

La configuration des postes de radiographie permet de créer, de configurer et de supprimer des postes de radiographie. Le fonctionnement est exactement le même qu'avec VistaSoft. Voir à cet effet "21 Postes de radiographie".

› Cliquer sur *Postes de radiographie*.

## 34.2 Configurer le contrôle moniteur

Le contrôle moniteur ne doit être effectué que si le poste de travail a été défini comme poste de diagnostic (voir "Mode avertissement").

La configuration s'ouvre lors du premier démarrage du contrôle moniteur.

La configuration peut être consultée à tout moment depuis la fenêtre de démarrage du contrôle moniteur via le bouton *Configuration*.

Les indications concernant le poste de travail dans le cabinet / la clinique peuvent être modifiées dans la configuration. Elles sont enregistrées et utilisées lors des contrôles ultérieurs.

FR

*Onglet Système:*

› Saisir toutes les indications concernant le cabinet / la clinique.
› Sous ***Classe de local***, sélectionner l'option ***Poste de travail diagnostic (CL5)*** ou ***Salle de soins (CL6)*** - en fonction du local où se trouvent les moniteurs.
› Sous ***Cycles de contrôle***, sélectionner le contrôle souhaité et indiquer à droite le cycle au cours duquel le contrôle doit avoir lieu.
› Sous ***Phase de chauffe***, indiquer le laps de temps minimum après lequel les contrôles peuvent commencer.
› Cocher DIN 6868-57 si le contrôle doit être réalisé conformément à cette norme. Par défaut, le contrôle est réalisé selon DIN 6868-157.

*Onglet Écran:*

› Sous ***Écran***, sélectionner l'écran pour lequel les réglages suivants doivent être effectués.
Cliquer sur ***Identifier*** permet d'afficher un logo sur l'écran correspondant.
› Contrôler toutes les saisies et les corriger / compléter si nécessaire. Dans certaines circonstances, les écrans plus anciens ne fournissent pas toutes les informations.

*Onglet Source de l'image:*

› Dans la zone ***Logiciel d'application***, indiquer le logiciel utilisé et sa version.
› Terminer la configuration avec ***Enregistrer***.

# 35 Effectuer le contrôle d'acceptation

Un contrôle d'acceptation complet comprend le contrôle d'acceptation du système de reproduction d'image et le contrôle d'acceptation du système radiographique. Le contrôle d'acceptation est nécessaire dans les situations suivantes :

– Avant la mise en service d'un système radiographique
– En cas de déplacement dans d'autres locaux
– En cas de changement d'exploitant (contrôle par un expert également requis)

Le contrôle d'acceptation du système radiographique doit être réalisé par un technicien certifié disposant de connaissances techniques.

## 35.1 Effectuer le contrôle d'acceptation du système de reproduction d'image

Principaux objectifs du contrôle d'acceptation du système de reproduction d'image selon DIN 6868-157 :

– Vérification de la qualité d'image requise avec une exposition aux rayons X minime
– Détermination des données de l'exploitant et des appareils
– Définition et évaluation de la luminance et de l'intensité d'éclairage pour l'appareil de reproduction d'image et son environnement
– Évaluation visuelle des images de test
– Détermination des valeurs de référence pour le contrôle de cohérence

› Cliquer sur ***Contrôle moniteur***.
› Sous ***Utilisateur***, saisir le nom du contrôleur.
› Sous ***Écran***, sélectionner l'écran pour lequel le contrôle doit être effectué.
› Sélectionner le contrôle souhaité.
DIN 6868-157 : contrôle d'acceptation, contrôle d'acceptation écrans multiples
DIN 6868-57 : contrôle d'acceptation
› Cliquer sur ***Démarrer***.
Le contrôle démarre.
› Répondre aux questions à l'aide des images de test.
› Suivre l'assistant avec ***Suivant***.
› Une fois le contrôle réussi, fermer le contrôle moniteur.

## 35.2 Effectuer le contrôle d'acceptation du système radiographique

Principaux objectifs du contrôle d'acceptation du système radiographique selon DIN 6868-151 :

– Vérification de la qualité d'image requise avec une exposition aux rayons X minime
– Détermination des données de l'exploitant et des appareils
– Détermination des valeurs de référence pour le contrôle de cohérence
– Assurance qualité de l'installation

› Cliquer sur *Contrôle d'acceptation*.
› Cliquer sur *Nouveau contrôle d'acceptation*.
› Saisir le code d'accès.
› Sous *Poste de radiographie*, sélectionner le poste de radiographie pour lequel un contrôle d'acceptation doit être effectué.

L'appareil d'acquisition et l'émetteur de rayons X sont affichés.

› Sous *Résolution*, sélectionner le moniteur avec lequel le contrôle d'acceptation doit être effectué.

Si le moniteur connecté n'est pas affiché, la résolution peut aussi être saisie manuellement.

› Sous *Luminosité / contraste*, saisir la luminosité et le contraste du moniteur.
› Si toutes les données saisies sont correctes, cliquer sur *Démarrer le contrôle d'acceptation*.

De nouveaux clichés peuvent être enregistrés à tout moment. Il est de même possible de passer d'un onglet à l'autre à tout moment.

› Sous *Radiographie*, cliquer sur .

L'enregistrement démarre. La fenêtre de prévisualisation s'ouvre.

› Enregistrer tous les clichés.
› Après la dernière prise de vue, cliquer sur *Terminer l'enregistrement*.

La fenêtre de prévisualisation est fermée. Tous les clichés sont enregistrés dans l'archive d'images. Les clichés peuvent ensuite être ouverts et modifiés sur le négatoscope à partir de l'archive. Il est également possible de modifier les informations d'image (voir "Afficher et modifier les informations d'image").

Le premier cliché est automatiquement sélectionné comme image de référence. La case à cocher permet de sélectionner n'importe quel cliché comme cliché de référence.

› Répondre à toutes les questions dans la zone inférieure.

Pour répondre aux questions, les clichés peuvent être modifiés avec les outils de la boîte à outils (voir "28.1 Boîte à outils").

› Commuter sur *Inspection visuelle et mesures de test*.
› Répondre à toutes les questions et saisir les valeurs mesurées.
› Commuter sur *Indications générales sur le contrôle*.
› Remplir tous les champs.

Le contrôle ne peut être terminé que lorsque tous les champs ont été renseignés correctement. Si les champs obligatoires n'ont pas été renseignés ou sont incomplets, les onglets affichent le symbole .

› Enregistrer le contrôle d'acceptation en cliquant sur *Terminer le contrôle*.

Le contrôle est terminé et enregistré. Il ne peut plus être modifié par la suite.

FR

# 36 Effectuer le contrôle de cohérence

Un contrôle de cohérence complet comprend le contrôle de cohérence du système de reproduction d'image et le contrôle de cohérence du système radiographique.

## 36.1 Effectuer le contrôle de cohérence du système de reproduction d'image

Le contrôle de cohérence du système de reproduction d'image selon DIN 6868-157 comprend deux processus de contrôle distincts, qui doivent en général être réalisés à chaque journée de travail et annuellement.

Contrôle réalisé à chaque journée de travail : contrôle visuel d'une image de test sur l'appareil de reproduction d'image

Contrôle annuel : mesure de la luminance et de l'intensité d'éclairage pour l'appareil de reproduction d'image et son environnement (selon le contrôle d'acceptation)

› Cliquer sur ***Contrôle moniteur***.
› Sous ***Utilisateur***, saisir le nom du contrôleur.
› Sous ***Écran***, sélectionner l'écran pour lequel le contrôle doit être effectué.
› Sélectionner le contrôle souhaité.

DIN 6868-157 : contrôle quotidien, contrôle semi-annuel, contrôle annuel

DIN 6868-57 : contrôle quotidien, contrôle mensuel

› Cliquer sur ***Démarrer***.

Le contrôle démarre.

› Répondre aux questions à l'aide de l'image de test.
› Suivre l'assistant avec ***Suivant***.
› Une fois le contrôle réussi, fermer le contrôle moniteur.

## 36.2 Effectuer le contrôle de cohérence du système radiographique

Le contrôle de cohérence du système radiographique conformément à DIN 6868-5 s'effectue en général toutes les quatre semaines.

Lors du contrôle de cohérence, des clichés radiographiques de l'objet test sont réalisés avec les paramètres de dosage fixés lors du contrôle d'acceptation (état initial). Le cliché de cohérence à effectuer (cliché de contrôle) est comparé au cliché radiographique du contrôle d'acceptation (cliché de référence) et il faut contrôler si les valeurs mesurées présentent des variations éventuelles par rapport à l'état initial (valeurs de référence). Le cliché de cohérence est identifié clairement par le logiciel.

Un contrôle de cohérence peut uniquement être réalisé si un contrôle d'acceptation / contrôle d'acceptation partiel terminé est disponible.

› Cliquer sur ***Contrôle de cohérence***.
› Cliquer sur ***Nouveau contrôle de cohérence***.
› Sous ***Poste de radiographie***, sélectionner le poste de radiographie pour lequel un contrôle de cohérence doit être effectué.

L'appareil d'acquisition et l'émetteur de rayons X sont affichés.

› Cliquer sur ***Démarrer le contrôle de cohérence***.

De nouveaux clichés peuvent être enregistrés à tout moment. Le cliché enregistré précédemment est alors écrasé. Il est de même possible de passer d'un onglet à l'autre à tout moment.

› Sous ***Radiographie***, cliquer sur .

L'enregistrement démarre. La fenêtre de prévisualisation s'ouvre.

› Enregistrer le cliché.
› Après la dernière prise de vue, cliquer sur ***Terminer l'enregistrement***.

La fenêtre de prévisualisation est fermée. Le cliché est enregistré dans l'archive d'images. Le cliché peut ensuite être ouvert et modifié sur le négatoscope à partir de l'archive. Les fonctions du menu Négatoscope permettent en outre de modifier les informations de l'image (voir "Afficher et modifier les informations d'image").

› Répondre à toutes les questions dans la zone inférieure.
› Commuter sur *Inspection visuelle et mesures de test*.
› Répondre à toutes les questions.

Pour répondre aux questions, les clichés peuvent être modifiés avec les outils de la boîte à outils (voir "28.1 Boîte à outils").

Le contrôle ne peut être terminé que lorsque tous les champs ont été renseignés correctement. Si les champs obligatoires n'ont pas été renseignés ou sont incomplets, les onglets affichent le symbole ⚠.

› Enregistrer le contrôle de cohérence en cliquant sur *Contrôles de cohérence* ou sur *Page d'accueil* dans la barre de navigation.
› Répondre *Terminer*.

Le contrôle est terminé et enregistré. Il ne peut plus être modifié par la suite.

# 37 Effectuer le contrôle d'acceptation partiel

L'étendue du contrôle d'acceptation partiel dépend de la modification du système. En fonction du type de modification, il suffit de réaliser un contrôle de cohérence ou une mesure croisée pour vérifier les critères pertinents.

Pour des informations détaillées à ce sujet, consulter la directive relative aux experts (SV-RL) et la directive relative à l'assurance qualité (QS-RL).

Un contrôle d'acceptation partiel peut uniquement être réalisé si un contrôle d'acceptation ou un contrôle d'acceptation partiel terminé est disponible.

Le contrôle d'acceptation partiel est prérempli avec les données du contrôle précédent (dernier contrôle d'acceptation ou contrôle d'acceptation partiel). Il ne reste plus qu'à effectuer les modifications.

› Cliquer sur *Contrôle d'acceptation partiel*.
› Cliquer sur *Nouveau contrôle d'acceptation partiel*.
› Saisir le code d'accès.
› Sous *Poste de radiographie*, sélectionner le poste de radiographie pour lequel un contrôle d'acceptation doit être effectué.

L'appareil d'acquisition et l'émetteur de rayons X sont affichés.

› Vérifier dans *Résolution* et *Luminosité* / *Contraste* que les données sont correctes. Le cas échéant, sélectionner / saisir les bonnes données.
› Si toutes les données saisies sont correctes, cliquer sur *Démarrer le contrôle d'acceptation partiel*.

De nouveaux clichés peuvent être enregistrés à tout moment. Il est de même possible de passer d'un onglet à l'autre à tout moment.

› Sous *Radiographie*, cliquer sur .

L'enregistrement démarre. La fenêtre de prévisualisation s'ouvre.

› Enregistrer tous les clichés.

FR

› Après la dernière prise de vue, cliquer sur *Terminer l'enregistrement*.

La fenêtre de prévisualisation est fermée. Tous les clichés sont enregistrés dans l'archive d'images. Les clichés peuvent ensuite être ouverts et modifiés sur le négatoscope à partir de l'archive. Il est également possible de modifier les informations d'image (voir "Afficher et modifier les informations d'image").

Le premier cliché est automatiquement sélectionné comme image de référence. La case à cocher permet de sélectionner n'importe quel cliché comme cliché de référence.

› Contrôler toutes les questions de la partie du bas. Le cas échéant, sélectionner / saisir les bonnes données.

Pour répondre aux questions, les clichés peuvent être modifiés avec les outils de la boîte à outils (voir "28.1 Boîte à outils").

› Commuter sur *Inspection visuelle et mesures de test*.

› Contrôler toutes les questions. Le cas échéant, sélectionner / saisir les bonnes données.

› Commuter sur *Indications générales sur le contrôle*.

› Remplir tous les champs.

Le contrôle ne peut être terminé que lorsque tous les champs ont été renseignés correctement. Si les champs obligatoires n'ont pas été renseignés ou sont incomplets, les onglets affichent le symbole .

› Enregistrer le contrôle d'acceptation partiel en cliquant sur *Terminer le contrôle d'acceptation*.

Le contrôle est terminé et enregistré. Il ne peut plus être modifié par la suite.

# 38 Gérer les contrôles du système radiographique

› Cliquer sur *Contrôle d'acceptation*, *Contrôle d'acceptation partiel* ou *Contrôle de cohérence*.

› Sélectionner le contrôle souhaité.

*Visualiser le contrôle:*

› Cliquer sur *Vue*.

Le contrôle peut également être ouvert en double-cliquant.

Le contrôle s'affiche.

Il est possible d'apporter des modifications au cliché, mais elles ne seront pas enregistrées.

*Exporter le contrôle:*

› Cliquer sur *Exporter*.

La fenêtre de dialogue pour l'exportation du contrôle s'ouvre.

› Sélectionner le chemin d'accès au fichier.

Étant donné que VistaSoft Inspect exporte les fichiers individuels, nous recommandons de créer un nouveau dossier et de le sélectionner comme destination.

› Sélectionner le format d'image.

› Cliquer sur *Exporter*.

Le récapitulatif du contrôle est exporté dans un fichier PDF avec le cliché, au format sélectionné.

*Imprimer le contrôle:*

› Cliquer sur *Imprimer*.

La fenêtre de dialogue pour l'impression s'ouvre.

› Sélectionner l'imprimante souhaitée et procéder si nécessaire aux réglages désirés.

› Cliquer sur *Imprimer*.

Le récapitulatif du contrôle est imprimé. Le cliché n'est pas imprimé.

*Supprimer le contrôle:*

Seuls les contrôles d'acceptation qui ne sont pas encore terminés peuvent être supprimés.

Les contrôles d'acceptation partiels et les contrôles de cohérence peuvent être supprimés à tout moment.

› Cliquer sur ***Effacer***.

La suppression de contrôles d'acceptation et des contrôles d'acceptation partiels peut uniquement être exécutée en saisissant un code d'accès.

Le code d'accès est constitué de la façon suivante : date actuelle (jour et mois) à rebours. Par exemple : 03 mai = 03.05. Code d'accès : « 5030 »

› Saisir le code d'accès.

Le contrôle est supprimé.

# 39 Gérer les contrôles du système de reproduction d'image

› Cliquer sur ***Contrôle moniteur***.
› Cliquer sur ***Rapports***.
› Sélectionner la période pour laquelle les rapports doivent être affichés.
› Sous ***Écran***, sélectionner l'écran pour lequel les contrôles doivent être affichés.

Les résultats filtrés sont affichés dans la liste.

› Sélectionner le contrôle souhaité.

*Visualiser le contrôle:*

› Cliquer sur ***Détails***.

Le contrôle peut également être ouvert en double-cliquant.

Le récapitulatif du contrôle est affiché.

*Exporter le contrôle:*

› Cliquer sur ***Export sous...***.

La fenêtre de dialogue pour l'exportation du contrôle s'ouvre.

› Sélectionner le chemin d'accès au fichier.
› Cliquer sur ***Enregistrer***.

Le récapitulatif du contrôle est exporté dans un fichier PDF.

*Imprimer le contrôle:*

› Cliquer sur ***Détails***.

Le contrôle peut également être ouvert en double-cliquant.

Le récapitulatif du contrôle est affiché.

› Cliquer sur ***Imprimer***.

La fenêtre de dialogue pour l'impression s'ouvre.

› Sélectionner l'imprimante souhaitée et procéder si nécessaire aux réglages désirés.
› Cliquer sur ***Imprimer***.

Le récapitulatif du contrôle est imprimé.

# 40 Vue d'ensemble de la configuration VistaSoft Inspect

## 40.1 Application

Sous *Application*, il est possible de régler les paramètres généraux du logiciel (par ex. langue du logiciel, attribution de licence, durée de validité des contrôles d'acceptation et de cohérence).



– "Poste de travail"
– "Consignation"
– "Attribution de licence"
– "Vérification et contrôle de qualité"

**Poste de travail**

| **Poste de travail** | |
|---|---|
| Nom du poste de travail : | Un nom peut être attribué à ce poste de travail. |
| Port pour services locaux : | Port de communication entre le logiciel et les appareils, peut être modifié avec un autre logiciel en cas de conflits.<br>Port standard : 3114 |

| **Affichage** | |
|---|---|
| Calibrage de l'affichage : | L'affichage complet du logiciel est adapté à l'échelle sélectionnée. Toutes les fenêtres, polices, icônes, etc. sont alors agrandies ou réduites. La modification est appliquée sans avoir besoin de redémarrer et reste conservée après le redémarrage. |
| Langue d'affichage : | La langue d'affichage peut être sélectionnée dans la liste de sélection. Après la modification, le logiciel doit être redémarré. |
| Accélération GPU de l'affichage d'image : | Si l'accélération GPU est activée, certains calculs sont délocalisés sur le processeur graphique. Dans certaines zones, cela peut entraîner une accélération de l'affichage d'image.<br>Configuration minimale :<br>– Mémoire graphique : ≥ 512 Mo<br>– OpenGL 2.1 |

| **Traduction** | **Les textes d'interface du logiciel peuvent être adaptés individuellement en cas de besoin.** |
|---|---|
| Langue : | La langue de traduction peut être sélectionnée dans la liste de sélection. |
| Traductions définies par l'utilisateur : exporter | Cliquer sur Exporter pour exporter un fichier XLIFF vers le bureau. Ce fichier peut être adapté à vos souhaits, puis réimporté. |
| Traductions définies par l'utilisateur : importer | Le fichier XLIFF adapté peut être sélectionné et importé en cliquant sur Importer. |

**Consignation**

– "Consignation"

– "Notification à l'utilisateur"

*Consignation*

Après avoir cliqué sur ***Consignation...***, les réglages suivants peuvent être effectués :

| Consignation | |
|---|---|
| Niveau de consignation : | Standard<br>Les fichiers de consignation simples sont enregistrés. |
| | Analyse du problème<br>Les fichiers de consignation étendus sont enregistrés. Ce réglage ne doit être activé qu'après y avoir été invité par un technicien. |
| Valable jusqu'au : | Si le niveau de consignation ***Analyse du problème*** est sélectionné, ce niveau de consignation est appliqué jusqu'à la date indiquée. Au-delà, le niveau de consignation est réinitialisé automatiquement au niveau ***Standard***. |
| Taille maximale de fichier : | Plusieurs fichiers de consignation sont générés automatiquement. La ***Taille maximale de fichier*** indique la taille maximale possible pour chaque fichier de consignation. |

*Notification à l'utilisateur*

Cliquer sur ***Notifications à l'utilisateur...*** permet d'afficher toutes les notifications envoyées à l'utilisateur. Elles peuvent être classées dans l'ordre croissant / décroissant selon la date ou le contenu de la notification.

FR

**Attribution de licence**

Sans clé de licence valide, il est possible de créer 30 patients dans le logiciel en profitant de l'étendue complète des fonctions. À partir du 30ème patient, il est possible de créer d'autres patients pendant un délai de 30 jours. Une fois ce délai écoulé, il n'est plus possible de travailler avec le logiciel sans clé de licence.

En cas de transfert du logiciel sur un autre ordinateur, une nouvelle clé de licence doit être demandée (voir "8 Attribution de licence").

L'attribution de licence diffère en fonction de la disponibilité actuelle ou non d'une clé de licence :

– Si la clé de licence est disponible : "8.1 Attribution de licence avec une clé de licence"
– Si la clé de licence doit être commandée : "8.2 Attribution de licence sans clé de licence"

| | |
|---|---|
| Clé de licence : | Une clé de licence disponible peut être saisie ici. |

Une nouvelle clé de licence peut être commandée via *Obtenir une nouvelle clé de licence...*.

**Vérification et contrôle de qualité**

| | |
|---|---|
| Afficher un avertissement si aucun contrôle n'est disponible : | L'avertissement apparaît si aucun contrôle d'acceptation n'a encore été réalisé. |
| Activer la mesure d'équivalence du dosage : | Activer si le contrôle d'acceptation requiert une mesure d'équivalence du dosage conformément aux directives nationales (par ex. en Autriche).<br>Le groupe *Équivalence du dosage* apparaît alors en plus dans la boîte à outils. |

*Mode avertissement...* permet de régler le mode d'avertissement pour le contrôle d'acceptation et de cohérence (voir "Mode avertissement").

*Mode avertissement*

| Durée de validité | |
|---|---|
| Intra-oral : | Définit la durée de validité du contrôle de cohérence pour les systèmes de reproduction d'image et radiographiques intra-oraux. |
| Extra-oral : | Définit la durée de validité du contrôle de cohérence pour les systèmes de reproduction d'image et radiographiques extra-oraux. |

| Paramètres spécifiques au poste de travail | |
|---|---|
| Poste de travail utilisé pour le diagnostic : | Si la fonction est activée, un contrôle moniteur doit être effectué pour ce poste de travail. |

## 40.2 Appareils

La configuration *Appareils* comporte une liste de tous les appareils connectés. Elle correspond à la configuration dans VistaSoft.

Les modifications effectuées dans la configuration des appareils sont aussi valides directement dans VistaSoft.

| Appareils | |
|---|---|
| Appareil | Représente l'image d'aperçu de l'appareil connecté (le cas échéant). |
| Nom | Nom de l'appareil |
| Connexion | Indique les paramètres de connexion |
| Connecté | Indique si l'appareil est actuellement connecté et peut être utilisé |

La configuration des appareils dans VistaSoft Inspect ne diffère pas de la configuration des appareils dans VistaSoft (voir "42 Appareils").

## 40.3 Postes de radiographie

La configuration *Postes de radiographie* comporte une liste de tous les postes de radiographie créés.

Les paramétrages suivants sont possibles :

– "Configurer"
– "Paramètres"
– "Traitement d'image"
– "Supprimer"

Voir également :

– "21.1 Créer un poste de radiographie"
– "21.2 Configurer un poste de radiographie"
– "21.4 Supprimer un poste de radiographie"

Il est possible de créer un nouveau poste de radiographie manuellement ou avec un assistant. S'il existe une obligation d'enregistrement légale des données radiographiques, la procédure à suivre dépend de l'appareil d'acquisition d'images :

– Créer un poste de radiographie avec l'assistant
  - VistaPano S
  - VistaPano S Ceph
– Créer un poste de radiographie manuellement
  - Tous les appareils VistaScan
  - VistaRay
  - Appareils céphalométriques / panoramiques sans récepteur d'images numérique (par ex. avec écran à mémoire)
  - Appareils Twain

Les modifications effectuées dans la configuration des postes de radiographie dans VistaSoft Inspect sont aussi valides directement dans VistaSoft ou VistaConnect.

**Configurer**

| **Généralités** | |
|---|---|
| Désignation : | Nom du poste de radiographie<br>Chaque poste de radiographie doit avoir une désignation univoque. Une désignation ne doit pas apparaître plusieurs fois. |
| Opérateur : | Nom de l'exploitant |
| Adresse : | Adresse de l'exploitant |

| **Émetteur de rayons X** | |
|---|---|
| Sélection | Liste de sélection des émetteurs de rayons X créés.<br>Il est possible de créer un nouvel émetteur de rayons X avec *Créer un émetteur de rayons X...*.<br>*Configurer* permet de modifier la configuration d'un émetteur de rayons X créé.<br>*Supprimer* permet de supprimer un émetteur de rayons X lorsqu'il n'est pas utilisé depuis un poste de radiographie. |

FR

| Appareil d'acquisition d'images | |
|---|---|
| Appareil : | Sélectionner un appareil dans la liste de sélection |
| Agrandissement : | L'agrandissement dépend de l'émetteur de rayons X et du type d'image affecté. La valeur doit se situer entre 1,0 et 10,0.<br>Une valeur est suggérée lors de la sélection de l'émetteur de rayons X :<br>– Intra : 1,05<br>– Pano : 1,25<br>– Ceph : 1,1 |

**Paramètres**

En fonction de l'appareil d'acquisition d'images et de l'émetteur de rayons X affectés au poste de radiographie, des valeurs par défaut peuvent être définies pour les paramètres radio pour chaque type de prise de vue. Cela permet de faciliter le travail si les clichés radiographiques sont toujours enregistrés avec les mêmes valeurs. Les paramètres radio sont automatiquement enregistrés avec les informations d'image (voir "26.1 Enregistrer un cliché radiographique"). Ils peuvent encore être adaptés à cet emplacement en cas de besoin. Les valeurs par défaut pour les paramètres radio sont uniquement saisies automatiquement pour la première image. Pour les autres images du même enregistrement, les paramètres radio doivent être saisis manuellement.

**Traitement d'image**

Pour chaque image créée avec ce poste de radiographie, les étapes de traitement d'image prédéfinies sont exécutées automatiquement.

Les étapes de traitement d'image peuvent être modifiées sur le négatoscope et enregistrées (voir "28.2 Gérer les paramètres d'image par défaut").

*Restaurer les réglages par défaut* permet de réinitialiser les modifications dans les étapes de traitement d'image.

| Filtre | |
|---|---|
| Filtre sélectionné : | Filtres prédéfinis facilitant le diagnostic (voir "Filtres") |

| Fenêtrage | Paramètres des corrections d'image et de l'histogramme |
|---|---|
| Limite de blanc : | Pourcentage de niveaux de gris transformés en blanc |
| Limite de noir : | Pourcentage de niveaux de gris transformés en noir |
| Luminosité : | Luminosité de l'image |
| Contraste : | Contraste de l'image |
| Gamma : | < 1 : les zones claires deviennent plus foncées<br>> 1 : les zones foncées deviennent plus claires |

| Vue | |
|---|---|
| Miroir : | Inverser l'image en miroir horizontal ou vertical |

| Remarque | |
|---|---|
| Masque de bord : | Masquage de l'image, la zone située en dehors du masque est dissimulée |
| Niveau de gris : | Couleur du masque de bord, entre 0 (noir) et 255 (blanc) au choix |

**Supprimer**

› Sélectionner le poste de radiographie souhaité dans la liste.
› Cliquer sur *Effacer*.
› Confirmer la suppression dans la fenêtre de dialogue.

# Vue d'ensemble de la configuration



La configuration permet de configurer le logiciel et les appareils connectés. La configuration est divisée en plusieurs parties :
– "41 Application"
– "42 Appareils"
– "43 Types de prise de vue"
– "44 Postes de radiographie"
– "45 Interfaces"
– "46 Cabinets"

En cas d'installation multiposte, le logiciel peut être configuré sur n'importe quel poste de travail (client). Les paramètres (par ex. postes de radiographie, types de prise de vue, mot de passe) sont ensuite disponibles sur tous les postes de travail.

## 41 Application

Voir également :
– "18 Changer la langue d'affichage"

Sous *Application*, il est possible de régler les paramètres généraux du logiciel (par ex. langue du logiciel, protection par mot de passe, schéma dentaire).
– "Mémoire temporaire d'images"
– "Poste de travail"
– "Consignation"
– "Sécurité"
– "Schéma dentaire"
– "Attribution de licence"
– "Postes de radiographie"

### 41.1 Mémoire temporaire d'images

Les images acquises qui ont été perdues en raison de problèmes de connexion lors du transfert vers le poste de travail peuvent être restaurés à partir de la mémoire temporaire d'images. Dans les paramètres de la mémoire temporaire d'images, il est possible de définir une période de conservation et des limites de mémoire.

| Mémoire temporaire d'images | |
|---|---|
| Période de conservation pour les radios : | Les clichés dont le transfert a échoué sont toujours conservés dans la mémoire temporaire d'images, même si aucune période de conservation n'est définie. Si une durée est saisie sous *Période de conservation pour les radios*, tous les clichés (transférés correctement ou non) sont conservés dans la mémoire temporaire d'images pendant cette période supplémentaire, avant d'être supprimés.<br>Exemples :<br>– 0 jour : les images enregistrées sont supprimées tout de suite après la réussite du transfert.<br>– 3 jours : les images enregistrées sont conservées dans la mémoire temporaire d'images pendant 3 jours supplémentaires après la réussite du transfert, puis supprimées. |
| Limite d'avertissement mémoire : | À chaque démarrage de VistaSoft et avant chaque enregistrement d'un cliché, l'espace mémoire disponible est déterminé. Si la limite d'avertissement mémoire définie est dépassée, VistaSoft le signale par une pop-up. Le travail peut être poursuivi. |
| Limite d'erreur mémoire : | À chaque démarrage de VistaSoft et avant chaque enregistrement d'un cliché, l'espace mémoire disponible est déterminé. Si la limite d'erreur mémoire définie est dépassée, VistaSoft le signale dans une fenêtre séparée. Le travail peut être poursuivi de manière limitée. Impossible de créer de nouveaux clichés, mais les clichés existants peuvent être visualisés. Il reste possible d'ouvrir et de fermer les fiches de patients. |

## 41.2 Poste de travail

| Poste de travail | |
|---|---|
| Nom du poste de travail : | Un nom peut être attribué à ce poste de travail. |
| Port pour services locaux : | Port de communication entre le logiciel et les appareils, peut être modifié avec un autre logiciel en cas de conflits.<br>Port standard : 3114 |

| Affichage | |
|---|---|
| Calibrage de l'affichage : | L'affichage complet du logiciel est adapté à l'échelle sélectionnée. Toutes les fenêtres, polices, icônes, etc. sont alors agrandies ou réduites. La modification est appliquée sans avoir besoin de redémarrer et reste conservée après le redémarrage. |
| Langue d'affichage : | La langue d'affichage peut être sélectionnée dans la liste de sélection. Après la modification, le logiciel doit être redémarré. |

FR

| Affichage | |
|---|---|
| Accélération GPU de l'affichage d'image : | Si l'accélération GPU est activée, certains calculs sont délocalisés sur le processeur graphique. Dans certaines zones, cela peut entraîner une accélération de l'affichage d'image.<br>Configuration minimale :<br>– Mémoire graphique : ≥ 512 Mo<br>– OpenGL 2.1 |

| Traduction | Les textes d'interface du logiciel peuvent être adaptés individuellement en cas de besoin. |
|---|---|
| Langue : | La langue de traduction peut être sélectionnée dans la liste de sélection. |
| Traductions définies par l'utilisateur : exporter | Cliquer sur Exporter pour exporter un fichier XLIFF vers le bureau. Ce fichier peut être adapté à vos souhaits, puis réimporté. |
| Traductions définies par l'utilisateur : importer | Le fichier XLIFF adapté peut être sélectionné et importé en cliquant sur Importer. |

## 41.3 Paramètres de connexion

| Paramètres du service serveur | |
|---|---|
| Port du service serveur : | Port pour la communication avec le service serveur. Le port est utilisé pour les installations à un seul ou plusieurs postes.<br>Port standard : 3114 |

## 41.4 Consignation

– "Consignation"
– "Notification à l'utilisateur"

**Consignation**

Après avoir cliqué sur ***Consignation...***, les réglages suivants peuvent être effectués :

| Consignation | |
|---|---|
| Niveau de consignation : | Standard<br>Les fichiers de consignation simples sont enregistrés. |
| | Analyse du problème<br>Les fichiers de consignation étendus sont enregistrés. Ce réglage ne doit être activé qu'après y avoir été invité par un technicien. |
| Valable jusqu'au : | Si le niveau de consignation ***Analyse du problème*** est sélectionné, ce niveau de consignation est appliqué jusqu'à la date indiquée. Au-delà, le niveau de consignation est réinitialisé automatiquement au niveau ***Standard***. |
| Taille maximale de fichier : | Plusieurs fichiers de consignation sont générés automatiquement. La ***Taille maximale de fichier*** indique la taille maximale possible pour chaque fichier de consignation. |

**Notification à l'utilisateur**

Cliquer sur ***Notifications à l'utilisateur...*** permet d'afficher toutes les notifications envoyées à l'utilisateur. Elles peuvent être classées dans l'ordre croissant / décroissant selon la date ou le contenu de la notification.

## 41.5 Sécurité

Le logiciel peut être protégé contre tout accès non autorisé par un mot de passe.

En cas d'installation multiposte, le mot de passe est valide pour tous les postes de travail.

– "Paramètres de mot de passe"

**Paramètres de mot de passe**

Si la case à cocher *Protection par mot de passe :* est sélectionnée, un mot de passe est demandé au démarrage du logiciel.

Il est également possible de modifier un mot de passe existant.

Mot de passe oublié ?
Un nouveau mot de passe peut être défini par le biais de la hotline de Dürr Dental.

## 41.6 Schéma dentaire

Le schéma dentaire à utiliser peut être sélectionné dans la liste de sélection.

## 41.7 Attribution de licence

Sans clé de licence valide, il est possible de créer 30 patients dans le logiciel en profitant de l'étendue complète des fonctions. À partir du 30ème patient, il est possible de créer d'autres patients pendant un délai de 30 jours. Une fois ce délai écoulé, il n'est plus possible de travailler avec le logiciel sans clé de licence.

En cas de transfert du logiciel sur un autre ordinateur, une nouvelle clé de licence doit être demandée (voir "8.2 Attribution de licence sans clé de licence").

L'attribution de licence diffère en fonction de la disponibilité actuelle ou non d'une clé de licence :

– Si la clé de licence est disponible : "8.1 Attribution de licence avec une clé de licence"
– Si la clé de licence doit être commandée : "8.2 Attribution de licence sans clé de licence"

| | |
|---|---|
| Clé de licence : | Une clé de licence disponible peut être saisie ici. |

Une nouvelle clé de licence peut être commandée via *Obtenir une nouvelle clé de licence...*.

## 41.8 Postes de radiographie

S'il existe une obligation d'enregistrement légale des données radiographiques, la case doit être cochée (cochée par défaut). Les postes de radiographie doivent ainsi être créés et configurés manuellement (voir "44 Postes de radiographie").

En outre, diverses indications (région du corps examinée, paramètres de réglage techniques de l'émetteur de rayons X, ...) doivent être saisies selon les prescriptions de l'ordonnance sur les rayons X applicable en Allemagne.

S'il n'existe aucune obligation d'enregistrement légale des données radiographiques, la case peut être décochée. Les postes de radiographie appropriés sont ainsi créés automatiquement en arrière-plan pour chaque appareil. Ils ne requièrent aucune autre configuration. L'appareil correspondant peut ensuite être sélectionné lors de l'enregistrement des clichés radiographiques.

Par exemple, trois postes de radiographie sont créés avec VistaScan Combi View, car l'appareil prend en charge trois modes différents :

– Intra
– Pano
– Ceph

# 42 Appareils

Voir également :

– "20 Ajouter des appareils"

La configuration ***Appareils*** comporte une liste de tous les appareils connectés.

FR

| Appareils | |
|---|---|
| Appareil | Représente l'image d'aperçu de l'appareil connecté (le cas échéant). |
| Nom | Nom de l'appareil |
| Connexion | Indique les paramètres de connexion |
| Connecté | Indique si l'appareil est actuellement connecté et peut être utilisé |

La configuration d'un appareil dépend du type d'appareil :

– "42.1 VistaScan"
– "42.2 VistaCam"
– "42.3 VistaRay"
– "42.4 VistaPano"
– "42.5 Appareil TWAIN"

Si un appareil est sélectionné dans la liste affichée, une sélection s'affiche en dessous avec les options suivantes :

– Configurer
– Modifier les paramètres de connexion

En fonction de l'appareil sélectionné dans la liste, les sous-menus disponibles sont différents.

***Enregistrer le périphérique réseau*** permet de connecter un appareil au logiciel par le biais de l'adresse IP.

## 42.1 VistaScan

– "Configurer"
– "Editer les paramètres de connexion"

### Configurer

**AVIS**
**Tous les réglages réalisés peuvent influencer directement la qualité des images et le fonctionnement des appareils.**

› Ne faire effectuer les modifications que par la société Dürr Dental ou par un organisme agréé par Dürr Dental.
› La qualité d'images modifiée doit être contrôlée en enregistrant une radiographie de test, et corrigée si nécessaire.

– "Modes de prise de vue"
– "Logiciel d'exploitation"
– "Réglages de l'appareil"
– "Oscilloscope"
– "Rapport"
– "Maintenance"

*Modes de prise de vue*

La liste de tous les modes d'acquisition disponibles sur l'appareil sélectionné s'affiche sous ***Mode d'acquisition :***. Après avoir sélectionné un mode d'acquisition dans la liste, l'arborescence permet de procéder à différents paramétrages. Ceux-ci varient en fonction de l'appareil connecté et peuvent dépendre de la version du logiciel d'exploitation installée.

***Dupliquer*** permet de créer une copie du mode d'acquisition.

***Supprimer*** permet de supprimer le mode d'acquisition.

Tous les modes d'acquisition d'un appareil peuvent être exportés ou importés ( > ***Exporter les modes d'acquisition*** ou > ***Importer les modes d'acquisition*** .

Dans le cas de l'importation, un dossier est placé sur le bureau.

*Logiciel d'exploitation*

Vous trouverez les fichiers de logiciels d'exploitation actuels pour l'appareil sous www.duerrdental.net.

| Logiciel d'exploitation | |
|---|---|
| Version actuelle : | Le logiciel d'exploitation installé sur l'appareil sélectionné s'affiche. |
| Nouvelle version : | Si une nouvelle version de logiciel d'exploitation a été sélectionnée via ***Sélectionner fichier de logiciel d'exploitation***, les données correspondant à cette version s'affichent. |
| Remarque : | Des remarques et consignes pour l'installation et le fichier de logiciel d'exploitation sélectionné s'affichent (par ex. le fichier de logiciel d'exploitation sélectionné est moins récent que celui installé sur l'appareil ; le fichier de logiciel d'exploitation sélectionné n'est pas compatible avec la version installée sur l'appareil). |
| Durée estimée : | La durée estimée pour la mise à jour s'affiche. |

*Réglages de l'appareil*

La liste de tous les paramètres d'appareil disponibles sur l'appareil sélectionné s'affiche sous ***Paramètres d'appareil***. L'arborescence permet d'effectuer les différents paramétrages. Ceux-ci varient en fonction de l'appareil connecté et peuvent dépendre de la version de progiciel installée.

*Oscilloscope*

La luminosité ambiante actuelle ou l'importance de la lumière externe dans l'appareil connecté s'affichent sous ***Oscilloscope***.

*Rapport*

Le fichier de compte-rendu enregistré sur l'appareil s'affiche sous ***Rapport***. L'option ***Exporter*** enregistre le fichier de compte-rendu sous ***C:\ProgramData\Duerr\VistaSoft\Data\DiagnosticLogs*** et sous le nom ***device_reports.log***. Celui-ci pourra être transmis à l'assistance / au technicien pour diagnostic.

De plus, un fichier de support peut être généré après la création du fichier de compte-rendu (voir "Créer le fichier de support"). Il contient les fichiers de journal, mais aussi le fichier de compte-rendu.

*Maintenance*

L'option ***Maintenance*** affiche différents paramètres d'appareil (en fonction de l'appareil connecté). Les valeurs réelles et de consigne y sont affichées. Elles permettent d'identifier des éléments défectueux ou des dysfonctionnements. Différentes fonctions de maintenance s'affichent également et permettent de contrôler le bon fonctionnement des éléments.

**Editer les paramètres de connexion**

Si un appareil VistaScan est connecté, l'arborescence permet d'interroger et de modifier les paramètres de connexion généraux vers l'appareil connecté, par ex. l'adresse IP, le masque de sous-réseau, la passerelle.

L'option ***Etendu*** sert à interroger et à modifier l'adresse IP 2. Si possible, celle-ci ne doit pas être modifiée, puisqu'elle sert d'« adresse IP de secours » en cas de perte de l'adresse IP 1. L'adresse IP 2 ne doit être adaptée qu'en cas de collision avec une adresse IP déjà présente dans le réseau. L'adresse IP 2 modifiée doit alors être notée et conservée à proximité de l'appareil. Si l'adresse IP 2 est également perdue, l'appareil doit être réinitialisé aux paramètres d'usine - tous les réglages sont alors perdus.

## 42.2 VistaCam

– "Configurer"
– "Editer les paramètres de connexion"

FR

**Configurer**

– "Logiciel d'exploitation"
– "Rapport"
– "Maintenance"

*Logiciel d'exploitation*

Vous trouverez les fichiers de logiciels d'exploitation actuels pour l'appareil sous www.duerr-dental.net.

| Logiciel d'exploitation | |
|---|---|
| Version actuelle : | Le logiciel d'exploitation installé sur l'appareil sélectionné s'affiche. |
| Nouvelle version : | Si une nouvelle version de logiciel d'exploitation a été sélectionnée via ***Sélectionner fichier de logiciel d'exploitation***, les données correspondant à cette version s'affichent. |
| Remarque : | Des remarques et consignes pour l'installation et le fichier de logiciel d'exploitation sélectionné s'affichent (par ex. le fichier de logiciel d'exploitation sélectionné est moins récent que celui installé sur l'appareil ; le fichier de logiciel d'exploitation sélectionné n'est pas compatible avec la version installée sur l'appareil). |
| Durée estimée : | La durée estimée pour la mise à jour s'affiche. |

*Rapport*

Le fichier de compte-rendu enregistré sur l'appareil s'affiche sous ***Rapport***. L'option ***Exporter*** enregistre le fichier de compte-rendu sous ***C:\ProgramData\Duerr\VistaSoft\Data\DiagnosticLogs*** et sous le nom ***device_reports.log***. Celui-ci pourra être transmis à l'assistance / au technicien pour diagnostic.

De plus, un fichier de support peut être généré après la création du fichier de compte-rendu (voir "Créer le fichier de support"). Il contient les fichiers de journal, mais aussi le fichier de compte-rendu.

*Maintenance*

L'option ***Maintenance*** affiche différents paramètres d'appareil (en fonction de l'appareil connecté). Les valeurs réelles et de consigne y sont affichées. Elles permettent d'identifier des éléments défectueux ou des dysfonctionnements. Différentes fonctions de maintenance s'affichent également et permettent de contrôler le bon fonctionnement des éléments.

**Editer les paramètres de connexion**

Si une VistaCam est connectée, l'arborescence permet de visualiser des informations générales relatives à l'appareil connecté en cliquant sur ***Généralités***. Les paramètres de connexion ne peuvent être ni édités, ni modifiés.

## 42.3 VistaRay

– "Configurer"
– "Editer les paramètres de connexion"

**Configurer**

**AVIS**
**Tous les réglages réalisés peuvent influencer directement la qualité des images et le fonctionnement des appareils.**

› Ne faire effectuer les modifications que par la société Dürr Dental ou par un organisme agréé par Dürr Dental.
› La qualité d'images modifiée doit être contrôlée en enregistrant une radiographie de test, et corrigée si nécessaire.

– "Modes de prise de vue"
– "Rapport"

*Modes de prise de vue*

La liste de tous les modes d'acquisition disponibles sur l'appareil sélectionné s'affiche sous *Mode d'acquisition :*. Après avoir sélectionné un mode d'acquisition dans la liste, l'arborescence permet de procéder à différents paramétrages. Ceux-ci varient en fonction de l'appareil connecté et peuvent dépendre de la version du logiciel d'exploitation installée.

***Dupliquer*** permet de créer une copie du mode d'acquisition.

***Supprimer*** permet de supprimer le mode d'acquisition.

*Rapport*

Le fichier de compte-rendu enregistré sur l'appareil s'affiche sous ***Rapport***. L'option ***Exporter*** enregistre le fichier de compte-rendu sous ***C:\ProgramData\Duerr\VistaSoft\Data\DiagnosticLogs*** et sous le nom ***device_reports.log***. Celui-ci pourra être transmis à l'assistance / au technicien pour diagnostic.

De plus, un fichier de support peut être généré après la création du fichier de compte-rendu (voir "Créer le fichier de support"). Il contient les fichiers de journal, mais aussi le fichier de compte-rendu.

**Editer les paramètres de connexion**

Dans le cas où VistaRay est branché, le nom de l'appareil et la référence (numéro d'article et de série) sont affichés dans la section ***Généralités*** de la structure arborescente. Le nom de l'appareil peut être modifié.

## 42.4 VistaPano

– "Configurer"
– "Editer les paramètres de connexion"

FR

### Configurer

**AVIS**
**Tous les réglages réalisés peuvent influencer directement la qualité des images et le fonctionnement des appareils.**

› Ne faire effectuer les modifications que par la société Dürr Dental ou par un organisme agréé par Dürr Dental.
› La qualité d'images modifiée doit être contrôlée en enregistrant une radiographie de test, et corrigée si nécessaire.

– "Réglages de l'appareil"
– "Rapport"
– "Maintenance"

*Réglages de l'appareil*

La liste de tous les paramètres d'appareil disponibles sur l'appareil sélectionné s'affiche sous *Paramètres d'appareil*. L'arborescence permet d'effectuer différents paramétrages. Ceux-ci varient en fonction de l'appareil connecté et peuvent dépendre de la version du logiciel d'exploitation installée.

| Paramètres panoramique | |
|---|---|
| Accepter automatiquement l'image S-PAN | Lorsque la fonction est activée, seule l'image S-PAN est transférée dans VistaSoft.<br>Lorsque la fonction est désactivée, l'image S-PAN et l'image standard sont transférées dans VistaSoft. Il faut donc décider lors de l'enregistrement quelle image doit être enregistrée dans VistaSoft. L'autre image est abandonnée. |

*Rapport*

Le fichier de compte-rendu enregistré sur l'appareil s'affiche sous *Rapport*. L'option *Exporter* enregistre le fichier de compte-rendu sous *C:\ProgramData\Duerr\VistaSoft\Data\DiagnosticLogs* et sous le nom *device_reports.log*. Celui-ci pourra être transmis à l'assistance / au technicien pour diagnostic.

De plus, un fichier de support peut être généré après la création du fichier de compte-rendu (voir "Créer le fichier de support"). Il contient les fichiers de journal, mais aussi le fichier de compte-rendu.

*Maintenance*

Les programmes de configuration AISU et DDIPS peuvent être lancés sous *Maintenance* et dans l'arborescence sous *Calibrage*. Ces programmes sont présentés en détails dans la notice d'installation de l'appareil.

### Editer les paramètres de connexion

Si un appareil VistaPano est connecté, l'arborescence permet de consulter et de modifier les paramètres généraux de l'appareil connecté, comme par ex. le mode de fonctionnement.

## 42.5 Appareil TWAIN

– "Configurer"
– "Editer les paramètres de connexion"

### Configurer

**AVIS**
**Tous les réglages réalisés peuvent influencer directement la qualité des images et le fonctionnement des appareils.**

› Ne faire effectuer les modifications que par la société Dürr Dental ou par un organisme agréé par Dürr Dental.
› La qualité d'images modifiée doit être contrôlée en enregistrant une radiographie de test, et corrigée si nécessaire.

– "Réglages de l'appareil"
– "Rapport"

*Réglages de l'appareil*

La liste de tous les paramètres de l'appareil est affichée sous ***Réglages de l'appareil***. L'arborescence permet d'effectuer différents paramétrages.

| **Paramètres TWAIN** | |
|---|---|
| Intra : | Si la source TWAIN fournit une image intra-orale, il faut cocher la case ***Intra :***. Une sélection multiple est possible. |
| Pano : | Si la source TWAIN fournit une image panoramique, il faut cocher la case ***Pano :***. Une sélection multiple est possible. |
| Ceph : | Si la source TWAIN fournit une image céphalo, il faut cocher ***Ceph :***. Une sélection multiple est possible. |
| Numéro de série : | Le numéro de série de la source TWAIN doit être saisi. |
| Numéro d'article : | Le numéro d'article de la source TWAIN doit être saisi. |

*Rapport*

Le fichier de compte-rendu de la source TWAIN s'affiche sous ***Rapport***. L'option ***Exporter*** enregistre le fichier de compte-rendu sous ***C:\ProgramData\Duerr\VistaSoft\Data\DiagnosticLogs*** et sous le nom ***device_reports.log***. Celui-ci pourra être transmis à l'assistance / au technicien pour diagnostic.

De plus, un fichier de support peut être généré après la création du fichier de compte-rendu (voir "Créer le fichier de support"). Il contient les fichiers de journal, mais aussi le fichier de compte-rendu.

**Editer les paramètres de connexion**

Si un appareil TWAIN est connecté, l'arborescence permet de consulter et de modifier les paramètres généraux de l'appareil connecté.

# 43 Types de prise de vue

Voir également :

– "22.1 Configurer les types de prise de vue"

Dans la zone supérieure s'affichent les derniers types de prise de vue à rayons X ou vidéo utilisés.

Sous ***Types de prise de vue*** s'affichent tous les types de prise de vue disponibles dans la configuration actuelle.

Cliquer sur un type de prise de vue permet de le sélectionner et l'entrée ***Configurer*** peut être sélectionnée. Il est alors possible de personnaliser la configuration du type de prise de vue selon ses exigences individuelles.

– "Configurer"

## 43.1 Configurer



| | |
|---|---|
| Classe du mode : | Chaque type de prise de vue est affecté à une classe de mode. Les classes de mode regroupent les types de prise de vue, par ex. les clichés intra-oraux (*Intra*) ou les clichés panoramiques (*Pano*). |
| Source d'acquisition : | *Dernière source d'acquisition utilisée*<br>Lors de l'utilisation du type de prise de vue, le dernier poste de radiographie utilisé est saisi automatiquement. |
| | *Source d'acquisition sélectionnée manuellement*<br>Lors de l'utilisation du type de prise de vue, le poste de radiographie à utiliser doit être sélectionné manuellement. |
| | Tous les postes de radiographie créés sont affichés dans la liste. Les postes de radiographie sélectionnés comme favoris apparaissent en premier dans la liste.<br>Si un poste de radiographie est sélectionné, ce poste est saisi automatiquement lors de l'utilisation du type de prise de vue. |
| Mode d'acquisition : | *Dernier mode utilisé*<br>Lors de l'utilisation du type de prise de vue, le dernier mode utilisé est saisi automatiquement. |
| | *Mode standard*<br>Lors de l'utilisation du type de prise de vue, le mode standard du type de prise de vue est utilisé automatiquement. |
| Favori : | Si un type de prise de vue est sélectionné comme favori, il apparaît sous la forme d'un bouton dans la barre des menus et peut être utilisé directement. |

# 44 Postes de radiographie

Il est possible de créer un nouveau poste de radiographie manuellement ou avec un assistant. S'il existe une obligation d'enregistrement légale des données radiographiques, la procédure à suivre dépend de l'appareil d'acquisition d'images :

– Créer un poste de radiographie avec l'assistant
  - VistaPano S
  - VistaPano S Ceph
– Créer un poste de radiographie manuellement
  - Tous les appareils VistaScan
  - VistaRay
  - Appareils céphalométriques / panoramiques sans récepteur d'images numérique (par ex. avec écran à mémoire)
  - Appareils Twain

Voir également :

– "21.1 Créer un poste de radiographie"
– "21.2 Configurer un poste de radiographie"
– "21.4 Supprimer un poste de radiographie"

La configuration ***Postes de radiographie*** comporte une liste de tous les postes de radiographie créés.

Les paramétrages suivants sont possibles :

– "44.1 Configurer"
– "44.2 Paramètres"
– "44.3 Traitement d'image"
– "44.4 Supprimer"

## 44.1 Configurer

| **Généralités** | |
|---|---|
| Désignation : | Nom du poste de radiographie<br>Chaque poste de radiographie doit avoir une désignation univoque. Une désignation ne doit pas apparaître plusieurs fois. |
| Opérateur : | Nom de l'exploitant |
| Adresse : | Adresse de l'exploitant |

| **Émetteur de rayons X** | |
|---|---|
| Sélection | Liste de sélection des émetteurs de rayons X créés.<br>Il est possible de créer un nouvel émetteur de rayons X avec ***Créer un émetteur de rayons X...***.<br>***Configurer*** permet de modifier la configuration d'un émetteur de rayons X créé.<br>***Supprimer*** permet de supprimer un émetteur de rayons X lorsqu'il n'est pas utilisé depuis un poste de radiographie. |

FR

| Appareil d'acquisition d'images | |
|---|---|
| Appareil : | Sélectionner un appareil dans la liste de sélection |
| Agrandissement : | L'agrandissement dépend de l'émetteur de rayons X et du type d'image affecté. La valeur doit se situer entre 1,0 et 10,0.<br>Une valeur est suggérée lors de la sélection de l'émetteur de rayons X :<br>– Intra : 1,05<br>– Pano : 1,25<br>– Ceph : 1,1 |

## 44.2 Paramètres

En fonction de l'appareil d'acquisition d'images et de l'émetteur de rayons X affectés au poste de radiographie, des valeurs par défaut peuvent être définies pour les paramètres radio pour chaque type de prise de vue. Cela permet de faciliter le travail si les clichés radiographiques sont toujours enregistrés avec les mêmes valeurs. Les paramètres radio sont automatiquement enregistrés avec les informations d'image (voir "26.1 Enregistrer un cliché radiographique"). Ils peuvent encore être adaptés à cet emplacement en cas de besoin. Les valeurs par défaut pour les paramètres radio sont uniquement saisies automatiquement pour la première image. Pour les autres images du même enregistrement, les paramètres radio doivent être saisis manuellement.

## 44.3 Traitement d'image

Pour chaque image créée avec ce poste de radiographie, les étapes de traitement d'image prédéfinies sont exécutées automatiquement.

Les étapes de traitement d'image peuvent être modifiées sur le négatoscope et enregistrées (voir "28.2 Gérer les paramètres d'image par défaut").

*Restaurer les réglages par défaut* permet de réinitialiser les modifications dans les étapes de traitement d'image.

| Filtre | |
|---|---|
| Filtre sélectionné : | Filtres prédéfinis facilitant le diagnostic (voir "Filtres") |

| Fenêtrage | Paramètres des corrections d'image et de l'histogramme |
|---|---|
| Limite de blanc : | Pourcentage de niveaux de gris transformés en blanc |
| Limite de noir : | Pourcentage de niveaux de gris transformés en noir |
| Luminosité : | Luminosité de l'image |
| Contraste : | Contraste de l'image |
| Gamma : | < 1 : les zones claires deviennent plus foncées<br>> 1 : les zones foncées deviennent plus claires |

| Vue | |
|---|---|
| Miroir : | Inverser l'image en miroir horizontal ou vertical |

| Remarque | |
|---|---|
| Masque de bord : | Masquage de l'image, la zone située en dehors du masque est dissimulée |
| Niveau de gris : | Couleur du masque de bord, entre 0 (noir) et 255 (blanc) au choix |

## 44.4 Supprimer

› Sélectionner le poste de radiographie souhaité dans la liste.
› Cliquer sur *Effacer*.
› Confirmer la suppression dans la fenêtre de dialogue.

# 45 Interfaces

Les interfaces, par ex. du système de gestion de cabinet ou DICOM, peuvent être activées et configurées sous *Interfaces*.

Il est conseillé de configurer d'abord le système de gestion du cabinet.

FR

| **Média VDDS** | **Échange de données avec le système de gestion de cabinet via l'interface VDDS Media** |
|---|---|
| Utiliser VDDS : | Si cette option est activée, il est possible de transférer les données des patients d'un système de gestion de cabinet et de transmettre des images au système de gestion de cabinet. |
| Logiciel de gestion de cabinet référencé : | Sélectionner le système de gestion de cabinet utilisé dans la liste de sélection. |
| Support niveau 6 (appel du module d'importation) : | Si cette option est activée, les modifications apportées à une image sont automatiquement transférées au logiciel de gestion de cabinet. |
| **Importer un patient** | **Prise en charge des données des patients du système de gestion de cabinet** |
| Chemin d'importation : | Chemin par lequel VistaSoft importe les données d'un patient mises à disposition par le système de gestion de cabinet.<br>Ce chemin doit être indiqué comme chemin d'exportation dans le système de gestion de cabinet. |
| **Exporter des images** | **Exportation des images dans les répertoires et transfert au système de gestion de cabinet** |
| Exportation automatique de radiographie(s) : | Si cette option est activée, les radiographies enregistrées sont sauvegardées automatiquement dans un répertoire défini avec les données des patients. |
| Exportation automatique de vidéo(s) : | Si cette option est activée, les images vidéo créées sont sauvegardées automatiquement dans un répertoire défini avec les données des patients. |
| Modes d'exportation d'images... | Ouvre la configuration des modes d'exportation d'images (voir "45.1 Modes d'exportation d'images..."). |

## 45.1 Modes d'exportation d'images...

Différents modes d'exportation d'images peuvent être définis pour déterminer la version d'image, le format de fichier et le chemin d'exportation. Certains modes d'exportation d'images sont prédéfinis et peuvent être adaptés.

Le mode d'exportation d'images peut être sélectionné pour l'exportation d'images dans le menu Négatoscope et dans l'inspecteur d'images sous *Sélection multiple*.

*Exportation automatique* définit les fichiers d'image qui sont exportés lors de l'ouverture d'une fiche patient ou du transfert manuel des images. L'interface d'exportation d'images doit être configurée à cet effet (voir "45 Interfaces"). Si la version d'image *Diagnostic* est définie, l'exportation automatique est uniquement possible si un diagnostic est enregistré et si la vue est disponible.

Cliquer sur un mode d'exportation d'images dans la liste affichée fait apparaître les options suivantes :

– *Configurer* : afficher et modifier les paramètres du mode sélectionné (voir "Configurer").
– *Dupliquer* : le mode est copié.
  Les détails peuvent ensuite être adaptés au mode dupliqué.
– *Supprimer* : le mode d'exportation d'images sélectionné est supprimé.

FR

**Configurer**

Les paramètres du mode d'exportation sélectionné peuvent être affichés et modifiés sous ***Configurer***.

| Configurer | |
|---|---|
| Nom : | Un nom peut être attribué à ce mode d'exportation. |
| Type de destination : | La liste de sélection permet de déterminer si le logiciel doit exporter un fichier d'image ou un fichier DicomDir. |
| Chemin d'accès du fichier : | Le logiciel exporte le cliché sélectionné sur ce chemin d'accès.<br>La liste de sélection ***Caractères de remplacement*** permet d'incorporer des caractères de remplacement prédéfinis (par ex. nom du patient) dans le chemin d'accès du fichier. Le logiciel complète alors le chemin d'accès du fichier avec les valeurs correspondantes.<br>Dans la mesure où les modes d'exportation sont enregistrés pour tous les postes de travail, nous recommandons l'utilisation des caractères de remplacement, y compris dans le chemin d'accès. Cela permet de garantit que les chemins d'accès indiqués fonctionnent sur tous les postes de travail.<br>L'apparence du chemin d'accès du fichier et du nom du fichier lors de l'exportation d'une image est illustrée par un exemple sous ***Aperçu***. |
| Nom du fichier : | La liste de sélection ***Caractères de remplacement*** permet d'incorporer des caractères de remplacement prédéfinis (par ex. nom du patient) dans le nom du fichier. Le logiciel complète alors le nom du fichier avec les valeurs correspondantes.<br>Nous recommandons de séparer les caractères de remplacement par des tirets bas. Cela améliore la lisibilité du nom du fichier. |
| Aperçu : | L'aperçu du chemin d'accès du fichier et du nom du fichier avec les paramètres définis est donné à titre indicatif. |
| Version de l'image : | La liste de sélection permet de définir comment le cliché doit être exporté.<br>– Actuelle : la version actuelle du cliché est exportée.<br>– Vue d'origine : la vue d'origine du cliché est exportée, sans tenir compte du traitement d'image qui a été appliqué au cliché.<br>– Dernière modification : le cliché est exporté avec la dernière modification effectuée.<br>– Diagnostic : le cliché est exporté dans la vue d'image pour laquelle une indication a été saisie. |
| Format radio : | La liste de sélection permet de définir le format d'exportation des radiographies. |
| Format vidéo : | La liste de sélection permet de définir le format d'exportation des enregistrements vidéo. |
| Exportation automatique : | Si la case à cocher est sélectionnée, ce mode d'exportation d'images est proposé comme exportation automatique.<br>L'exportation automatique de vidéo(s) ou de radiographie(s) sous ***Interfaces*** doit aussi être activée à cet effet. |

# 46 Cabinets

Voir également :

– "19.1 Créer un cabinet"

– "19.2 Configurer un cabinet"

– "19.3 Supprimer un cabinet"



La configuration ***Cabinets*** comporte une liste de tous les cabinets créés. Les paramètres d'un cabinet peuvent être modifiés via "46.1 Configurer".

## 46.1 Configurer

| **Généralités** | |
|---|---|
| Nom : | Nom du cabinet<br>Chaque cabinet doit avoir une désignation univoque. Une désignation ne doit pas apparaître plusieurs fois. |
| Adresse : | Adresse de l'exploitant |

| **Paramètres** | |
|---|---|
| Appliquer la période de conservation pour les radios : | Si la période de conservation des radios est activée, les radiographies ne peuvent être supprimées qu'après l'écoulement de la période de conservation saisie. |
| Période de conservation pour les radios : | Période pendant laquelle les radiographies enregistrées ne peuvent pas être supprimées. Les radiographies ne peuvent être supprimées qu'après l'écoulement de la période de conservation. La période de conservation s'applique à partir de 18 ans révolus. Avant cela, les radiographies ne peuvent pas être supprimées.<br>Exemple : en Allemagne, la période de conservation applicable est de 10 ans. La radiographie d'un patient âgé de 16 ans ne pourra être supprimée qu'au bout de 12 ans. |
| Champs obligatoires : | La liste de sélection permet de déterminer si les champs ***Numéro du patient*** ou ***Nom et date de naissance*** sont obligatoires. Les champs obligatoires doivent toujours être renseignés lors de la création d'un nouveau patient. Sinon, il est impossible de créer le patient. |
| Autoriser la modification de la date de l'acquisition : | Si la case à cocher est sélectionnée, la date d'acquisition de l'image peut être modifiée ultérieurement. |
| Les paramètres radio sont obligatoires : | Si la case à cocher est sélectionnée, les paramètres radio doivent être saisis lors de la radiographie. |

| Base de données | |
|---|---|
| Limite d'avertissement pour la mémoire : | L'espace mémoire disponible de la base de données est déterminé à chaque démarrage du logiciel. Si la limite d'avertissement définie est dépassée, le logiciel le signale par une pop-up. Le travail peut être poursuivi. |
| Limite d'erreur pour la mémoire : | L'espace mémoire disponible de la base de données est déterminé à chaque démarrage du logiciel. Si la limite d'erreur définie est dépassée, le logiciel le signale dans une fenêtre séparée. Le travail peut être poursuivi de manière limitée. Impossible de créer de nouveaux clichés, mais les clichés existants peuvent être visualisés. Il reste possible d'ouvrir et de fermer les fiches de patients. |
| Chemin d'accès base de données : | Indique le chemin d'accès à l'emplacement où la base de données a été installée. |
| Chemin d'accès image : | Indique le chemin d'accès à l'emplacement où les images sont enregistrées. |
| Chemin d'accès radio DBSWIN : | Uniquement visible si les données ont été migrées depuis une installation DBSWIN.<br>Indique le chemin d'accès à l'emplacement où se trouvent les radiographies du répertoire DBSData de DBSWIN.<br>Si le répertoire ***DBSData*** est déplacé, le chemin d'accès peut être adapté ici. |
| Chemin d'accès vidéo DBSWIN : | Uniquement visible si les données ont été migrées depuis une installation DBSWIN.<br>Indique le chemin d'accès à l'emplacement où se trouvent les images vidéo du répertoire DBSData de DBSWIN.<br>Si le répertoire ***DBSData*** est déplacé, le chemin d'accès peut être adapté ici. |

## 46.2 Supprimer

Il est en principe possible de supprimer les cabinets créés.

Un cabinet ne peut être supprimé que dans les conditions suivantes :

– Pas de données de patients
– Aucun utilisateur connecté à ce cabinet
– Une fois la suppression effectuée, il reste encore au moins un autre cabinet

› Sélectionner le cabinet à supprimer.
› Cliquer sur *Effacer*.
› Confirmer la suppression du cabinet avec *Effacer*.

# 47 Astuces à l'attention des techniciens

Les descriptions suivantes sont destinées exclusivement aux techniciens.

## 47.1 Déplacer le répertoire DBSData

Pour simplifier la sauvegarder des données, le répertoire DBSData de DBSWIN peut être déplacé dans le répertoire VistaSoftData de VistaSoft à l'aide du Server Manager. Le répertoire DBSData n'a pas été modifié lors de la migration des données dans VistaSoft.

En principe, il existe deux possibilités :

– "Déplacer le répertoire DBSData sur un autre serveur"
– "Déplacer le répertoire DBSData sur le même serveur"

### Déplacer le répertoire DBSData sur un autre serveur

*Déplacer le répertoire DBSData*

Les conditions suivantes doivent être remplies pour que le déplacement du répertoire DBSData fonctionne :

– Aucun client DBSWIN démarré

Le déplacement du répertoire DBSData se rapporte à l'installation standard de DBSWIN et VistaSoft. Les chemins d'accès indiqués peuvent éventuellement différer de l'installation effective.

› Démarrer le Server Manager via ***Démarrer*** > ***Tous les programmes*** > ***Duerr Dental*** > ***DBSWIN*** > ***Server Manager*** sur l'ordinateur qui sert de serveur DBSWIN.
› Cliquer sur .
› Cliquer sur .

La base de données est désactivée.

› Cliquer sur .
› Cliquer sur .
› Sous ***Chemin d'accès local :***, saisir le chemin d'accès local du répertoire VistaSoftData (par défaut : C:\VistaSoftData) ou d'un sous-dossier créé manuellement, puis confirmer avec ***OK***.

Le chemin d'accès local est enregistré et le chemin d'accès global est saisi automatiquement.

› Terminer les paramétrages avec ***OK***.
› Cliquer sur .

La base de données est à nouveau activée.

*Adapter les chemins d'accès dans VistaSoft*

› Démarrer VistaSoft sur l'ordinateur qui sert de serveur.

Si VistaSoft est configuré en poste monoplace, démarrer l'installation sur poste monoplace.

› Appuyer sur .
› Cliquer sur ***Cabinets***.
› Sélectionner le cabinet souhaité.
› Cliquer sur ***Configurer***.

Les chemins d'accès suivants se réfèrent à une installation standard de DBSWIN avec un cabinet.

› Dans la zone ***Base de données*** sous ***Chemin d'accès radio DBSWIN :*** saisir le nouveau chemin d'accès au dossier se trouvant à l'intérieur du répertoire DBSData déplacé contenant les radios (C:\DBS\DBSData\pr1\XrayImg).
› Dans la zone ***Base de données*** sous ***Chemin d'accès vidéo DBSWIN :*** saisir le nouveau chemin d'accès au dossier se trouvant à l'intérieur du répertoire DBSData déplacé contenant les vidéos (C:\DBS\DBSData\pr1\VidImg).
› Redémarrer VistaSoft.

*Adapter les chemins d'accès dans DBSWIN*

Après avoir déplacé le répertoire DBSData, DBSWIN peut être désinstallé. Si DBSWIN sera encore utilisé, il faut modifier le nouveau serveur dans DBSWIN.

› Ouvrir DBSWIN sur l'ordinateur qui sert de serveur.
› Afficher la configuration via ***Options*** > ***Afficher la configuration***.
› Ouvrir les paramètres de connexion via ***Configuration*** > ***Changer de serveur***.
› Saisir l'adresse IP et le port du nouveau serveur.

FR

› Cliquer sur *Connecter*.

DBSWIN cherche le répertoire DBSData sur le nouveau serveur. Un point vert apparaît sous *Connecter* si le répertoire a été trouvé. La connexion a été établie.

› Enregistrer les paramètres avec *OK*.
› Démarrer DBSWIN sur tous les clients.

DBSWIN indique qu'aucune connexion ne peut être établie avec le serveur.

› Saisir l'adresse IP et le port du nouveau serveur.
› Cliquer sur *Connecter*.

DBSWIN cherche le nouveau serveur. Un point vert apparaît sous *Connecter* si le répertoire a été trouvé. La connexion a été établie.

› Enregistrer les paramètres avec *OK*.

**Déplacer le répertoire DBSData sur le même serveur**

*Déplacer le répertoire DBSData*

Les conditions suivantes doivent être remplies pour que le déplacement du répertoire DBSData fonctionne :

– Aucun client DBSWIN démarré

Le déplacement du répertoire DBSData se rapporte à l'installation standard de DBSWIN et VistaSoft. Les chemins d'accès indiqués peuvent éventuellement différer de l'installation effective.

› Démarrer le Server Manager via *Démarrer* > *Tous les programmes* > *Duerr Dental* > *DBSWIN* > *Server Manager* sur l'ordinateur qui sert de serveur DBSWIN.
› Cliquer sur .
› Cliquer sur .

La base de données est désactivée.

› Cliquer sur .
› Cliquer sur .
› Sous *Chemin d'accès local :*, saisir le chemin d'accès local du répertoire VistaSoftData (par défaut : C:\VistaSoftData) ou d'un sous-dossier créé manuellement, puis confirmer avec *OK*.

Le chemin d'accès local est enregistré et le chemin d'accès global est saisi automatiquement.

› Terminer les paramétrages avec *OK*.

› Cliquer sur .

La base de données est à nouveau activée.

*Adapter les chemins d'accès dans VistaSoft*

› Démarrer VistaSoft sur l'ordinateur qui sert de serveur.

Si VistaSoft est configuré en poste monoplace, démarrer l'installation sur poste monoplace.

› Appuyer sur .
› Cliquer sur *Cabinets*.
› Sélectionner le cabinet souhaité.
› Cliquer sur *Configurer*.

Les chemins d'accès suivants se réfèrent à une installation standard de DBSWIN avec un cabinet.

› Dans la zone *Base de données* sous *Chemin d'accès radio DBSWIN :* saisir le nouveau chemin d'accès au dossier se trouvant à l'intérieur du répertoire DBSData déplacé contenant les radios (C:\DBS\DBSData\pr1\Xrayl-mg).
› Dans la zone *Base de données* sous *Chemin d'accès vidéo DBSWIN :* saisir le nouveau chemin d'accès au dossier se trouvant à l'intérieur du répertoire DBSData déplacé contenant les vidéos (C:\DBS\DBSData\pr1\Vidl-mg).
› Redémarrer VistaSoft.

# 48 Conditions de licence supplémentaires

Parts of the product are based on third-party libraries with a variety of permissive licenses that are not covered by the End User License Agreement. Those that require reproduction of the license text in the distribution are given below.

– Apache License 2.0
– MIT License
– DCMTK License
– Boost License 1.0
– GLEW License
– Mesa 3-D License

Parts of the product are based on third-party software licensed under the BSD License:

– FluentNHibernate: Copyright (c) 2008-2012, James Gregory and contributors.
– OpenCV: Copyright (c) 2013, Itseez.

Parts of the product are based on third-party software licensed under the GNU Lesser General Public License v2.1 (LGPL-2.1):

– The FTGL library
– The LibUsbDotNet library
– The Qt framework

Some permissive software licenses request but do not require an acknowledgement of the use of their software. We are very grateful to the following people and projects for their contributions to this product:

– The zlib compression library (Jean-loup Gailly, Mark Adler and team)
– The libpng graphics library (Glenn Randers-Pehrson and team)
– The libtiff library (Glenn Randers-Pehrson and team)
– The sqlite database engine (D. Richard Hipp and team)

## 48.1 Licence Apache 2.0

This license applies to the following redistributed libraries and files:

– Castle Windsor
  - Castle.Windsor.dll
  - Castle.Core.dll
  - Castle.Facilities.Logging.dll
  - Castle.Services.Logging.Log4netIntegration.dll
– log4net: Copyright (c) 2004-2013 Apache Software Foundation
  - log4net.dll
– log4cxx: Copyright (c) 2012 Apache Software Foundation
  - log4cxx.dll

```
Apache License
Version 2.0, January 2004
http://www.apache.org/licenses/
TERMS AND CONDITIONS FOR USE, REPRODUCTION, AND DISTRIBUTION
1. Definitions.
"License" shall mean the terms and conditions for use, reproduction, and distribution as defined by Sections 1 through 9 of this document.
"Licensor" shall mean the copyright owner or entity authorized by the copyright owner that is granting the License.
"Legal Entity" shall mean the union of the acting entity and all other entities that control, are controlled by, or are under common control with that entity. For the purposes of this definition, "control" means (i) the power, direct or indirect, to cause the direction or management of such entity, whether by contract or otherwise, or (ii) ownership of fifty percent (50%) or more of the outstanding shares, or (iii) beneficial ownership of such entity.
"You" (or "Your") shall mean an individual or Legal Entity exercising permissions granted by this License.
"Source" form shall mean the preferred form for making modifications, including but not limited to software source code, documentation source, and configuration files.
"Object" form shall mean any form resulting from mechanical transformation or translation of a Source form, including but not limited to compiled object code, generated documentation, and conversions to other media types.
```

FR

"Work" shall mean the work of authorship, whether in Source or Object form, made available under the License, as indicated by a copyright notice that is included in or attached to the work (an example is provided in the Appendix below).

"Derivative Works" shall mean any work, whether in Source or Object form, that is based on (or derived from) the Work and for which the editorial revisions, annotations, elaborations, or other modifications represent, as a whole, an original work of authorship. For the purposes of this License, Derivative Works shall not include works that remain separable from, or merely link (or bind by name) to the interfaces of, the Work and Derivative Works thereof.

"Contribution" shall mean any work of authorship, including the original version of the Work and any modifications or additions to that Work or Derivative Works thereof, that is intentionally submitted to Licensor for inclusion in the Work by the copyright owner or by an individual or Legal Entity authorized to submit on behalf of the copyright owner. For the purposes of this definition, "submitted" means any form of electronic, verbal, or written communication sent to the Licensor or its representatives, including but not limited to communication on electronic mailing lists, source code control systems, and issue tracking systems that are managed by, or on behalf of, the Licensor for the purpose of discussing and improving the Work, but excluding communication that is conspicuously marked or otherwise designated in writing by the copyright owner as "Not a Contribution."

"Contributor" shall mean Licensor and any individual or Legal Entity on behalf of whom a Contribution has been received by Licensor and subsequently incorporated within the Work.

2. Grant of Copyright License. Subject to the terms and conditions of this License, each Contributor hereby grants to You a perpetual, worldwide, non-exclusive, no-charge, royalty-free, irrevocable copyright license to reproduce, prepare Derivative Works of, publicly display, publicly perform, sublicense, and distribute the Work and such Derivative Works in Source or Object form.

3. Grant of Patent License. Subject to the terms and conditions of this License, each Contributor hereby grants to You a perpetual, worldwide, non-exclusive, no-charge, royalty-free, irrevocable (except as stated in this section) patent license to make, have made, use, offer to sell, sell, import, and otherwise transfer the Work, where such license applies only to those patent claims licensable by such Contributor that are necessarily infringed by their Contribution(s) alone or by combination of their Contribution(s) with the Work to which such Contribution(s) was submitted. If You institute patent litigation against any entity (including a cross-claim or counterclaim in a lawsuit) alleging that the Work or a Contribution incorporated within the Work constitutes direct or contributory patent infringement, then any patent licenses granted to You under this License for that Work shall terminate as of the date such litigation is filed.

4. Redistribution. You may reproduce and distribute copies of the Work or Derivative Works thereof in any medium, with or without modifications, and in Source or Object form, provided that You meet the following conditions:

(a) You must give any other recipients of the Work or Derivative Works a copy of this License; and

(b) You must cause any modified files to carry prominent notices stating that You changed the files; and

(c) You must retain, in the Source form of any Derivative Works that You distribute, all copyright, patent, trademark, and attribution notices from the Source form of the Work, excluding those notices that do not pertain to any part of the Derivative Works; and

(d) If the Work includes a "NOTICE" text file as part of its distribution, then any Derivative Works that You distribute must include a readable copy of the attribution notices contained within such NOTICE file, excluding those notices that do not pertain to any part of the Derivative Works, in at least one of the following places: within a NOTICE text file distributed as part of the Derivative Works; within the Source form or documentation, if provided along with the Derivative Works; or, within a display generated by the Derivative Works, if and wherever such third-party notices normally appear. The contents of the NOTICE file are for informational purposes only and do not modify the License. You may add Your own attribution notices within Derivative Works that You distribute, alongside or as an addendum to the NOTICE text from the Work, provided that such additional attribution notices cannot be construed as modifying the License.

You may add Your own copyright statement to Your modifications and may provide additional or different license terms and conditions for use, reproduction, or distribution of Your modifications, or for any such Derivative Works as a whole, provided Your use, reproduction, and distribution of the Work otherwise complies with the conditions stated in this License.

5. Submission of Contributions. Unless You explicitly state otherwise, any Contribution intentionally submitted for inclusion in the Work by You to the Licensor shall be under the terms and conditions of this License, without any additional terms or conditions. Notwithstanding the above, nothing herein shall supersede or modify the terms of any separate license agreement you may have executed with Licensor regarding such Contributions.

6. Trademarks. This License does not grant permission to use the trade names, trademarks, service marks, or product names of the Licensor, except as required for reasonable and customary use in describing the origin of the Work and reproducing the content of the NOTICE file.

7. Disclaimer of Warranty. Unless required by applicable law or agreed to in writing, Licensor provides the Work (and each Contributor provides its Contributions) on an "AS IS" BASIS, WITHOUT WARRANTIES OR CONDITIONS OF ANY KIND, either express or implied, including, without limitation, any warranties or conditions of TITLE, NON-INFRINGEMENT, MERCHANTABILITY, or FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. You are solely responsible for determining the appropriateness of using or redistributing the Work and assume any risks associated with Your exercise of permissions under this License.

8. Limitation of Liability. In no event and under no legal theory, whether in tort (including negligence), contract, or otherwise, unless required by applicable law (such as deliberate and grossly negligent acts) or agreed to in writing, shall any Contributor be liable to You for damages,

including any direct, indirect, special, incidental, or consequential damages of any character arising as a result of this License or out of the use or inability to use the Work (including but not limited to damages for loss of goodwill, work stoppage, computer failure or malfunction, or any and all other commercial damages or losses), even if such Contributor has been advised of the possibility of such damages.

9. Accepting Warranty or Additional Liability. While redistributing the Work or Derivative Works thereof, You may choose to offer, and charge a fee for, acceptance of support, warranty, indemnity, or other liability obligations and/or rights consistent with this License. However, in accepting such obligations, You may act only on Your own behalf and on Your sole responsibility, not on behalf of any other Contributor, and only if You agree to indemnify, defend, and hold each Contributor harmless for any liability incurred by, or claims asserted against, such Contributor by reason of your accepting any such warranty or additional liability.

END OF TERMS AND CONDITIONS

## 48.2 Licence MIT

This license applies to the following redistributed libraries and files:

– Caliburn.Micro:
  - Caliburn.Micro.dll
– Json.Net:
  - Newtonsoft.Json.dll
– JsonCpp:
  - Various DLLs
– INIFileParser:
  - INIFileParser.dll

Permission is hereby granted, free of charge, to any person obtaining a copy of this software and associated documentation files (the "Software"), to deal in the Software without restriction, including without limitation the rights to use, copy, modify, merge, publish, distribute, sublicense, and/or sell copies of the Software, and to permit persons to whom the Software is furnished to do so, subject to the following conditions:

The above copyright notice and this permission notice shall be included in all copies or substantial portions of the Software.

THE SOFTWARE IS PROVIDED "AS IS", WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO THE WARRANTIES OF MERCHANTABILITY, FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND NONINFRINGEMENT. IN NO EVENT SHALL THE AUTHORS OR COPYRIGHT HOLDERS BE LIABLE FOR ANY CLAIM, DAMAGES OR OTHER LIABILITY, WHETHER IN AN ACTION OF CONTRACT, TORT OR OTHERWISE, ARISING FROM, OUT OF OR IN CONNECTION WITH THE SOFTWARE OR THE USE OR OTHER DEALINGS IN THE SOFTWARE.

## 48.3 Licence DCMTK

This license applies to the redistributed DCMTK libraries, including the following files:

– dcmtk.dll

Copyright (C) 1994-2011, OFFIS e.V.

All rights reserved.

This software and supporting documentation were developed by

OFFIS e.V. R&D Division Health

Escherweg 2

26121 Oldenburg, Germany

Redistribution and use in source and binary forms, with or without-modification, are permitted provided that the following conditionsare met:

- Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.
- Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions

and the following disclaimer in the documentation and/or other materials provided with the distribution.

- Neither the name of OFFIS nor the names of its contributors may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE COPYRIGHT HOLDERS AND CONTRIBUTORS"AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOTLIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FORA PARTICULAR PURPOSE ARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE COPYRIGHTHOLDER OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL,SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOTLIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE,DATA, OR PROFITS; OR BUSINESS INTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANYTHEORY OF LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT(INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE) ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USEOF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

## 48.4 Licence Boost 1.0

The following product files have been compiled and linked with the Boost software library:

– ImagingLib.dll

Boost Software License - Version 1.0 - August 17th, 2003

Permission is hereby granted, free of charge, to any person or organizationobtaining a copy of the software and accompanying documentation covered bythis license (the "Software") to use, reproduce, display, distribute,execute, and transmit the Software, and to prepare derivative works of the-Software, and to permit third-parties to whom the Software is furnished todo so, all subject to the following:

The copyright notices in the Software and this entire statement, includingthe above license grant, this restriction and the following disclaimer,must be included in all copies of the Software, in whole or in part, andall derivative works of the Software, unless such copies or derivativeworks are solely in the form of machine-executable object code generated bya source language processor.

THE SOFTWARE IS PROVIDED "AS IS", WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EXPRESS ORIMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO THE WARRANTIES OF MERCHANTABILITY,FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE, TITLE AND NON-INFRINGEMENT. IN NO EVENTSHALL THE COPYRIGHT HOLDERS OR ANYONE DISTRIBUTING THE SOFTWARE BE LIABLEFOR ANY DAMAGES OR OTHER LIABILITY, WHETHER IN CONTRACT, TORT OR OTHERWISE,ARISING FROM, OUT OF OR IN CONNECTION WITH THE SOFTWARE OR THE USE OR OTHERDEALINGS IN THE SOFTWARE.

## 48.5 Licence GLEW

This license applies to the redistributed GLEW library (OpenGL Extension Wrangler Library) file:

– glew32.dll

The OpenGL Extension Wrangler Library

Copyright (c) 2002-2008, Milan Ikits

Copyright (c) 2002-2008, Marcelo E. Magallon

Copyright (c) 2002, Lev Povalahev

All rights reserved.

Redistribution and use in source and binary forms, with or without modification, are permitted provided that the following conditions are met:

* Redistributions of source code must retain the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer.

* Redistributions in binary form must reproduce the above copyright notice, this list of conditions and the following disclaimer in

the documentation and/or other materials provided with the distribution.

* The name of the author may be used to endorse or promote products derived from this software without specific prior written permission.

THIS SOFTWARE IS PROVIDED BY THE COPYRIGHT HOLDERS AND CONTRIBUTORS "AS IS" AND ANY EXPRESS OR IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, THE IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSEARE DISCLAIMED. IN NO EVENT SHALL THE COPYRIGHT OWNER OR CONTRIBUTORS BE LIABLE FOR ANY DIRECT, INDIRECT, INCIDENTAL, SPECIAL, EXEMPLARY, OR CONSEQUENTIAL DAMAGES (INCLUDING, BUT NOT LIMITED TO, PROCUREMENT OF SUBSTITUTE GOODS OR SERVICES; LOSS OF USE, DATA, OR PROFITS; OR BUSINESSINTERRUPTION) HOWEVER CAUSED AND ON ANY THEORY OF LIABILITY, WHETHER INCONTRACT, STRICT LIABILITY, OR TORT (INCLUDING NEGLIGENCE OR OTHERWISE)ARISING IN ANY WAY OUT OF THE USE OF THIS SOFTWARE, EVEN IF ADVISED OFTHE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

## 48.6 Licence Mesa 3-D

This license applies to the redistributed Mesa 3-D Graphics Library file:

– opengl32.dll

Copyright (c) 1999-2007 Brian Paul. All Rights Reserved.

Permission is hereby granted, free of charge, to any person obtaining acopy of this software and associated documentation files (the "Software"),to deal in the Software without restriction, including without limitationthe rights to use, copy, modify, merge, publish, distribute, sublicense,and/or sell copies of the Software, and to permit persons to whom theSoftware is furnished to do so, subject to the following conditions:

The above copyright notice and this permission notice shall be includedin all copies or substantial portions of the Software.

THE SOFTWARE IS PROVIDED "AS IS", WITHOUT WARRANTY OF ANY KIND, EXPRESSOR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO THE WARRANTIES OF MERCHANTABILITY,FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND NONINFRINGEMENT. IN NO EVENT SHALLBRIAN PAUL BE LIABLE FOR ANY CLAIM, DAMAGES OR OTHER LIABILITY, WHETHER INAN ACTION OF CONTRACT, TORT OR OTHERWISE, ARISING FROM, OUT OF OR INCONNECTION WITH THE SOFTWARE OR THE USE OR OTHER DEALINGS IN THE SOFTWARE.

DÜRR DENTAL AG
Höpfigheimer Strasse 17
74321 Bietigheim-Bissingen
Germany
Fon: +49 7142 705-0
www.duerrdental.com
info@duerr.de

DÜRR DENTAL